



**RAPPORT
INTERMÉDIAIRE**

Pour le trimestre clos le
31 mars 2023

États financiers consolidés

ÉTATS CONSOLIDÉS DE LA SITUATION FINANCIÈRE

Au 31 mars 2023, au 31 décembre 2022 et au 1^{er} janvier 2022

(non audité – en millions de dollars américains)

	Notes	31 mars 2023	31 décembre 2022 <i>Retraité¹⁾</i>	1 ^{er} janvier 2022 <i>Retraité¹⁾</i>
Actif				
Trésorerie et placements de portefeuille (y compris les actifs donnés en garantie d'obligations au titre de dérivés : 208,9 \$; 104,6 \$ au 31 décembre 2022; 111,0 \$ au 1 ^{er} janvier 2022)	5	971,6	1 345,8	1 478,3
Créances découlant de contrats d'assurance		613,9	648,9	650,1
<i>Placements de portefeuille</i>				
Trésorerie et placements à court terme des filiales (y compris la trésorerie et les équivalents soumis à restrictions : 731,0 \$; 854,4 \$ au 31 décembre 2022; 1 246,4 \$ au 1 ^{er} janvier 2022)	5	7 455,7	9 368,2	21 799,5
Obligations (coût : 32 271,3 \$; 29 534,4 \$ au 31 décembre 2022; 13 836,3 \$ au 1 ^{er} janvier 2022)	5	32 054,0	28 578,5	14 091,2
Actions privilégiées (coût : 777,7 \$; 808,3 \$ au 31 décembre 2022; 576,6 \$ au 1 ^{er} janvier 2022)	5	2 324,4	2 338,0	2 405,9
Actions ordinaires (coût : 5 600,0 \$; 5 162,6 \$ au 31 décembre 2022; 4 717,2 \$ au 1 ^{er} janvier 2022)	5	5 823,6	5 124,3	5 468,9
Participations dans des entreprises associées (juste valeur : 7 139,4 \$; 6 772,9 \$ au 31 décembre 2022; 5 671,9 \$ au 1 ^{er} janvier 2022)	5, 6	6 035,4	6 093,1	4 749,2
Dérivés et autres actifs investis (coût : 872,3 \$; 869,8 \$ au 31 décembre 2022; 888,2 \$ au 1 ^{er} janvier 2022)	5, 7	849,4	828,5	991,2
Actifs donnés en garantie d'obligations au titre de dérivés (coût : 111,9 \$; 52,4 \$ au 31 décembre 2022; 119,6 \$ au 1 ^{er} janvier 2022)	5	113,4	51,3	119,6
Trésorerie, placements de portefeuille et entreprises associées de Fairfax India (juste valeur : 3 079,1 \$; 3 079,6 \$ au 31 décembre 2022; 3 336,4 \$ au 1 ^{er} janvier 2022)	5, 6	1 982,6	1 942,8	2 066,0
		<u>56 638,5</u>	<u>54 324,7</u>	<u>51 691,5</u>
Actifs des contrats de réassurance détenus	9	9 891,6	9 691,5	9 893,1
Actifs d'impôt différé		132,9	137,3	449,1
Goodwill et immobilisations incorporelles		5 737,2	5 689,0	5 928,2
Autres actifs		7 183,6	6 981,3	6 034,1
Total de l'actif		<u>81 169,3</u>	<u>78 818,5</u>	<u>76 124,4</u>
Passif				
Dettes d'exploitation et charges à payer		4 918,8	4 806,6	4 587,6
Obligations au titre de dérivés	5, 7	301,3	191,0	152,9
Passifs d'impôt différé		1 071,0	868,0	586,5
Montants à payer au titre de contrats d'assurance		1 440,0	1 402,7	1 826,0
Passifs au titre de contrats d'assurance	8	40 691,4	39 906,6	39 742,2
Emprunts – société de portefeuille et sociétés d'assurance et de réassurance		6 631,7	6 621,0	6 129,3
Emprunts – sociétés autres que des sociétés d'assurance		2 086,6	2 003,9	1 623,7
Total du passif		<u>57 140,8</u>	<u>55 799,8</u>	<u>54 648,2</u>
Capitaux propres				
Capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires	11	18 663,8	17 780,3	15 199,8
Actions privilégiées		1 335,5	1 335,5	1 335,5
Capitaux propres attribuables aux actionnaires de Fairfax		19 999,3	19 115,8	16 535,3
Participations ne donnant pas le contrôle		4 029,2	3 902,9	4 940,9
Total des capitaux propres		<u>24 028,5</u>	<u>23 018,7</u>	<u>21 476,2</u>
		<u>81 169,3</u>	<u>78 818,5</u>	<u>76 124,4</u>

1) Se reporter à la note 3 pour un supplément d'information sur la transition à IFRS 17.

Voir les notes annexes.

ÉTATS CONSOLIDÉS DU RÉSULTAT NET

Trimestres clos les 31 mars 2023 et 2022

(non audité – en millions de dollars américains, sauf les montants par action)

	Notes	2023	2022 Retraité ¹⁾
Assurance			
Produits des activités d'assurance	15	6 279,9	5 638,2
Charges afférentes aux activités d'assurance	15	(5 177,4)	(4 697,8)
Résultat d'assurance net		<u>1 102,5</u>	<u>940,4</u>
Coût de réassurance		(1 120,0)	(963,8)
Recouvrement des charges afférentes aux activités d'assurance		<u>1 004,3</u>	<u>691,1</u>
Résultat de réassurance net	15	<u>(115,7)</u>	<u>(272,7)</u>
Résultat des services d'assurance		986,8	667,7
Autres charges d'exploitation liées à l'assurance	15	(246,1)	(144,4)
Produits financiers nets (charges financières nettes) tirés des contrats d'assurance	10	(225,8)	513,6
Produits financiers nets (charges financières nettes) tirés des actifs des contrats de réassurance détenus	10	62,4	(94,6)
		<u>577,3</u>	<u>942,3</u>
Produits de placement			
Intérêts et dividendes		382,3	168,9
Quote-part du résultat des entreprises associées	6	333,8	180,6
Profits (pertes) nets sur placements	5	771,2	(195,2)
		<u>1 487,3</u>	<u>154,3</u>
Autres produits et charges			
Produits non liés à l'assurance		1 558,4	1 066,3
Charges non liées à l'assurance		(1 623,1)	(1 075,0)
Charge d'intérêts		(124,3)	(103,9)
Charges du siège social et autres		(106,5)	(78,8)
		<u>(295,5)</u>	<u>(191,4)</u>
Résultat avant impôt sur le résultat		1 769,1	905,2
Charge d'impôt	13	(365,1)	(206,4)
Résultat net		<u>1 404,0</u>	<u>698,8</u>
Attribuable aux :			
Actionnaires de Fairfax		1 250,0	588,7
Participations ne donnant pas le contrôle		154,0	110,1
		<u>1 404,0</u>	<u>698,8</u>
Résultat net par action		53,17 \$	24,23 \$
Résultat net dilué par action		49,38 \$	22,67 \$
Dividendes en trésorerie versés par action		10,00 \$	10,00 \$
Nombre moyen pondéré d'actions en circulation (en milliers)		23 282	23 838

1) Se reporter à la note 3 pour un supplément d'information sur la transition à IFRS 17.

Voir les notes annexes.

ÉTATS CONSOLIDÉS DU RÉSULTAT GLOBAL

Trimestres clos les 31 mars 2023 et 2022

(non audité – en millions de dollars américains)

	2023	2022 <i>Retraité¹⁾</i>
Résultat net	<u>1 404,0</u>	<u>698,8</u>
Autres éléments du résultat global , déduction faite de l'impôt sur le résultat		
Éléments susceptibles d'être reclassés en résultat net		
Profits (pertes) de change latents nets sur les filiales à l'étranger	60,6	(18,1)
Pertes sur couverture de l'investissement net dans des filiales canadiennes	(2,4)	(24,9)
Profits (pertes) sur couverture de l'investissement net dans des établissements européens	(14,3)	18,2
Quote-part des autres éléments du résultat global des entreprises associées, exclusion faite des profits (pertes) nets sur les régimes à prestations définies	2,2	(47,0)
Autres	<u>(3,3)</u>	<u>—</u>
	42,8	(71,8)
Profits de change latents nets sur les entreprises associées reclassés en résultat net	<u>(4,8)</u>	<u>—</u>
	<u>38,0</u>	<u>(71,8)</u>
Éléments qui ne seront pas reclassés en résultat net		
Profits (pertes) nets sur les régimes à prestations définies	(10,3)	50,1
Quote-part des profits nets sur les régimes à prestations définies des entreprises associées	<u>0,3</u>	<u>5,8</u>
	<u>(10,0)</u>	<u>55,9</u>
Autres éléments du résultat global , déduction faite de l'impôt sur le résultat	<u>28,0</u>	<u>(15,9)</u>
Résultat global	<u>1 432,0</u>	<u>682,9</u>
Attribuable aux :		
Actionnaires de Fairfax	1 264,9	600,7
Participations ne donnant pas le contrôle	<u>167,1</u>	<u>82,2</u>
	<u>1 432,0</u>	<u>682,9</u>

1) Se reporter à la note 3 pour un supplément d'information sur la transition à IFRS 17.

Voir les notes annexes.

ÉTATS CONSOLIDÉS DES VARIATIONS DES CAPITAUX PROPRES

Trimestres clos les 31 mars 2023 et 2022

(non audité – en millions de dollars américains)

	Actions ordinaires	Actions propres (au coût)	Paiements fondés sur des actions et autres réserves	Résultats non distribués	Cumul des autres éléments du résultat global	Capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires	Actions privilégiées	Capitaux propres attribuables aux actionnaires de Fairfax	Participations ne donnant pas le contrôle	Total des capitaux propres
Solde au 1^{er} janvier 2023	6 086,3	(891,3)	615,7	10 509,6	(979,6)	15 340,7	1 335,5	16 676,2	3 659,6	20 335,8
Ajustement lié à l'application initiale d'IFRS 17, déduction faite de l'impôt au 1 ^{er} janvier 2022 (note 3)	—	—	—	150,2	—	150,2	—	150,2	10,7	160,9
Ajustement pour tenir compte d'IFRS 17, déduction faite de l'impôt pour l'exercice 2022 (note 3)	—	—	—	2 292,7	(3,3)	2 289,4	—	2 289,4	232,6	2 522,0
Solde retraité au 1^{er} janvier 2023 (note 3)	6 086,3	(891,3)	615,7	12 952,5	(982,9)	17 780,3	1 335,5	19 115,8	3 902,9	23 018,7
Résultat net de la période	—	—	—	1 250,0	—	1 250,0	—	1 250,0	154,0	1 404,0
Autres éléments du résultat global, déduction faite de l'impôt sur le résultat :										
Profits de change latents nets sur les filiales à l'étranger	—	—	—	—	44,0	44,0	—	44,0	16,6	60,6
Pertes sur couverture de l'investissement net dans des filiales canadiennes	—	—	—	—	(2,4)	(2,4)	—	(2,4)	—	(2,4)
Pertes sur couverture de l'investissement net dans des établissements européens	—	—	—	—	(14,3)	(14,3)	—	(14,3)	—	(14,3)
Quote-part des autres éléments du résultat global des entreprises associées, exclusion faite des profits (pertes) nets sur les régimes à prestations définies	—	—	—	—	3,7	3,7	—	3,7	(1,5)	2,2
(Profits) pertes de change latents nets sur les entreprises associées reclassés en résultat net	—	—	—	—	(4,9)	(4,9)	—	(4,9)	0,1	(4,8)
Profits (pertes) nets sur les régimes à prestations définies	—	—	—	—	(10,4)	(10,4)	—	(10,4)	0,1	(10,3)
Quote-part des profits (pertes) nets sur les régimes à prestations définies des entreprises associées	—	—	—	—	1,1	1,1	—	1,1	(0,8)	0,3
Autres	—	—	—	—	(1,9)	(1,9)	—	(1,9)	(1,4)	(3,3)
Émissions liées aux paiements fondés sur des actions	—	45,5	(44,8)	—	—	0,7	—	0,7	—	0,7
Achats et dotation aux amortissements liés aux paiements fondés sur des actions	—	(23,1)	37,9	—	—	14,8	—	14,8	—	14,8
Rachats aux fins d'annulation	(38,8)	—	—	(61,2)	—	(100,0)	—	(100,0)	—	(100,0)
Dividendes sur les actions ordinaires	—	—	—	(245,2)	—	(245,2)	—	(245,2)	(4,7)	(249,9)
Dividendes sur les actions privilégiées	—	—	—	(12,1)	—	(12,1)	—	(12,1)	—	(12,1)
Variations nettes des capitaux permanents	—	—	(35,7)	(14,2)	(4,6)	(54,5)	—	(54,5)	(44,2)	(98,7)
Autres	—	—	—	(0,6)	15,5	14,9	—	14,9	8,1	23,0
Solde au 31 mars 2023	6 047,5	(868,9)	573,1	13 869,2	(957,1)	18 663,8	1 335,5	19 999,3	4 029,2	24 028,5
Solde au 1^{er} janvier 2022	6 182,4	(808,1)	504,8	9 972,2	(801,7)	15 049,6	1 335,5	16 385,1	4 930,2	21 315,3
Ajustement lié à l'application initiale d'IFRS 17, déduction faite de l'impôt au 1 ^{er} janvier 2022 (note 3)	—	—	—	150,2	—	150,2	—	150,2	10,7	160,9
Solde retraité au 1^{er} janvier 2022 (note 3)	6 182,4	(808,1)	504,8	10 122,4	(801,7)	15 199,8	1 335,5	16 535,3	4 940,9	21 476,2
Résultat net de la période	—	—	—	588,7	—	588,7	—	588,7	110,1	698,8
Autres éléments du résultat global, déduction faite de l'impôt sur le résultat :										
Profits (pertes) de change latents nets sur les filiales à l'étranger	—	—	—	—	4,0	4,0	—	4,0	(22,1)	(18,1)
Pertes sur couverture de l'investissement net dans des filiales canadiennes	—	—	—	—	(24,9)	(24,9)	—	(24,9)	—	(24,9)
Profits sur couverture de l'investissement net dans des établissements européens	—	—	—	—	18,2	18,2	—	18,2	—	18,2
Quote-part des autres éléments du résultat global des entreprises associées, exclusion faite des profits nets sur les régimes à prestations définies	—	—	—	—	(39,5)	(39,5)	—	(39,5)	(7,5)	(47,0)
Profits nets sur les régimes à prestations définies	—	—	—	—	48,4	48,4	—	48,4	1,7	50,1
Quote-part des profits nets sur les régimes à prestations définies des entreprises associées	—	—	—	—	5,8	5,8	—	5,8	—	5,8
Émissions liées aux paiements fondés sur des actions	—	33,9	(32,7)	—	—	1,2	—	1,2	(1,8)	(0,6)
Achats et dotation aux amortissements liés aux paiements fondés sur des actions	—	(62,7)	26,9	—	—	(35,8)	—	(35,8)	2,8	(33,0)
Dividendes sur les actions ordinaires	—	—	—	(249,9)	—	(249,9)	—	(249,9)	(2,7)	(252,6)
Dividendes sur les actions privilégiées	—	—	—	(11,2)	—	(11,2)	—	(11,2)	—	(11,2)
Acquisition d'une filiale	—	—	—	—	—	—	—	—	4,1	4,1
Variations nettes des capitaux permanents	—	—	25,8	(13,5)	(0,1)	12,2	—	12,2	(122,6)	(110,4)
Solde au 31 mars 2022	6 182,4	(836,9)	524,8	10 436,5	(789,8)	15 517,0	1 335,5	16 852,5	4 902,9	21 755,4

Voir les notes annexes.

TABLEAUX CONSOLIDÉS DES FLUX DE TRÉSORERIE

Trimestres clos les 31 mars 2023 et 2022

(non audité – en millions de dollars américains)

	Notes	2023	2022 Retraité ¹⁾
Activités d'exploitation			
Résultat net		1 404,0	698,8
Dotation aux amortissements et pertes de valeur	16	186,4	130,3
Amortissement de la prime (l'escompte) sur obligations, montant net		(82,5)	28,0
Amortissement des droits à paiements fondés sur des actions		37,9	26,9
Quote-part du résultat des entreprises associées	6	(333,8)	(180,6)
Impôt sur le résultat différé	13	234,0	122,5
(Profits) pertes nets sur placements	5	(771,2)	195,2
Achats de participations classées comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net, montant net		(2 281,1)	(2 073,2)
Variation des actifs et passifs d'exploitation		481,3	70,8
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation		<u>(1 125,0)</u>	<u>(981,3)</u>
Activités d'investissement			
Ventes de participations dans des entreprises associées	6	682,2	23,6
Achats de participations dans des entreprises associées	6	(216,7)	(9,9)
Achats d'immobilisations corporelles et d'immobilisations incorporelles, montant net		(153,8)	(104,8)
Achats d'immeubles de placement, montant net		(10,2)	(2,1)
Achats de filiales, déduction faite de la trésorerie acquise		(23,4)	(69,2)
Produit tiré de la vente de filiales non liées au secteur de l'assurance, déduction faite de la trésorerie cédée		—	0,5
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement		<u>278,1</u>	<u>(161,9)</u>
Activités de financement			
Emprunts – société de portefeuille et sociétés d'assurance et de réassurance :			
Remboursements		(2,1)	(0,1)
Remboursements nets sur les autres facilités de crédit renouvelables		(10,0)	(10,0)
Emprunts – sociétés autres que des sociétés d'assurance :			
Produit, déduction faite des frais d'émission		63,2	18,0
Remboursements		(8,8)	(4,2)
Remboursements nets sur les facilités de crédit renouvelables et les emprunts à court terme		23,7	141,9
Paiements de capital sur obligations locatives – société de portefeuille et sociétés d'assurance et de réassurance		(14,9)	(16,5)
Paiements de capital sur obligations locatives – sociétés autres que des sociétés d'assurance		(34,8)	(34,7)
Actions à droit de vote subalterne :			
Rachats d'actions à titre d'actions propres		(23,1)	(62,7)
Rachats aux fins d'annulation		(100,0)	—
Dividendes sur les actions ordinaires		(245,2)	(249,9)
Dividendes sur les actions privilégiées		(12,1)	(11,2)
Actions des filiales :			
Émissions à l'intention des détenteurs de participations ne donnant pas le contrôle, déduction faite des frais d'émission		15,6	0,4
Achats de participations ne donnant pas le contrôle		(69,9)	(122,0)
Dividendes versés aux détenteurs de participations ne donnant pas le contrôle		(4,7)	(2,7)
Flux de trésorerie liés aux activités de financement		<u>(423,1)</u>	<u>(353,7)</u>
Diminution de la trésorerie et des équivalents			
Trésorerie et équivalents à l'ouverture de la période		(1 270,0)	(1 496,9)
Écarts de conversion		6 119,6	11 685,4
		9,1	(24,4)
Trésorerie et équivalents à la clôture de la période		<u>4 858,7</u>	<u>10 164,1</u>

1) Se reporter à la note 3 pour un supplément d'information sur la transition à IFRS 17.

Voir les notes annexes.

Table des matières des notes annexes

1. Activités	8
2. Mode de présentation	8
3. Principales méthodes comptables	8
4. Estimations comptables et jugements cruciaux	16
5. Trésorerie et placements	18
6. Participations dans des entreprises associées	22
7. Dérivés	23
8. Passifs au titre des contrats d'assurance	23
9. Contrats de réassurance détenus	25
10. Produits ou charges financiers nets provenant des actifs au titre des contrats d'assurance et de réassurance détenus	27
11. Total des capitaux propres	27
12. Acquisitions et dessaisissements	28
13. Impôt sur le résultat	28
14. Gestion des risques financiers	29
15. Informations sectorielles	33
16. Charges	35

Notes annexes

Trimestres clos les 31 mars 2023 et 2022

(non audité – en dollars américains et en millions de dollars, sauf les montants par action et sauf indication contraire)

1. Activités

Fairfax Financial Holdings Limited (la « société » ou « Fairfax ») est une société de portefeuille qui, par l'entremise de ses filiales, exerce essentiellement ses activités dans les secteurs de l'assurance et la réassurance de dommages et la gestion de placements connexe. La société de portefeuille est constituée en vertu d'une loi fédérale et domiciliée en Ontario, au Canada.

2. Mode de présentation

Les présents états financiers consolidés intermédiaires de la société pour le trimestre clos le 31 mars 2023 ont été préparés conformément aux Normes internationales d'information financière (« IFRS ») publiées par l'International Accounting Standards Board (« IASB ») applicables à la préparation d'états financiers intermédiaires, notamment IAS 34 *Information financière intermédiaire*. Par conséquent, certaines informations normalement comprises dans des états financiers consolidés annuels préparés selon les IFRS publiées par l'IASB ont été omises ou résumées. Ces états financiers consolidés intermédiaires doivent être lus en parallèle avec les états financiers consolidés annuels de la société pour l'exercice clos le 31 décembre 2022, qui ont été établis conformément aux IFRS publiées par l'IASB.

Le 1^{er} janvier 2023, la société a adopté la norme IFRS 17 *Contrats d'assurance* (« IFRS 17 ») publiée par l'IASB. Les détails de la transition d'IFRS 4 à IFRS 17 sont décrits à la note 3, et l'incidence sur le total des capitaux propres de la société au 1^{er} janvier 2022 et au 31 décembre 2022 est présentée dans l'état consolidé des variations des capitaux propres.

Les états financiers consolidés intermédiaires ont été préparés selon la méthode du coût historique, à l'exception des instruments financiers dérivés, des immeubles de placement ainsi que des actifs financiers et passifs financiers classés comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net, qui ont été évalués à la juste valeur, et des actifs au titre des contrats d'assurance et de réassurance détenus, qui ont été évalués conformément aux méthodes comptables décrites à la note 3.

Les présents états financiers consolidés intermédiaires ont été approuvés par le conseil d'administration de la société en vue de leur publication le 11 mai 2023.

3. Principales méthodes comptables

Les principales méthodes comptables appliquées pour la préparation de ces états financiers consolidés intermédiaires sont énoncées dans les états financiers consolidés annuels de la société pour l'exercice clos le 31 décembre 2022, lesquels ont été préparés conformément aux IFRS publiées par l'IASB. Ces méthodes et modes de calcul ont été appliqués de façon uniforme pour toutes les périodes présentées, à l'exception de ce qui est indiqué ci-dessous.

Nouvelles prises de position en comptabilité adoptées en 2023

IFRS 17 Contrats d'assurance (« IFRS 17 »)

IFRS 17, norme exhaustive portant sur la comptabilisation, l'évaluation, la présentation et les informations à fournir à l'égard des contrats d'assurance, a été adoptée par la société le 1^{er} janvier 2023. La norme exige que les entités évaluent les contrats d'assurance selon les estimations actuelles des flux de trésorerie d'exécution, qui comprennent tous les flux de trésorerie futurs associés aux contrats d'assurance, au moyen de l'un des trois modèles d'évaluation, dont deux sont principalement utilisés par la société, comme il est décrit ci-après. La société souscrit principalement des risques d'assurance des entreprises (dommages et risques spéciaux), y compris la réassurance par traité et la réassurance facultative. La société, par l'intermédiaire d'Eurolife, souscrit également des produits d'assurance vie, d'assurance invalidité, d'assurance contre les accidents, d'assurance maladie et d'assurance contre les maladies graves, en plus d'offrir des produits de placement connexes.

Définition et classement

Contrats d'assurance – Les contrats d'assurance sont des contrats comportant un risque d'assurance significatif au moment de la passation du contrat. Il y a risque d'assurance lorsque la société convient d'indemniser un titulaire de police si un événement futur incertain défini a un effet défavorable pour le titulaire de la police. Le risque d'assurance s'entend de la possibilité d'avoir à payer, y compris la variabilité du moment du paiement, un montant significativement plus élevé si l'événement assuré survient que s'il ne survient pas. Les contrats qui ne répondent pas à la définition de contrat d'assurance sont classés comme contrats d'investissement, contrats dérivés ou contrats de service, selon le cas. Les contrats d'assurance comprennent les contrats d'assurance directs et les contrats d'assurance pris en charge (réassurance) émis par la société.

Actifs des contrats de réassurance détenus – Les contrats de réassurance cédés ne libèrent pas la société de sa responsabilité liée aux contrats d'assurance sous-jacents. Les actifs des contrats d'assurance détenus sont présentés séparément à l'état consolidé de la situation financière afin d'indiquer l'ampleur du risque de crédit et les obligations de la société envers ses titulaires de contrats.

Contrats d'assurance acquis dans le cadre d'un transfert ou d'un regroupement d'entreprises – Les contrats d'assurance acquis dans le cadre d'un transfert ou d'un regroupement d'entreprises représentent le risque lié à l'évolution future des sinistres qui ont déjà été subis et au règlement de ces sinistres, en plus de toute couverture d'assurance non échue restante sur les contrats acquis.

Unité de compte et comptabilisation – Les actifs au titre des contrats d'assurance et de réassurance détenus doivent être regroupés en portefeuilles de contrats d'assurance, en fonction du risque sous-jacent et de la gestion de ces risques, puis regroupés de nouveau en groupes en fonction de la rentabilité sous-jacente prévue et de la date d'émission, les groupes ne comportant pas de contrats émis à plus d'un an d'intervalle.

Les contrats d'assurance sont comptabilisés à compter de la première des dates suivantes : le début de la période de couverture du contrat d'assurance; lorsque le paiement du titulaire de police devient exigible ou, s'il n'y a pas de date d'échéance contractuelle, lorsqu'il est reçu; et lorsqu'un contrat est déficitaire.

Les actifs au titre des contrats de réassurance détenus qui offrent une couverture de réassurance proportionnelle sont comptabilisés à compter du début de la période de couverture du contrat de réassurance ou, si elle est postérieure, à compter de la date de comptabilisation initiale des contrats d'assurance sous-jacents.

Les autres actifs au titre des contrats de réassurance détenus sont comptabilisés au début de la période de couverture du contrat de réassurance, à moins que la société ne comptabilise les contrats d'assurance déficitaires à une date antérieure à la date à laquelle ils sont réassurés et que le contrat de réassurance connexe a été conclu avant la comptabilisation du contrat déficitaire, auquel cas les actifs au titre des contrats de réassurance détenus sont comptabilisés à la date de comptabilisation des groupes de contrats d'assurance sous-jacents déficitaires.

Lorsque les actifs au titre des contrats d'assurance et de réassurance détenus sont comptabilisés, ils sont ajoutés à un groupe de contrats existant lorsque cela est possible. Si le contrat d'assurance ne peut être ajouté à un groupe existant selon les critères énoncés ci-dessus, un nouveau groupe est constitué. Les groupes de contrats sont établis au moment de la comptabilisation initiale et leur composition n'est pas revue lorsque tous les contrats ont été ajoutés au groupe.

Pour les contrats d'assurance acquis comportant des sinistres survenus et une couverture restante, la société est considérée comme ayant émis un nouveau contrat d'assurance distinct comportant deux couvertures : une couverture pour les sinistres non encore survenus et une couverture pour l'évolution des sinistres qui sont déjà survenus. Dans le cas des contrats acquis au cours de leur période de règlement qui sont entièrement acquis, la société est considérée comme ayant prévu une couverture pour l'évolution défavorable du passif au titre des sinistres acquis. Ces types de contrats d'assurance sont comptabilisés comme s'ils avaient été conclus à la date d'acquisition ou de transfert.

Évaluation

La société évalue ses actifs au titre des contrats d'assurance et de réassurance détenus selon les types de contrats souscrits, principalement au moyen de deux modèles : la méthode de la répartition des primes (« MRP ») et, dans une moindre mesure, le modèle général d'évaluation (le « MGE »), essentiellement pour ses activités d'assurance vie et de liquidation de sinistres. Les contrats de courte durée pour lesquels il n'y a pas de variabilité importante des flux de trésorerie sont principalement évalués selon la MRP, tandis que les contrats de longue durée, qui comprennent souvent des contrats acquis, sont principalement évalués selon le MGE. Les principes de l'évaluation initiale et de l'évaluation ultérieure dans le cadre de l'application du MGE ou de la MRP s'appliquent aux contrats d'assurance de dommages et d'assurance vie. Les éléments de l'évaluation sont les suivants :

Périmètre du contrat – Le périmètre du contrat détermine les flux de trésorerie qui sont inclus dans l'évaluation d'un groupe d'actifs au titre de contrats d'assurance et de réassurance détenus. Pour les contrats d'assurance, les flux de trésorerie se situent dans le périmètre du contrat s'ils découlent de droits et d'obligations substantiels qui existent au cours de la période de présentation de l'information financière pendant laquelle la société peut obliger le titulaire de police à payer des primes ou a une obligation réelle de fournir des services, y compris une couverture d'assurance. Pour les actifs au titre des contrats de réassurance détenus, les flux de trésorerie se situent dans le périmètre du contrat s'ils découlent de droits et d'obligations substantiels qui existent au cours de la période de présentation de l'information financière pendant laquelle la société est tenue de verser des montants au réassureur ou a un droit substantiel de recevoir des services du réassureur.

Flux de trésorerie d'exécution à l'intérieur du périmètre du contrat – Les flux de trésorerie d'exécution sont des estimations courantes des flux de trésorerie à l'intérieur du périmètre du contrat d'un groupe de contrats portant sur les primes, les sinistres, les frais d'acquisition et les autres charges que la société prévoit, après ajustement pour tenir compte du calendrier et de l'incertitude de ces montants selon un ajustement explicite au titre des risques non financiers.

Deux types de coûts directement attribuables sont inclus dans le périmètre du contrat :

Frais d'acquisition – Certains frais d'acquisition de contrats d'assurance, qui comprennent les commissions de courtage, les taxes sur les primes, les charges techniques et les frais généraux connexes, sont différés et amortis en résultat net à mesure que les primes connexes sont acquises. Les flux de trésorerie liés aux frais d'acquisition sont attribués aux groupes de contrats d'assurance qui ont généré les charges. Les flux de trésorerie liés aux frais d'acquisition payés avant la comptabilisation du groupe de contrats connexe sont comptabilisés à titre d'actif, puis décomptabilisés et inclus dans le groupe de contrats d'assurance lorsque les contrats connexes sont comptabilisés. À chaque date de clôture, la société effectue un test de dépréciation et comptabilise les pertes de valeur lorsque la valeur comptable de l'actif excède les entrées de trésorerie nettes prévues pour le groupe de contrats d'assurance connexe. La société annule toute perte de valeur et augmente la valeur comptable de l'actif dans la mesure où les conditions de dépréciation se sont améliorées.

Autres coûts engagés pour l'exécution des contrats d'assurance – Ces coûts comprennent tous les coûts directement attribuables restants qui ne sont pas classés dans les frais d'acquisition et comprennent les sinistres, ainsi que les frais de règlement de sinistres attribués et non attribués et les frais généraux connexes.

Contrats évalués selon la méthode de répartition des primes

La société utilise la MRP pour évaluer tous les actifs au titre des contrats d'assurance et de réassurance détenus qui sont admissibles à la méthode simplifiée. Les actifs au titre des contrats d'assurance et de réassurance détenus sont admissibles lorsque la période de couverture de chaque contrat dans le groupe est d'un an ou moins ou lorsque la société s'attend raisonnablement à ce que l'évaluation du passif au titre de la couverture restante (« PCR ») ne diffère pas de manière importante de l'évaluation qui aurait été faite en utilisant le MGE. Lorsqu'elle compare les différentes évaluations possibles, la société tient compte de l'incidence des différentes façons de présenter le PCR à l'état consolidé du résultat net, de l'incidence de l'actualisation et des risques financiers, et de l'existence éventuelle d'une variabilité significative des flux de trésorerie.

Contrats d'assurance

Évaluation initiale – À la comptabilisation initiale de chaque groupe de contrats d'assurance, la valeur comptable du PCR correspond au total des primes reçues au moment de la comptabilisation initiale, moins les flux de trésorerie liés aux frais d'acquisition attribués au groupe, ajustés pour tenir compte de tout montant comptabilisé antérieurement au titre des flux de trésorerie liés au groupe (y compris les actifs au titre des flux de trésorerie liés aux frais d'acquisition). La société reporte et amortit les flux de trésorerie liés aux frais d'acquisition pour tous les groupes de contrats. À moins que les contrats ne soient déficitaires, l'ajustement explicite du risque non financier n'est estimé que pour l'évaluation du passif au titre des sinistres survenus (« PSS »).

S'il y a des indications qu'un groupe de contrats d'assurance est déficitaire, la société comptabilise une perte au titre des charges afférentes aux activités d'assurance dans l'état consolidé du résultat net et augmente le PCR si les estimations actuelles des flux de trésorerie liés à l'exécution de la couverture restante excèdent la valeur comptable du PCR. Cet excédent est comptabilisé à titre d'élément de perte du PCR, lequel est présenté dans les passifs au titre des contrats d'assurance à l'état consolidé de la situation financière.

Évaluation ultérieure – La valeur comptable d'un groupe de contrats d'assurance à chaque date de clôture correspond à la somme du PCR et du PSS. Lors de l'évaluation ultérieure, la valeur comptable du PCR est augmentée de toute prime reçue et de l'amortissement des flux de trésorerie liés aux frais d'acquisition comptabilisés en charges, et diminuée du montant comptabilisé à titre de produits des activités d'assurance liés aux services fournis et des flux de trésorerie liés aux frais d'acquisition supplémentaires, le cas échéant, attribués après la comptabilisation initiale.

Le PSS inclut les flux de trésorerie d'exécution relatifs aux sinistres subis et aux charges qui n'ont pas encore été payés, y compris les sinistres subis mais non déclarés (« SSND »). Il tient compte à la fois d'un ajustement au titre du risque non financier et de la valeur temps de l'argent, car la plupart des contrats d'assurance de la société émis et évalués selon la MRP ont habituellement une période de règlement de plus d'un an.

Pour chaque période de présentation de l'information financière, la société réévalue l'élément de perte en utilisant le même calcul qu'à la comptabilisation initiale et reflète les variations en ajustant l'élément de perte, au besoin, jusqu'à ce que l'élément de perte soit ramené à zéro, ces ajustements étant comptabilisés dans les charges liées aux activités d'assurance. S'il n'y avait pas d'élément de perte lors de la comptabilisation initiale, mais qu'il y a des indications qu'un groupe de contrats est déficitaire lors de l'évaluation ultérieure, la société établit l'élément de perte selon la même méthode que lors de la comptabilisation initiale.

Actifs au titre des contrats de réassurance détenus

Évaluation initiale – Au moment de la comptabilisation initiale de chaque groupe de contrats de réassurance, la valeur comptable de l'actif au titre de la couverture restante (« ACR ») est évaluée comme étant les primes versées (c.-à-d. les primes cédées) au moment de la comptabilisation initiale, ajustées pour tenir compte des commissions de réassurance qui ne sont pas conditionnelles aux sinistres et de tout montant comptabilisé antérieurement au titre des flux de trésorerie liés au groupe. La société ne comptabilise pas de flux de trésorerie liés aux frais d'acquisition pour les actifs au titre des contrats de réassurance détenus. Pour les contrats évalués selon la MRP, l'ajustement explicite au titre du risque non financier n'est estimé que pour l'évaluation de l'actif au titre des sinistres survenus (« ASS »).

Lorsqu'il existe un groupe de contrats sous-jacents déficitaires, une composant recouvrement de pertes est créée pour le groupe d'actifs au titre des contrats de réassurance détenus, ce qui ajuste l'ACR et détermine les montants qui sont ultérieurement présentés dans l'état consolidé du résultat net au titre du résultat de la réassurance net à titre de reprises de pertes et qui sont retirés du coût de réassurance.

Évaluation ultérieure – La valeur comptable d'un groupe d'actifs au titre de contrats de réassurance détenus à chaque date de clôture correspond à la somme de l'ACR et de l'ASS. Lors de l'évaluation ultérieure, la valeur comptable de l'ACR est augmentée de toute prime payée et diminuée du montant comptabilisé à titre de coût de réassurance pour les services reçus.

Pour les contrats évalués selon la MRP, l'actif au titre des sinistres survenus est évalué de la même manière que l'actif au titre des sinistres survenus selon le MGE et reflète un ajustement au titre du risque non financier et de la valeur temps de l'argent, étant donné que la plupart des actifs au titre des contrats de réassurance détenus et évalués selon la MRP ont habituellement une période de règlement de plus d'un an.

S'il existe un composant recouvrement de pertes, celui-ci est ajusté lors de l'évaluation ultérieure afin de refléter les variations de l'élément de perte du groupe déficitaire de contrats sous-jacents dans la mesure où elles ont une incidence sur les flux de trésorerie réassurés, mais il ne peut excéder la partie de l'élément de perte du groupe déficitaire de contrats sous-jacents que la société s'attend à recouvrer des actifs au titre des contrats de réassurance détenus par le groupe.

Contrats évalués selon le modèle général d'évaluation

Contrats d'assurance

Évaluation initiale – Au moment de la comptabilisation initiale, la société évalue un groupe de contrats d'assurance comme le total i) des flux de trésorerie d'exécution, qui comprennent les estimations des flux de trésorerie futurs, ajustés pour tenir compte de la valeur temps de l'argent et du risque financier et non financier, et ii) de la marge sur services contractuels (« MSC ») représentant le profit non acquis.

L'ajustement au titre du risque non financier pour un groupe de contrats d'assurance, déterminé séparément des autres estimations, reflète la compensation nécessaire pour supporter l'incertitude quant au montant et au calendrier des flux de trésorerie découlant du risque non financier. Dans le cas des contrats d'assurance émis, la tranche de l'ajustement au titre du risque non financier lié au PCR est comptabilisée dans les produits des activités d'assurance à mesure que le risque est éliminé, tandis que la tranche liée au PSS est comptabilisée dans les charges afférentes aux activités d'assurance. La totalité de la variation de l'ajustement au titre du risque est donc incluse dans le résultat des activités d'assurance à l'état consolidé du résultat net. Les jugements importants utilisés pour déterminer l'ajustement au titre du risque sont décrits plus en détail à la note 4.

Lors de la comptabilisation initiale d'un groupe de contrats d'assurance, la MSC est comptabilisée comme les entrées nettes du total des flux de trésorerie d'exécution et de tout montant découlant de la décomptabilisation de tout actif ou passif comptabilisé antérieurement au titre des flux de trésorerie liés au groupe (y compris les actifs provenant des flux de trésorerie liés aux frais d'acquisition).

Si les flux de trésorerie d'exécution constituent une sortie de trésorerie nette, le groupe de contrats d'assurance est alors déficitaire et la sortie de trésorerie nette est comptabilisée à titre de perte dans les charges afférentes aux activités d'assurance à l'état consolidé du résultat net et à titre d'élément de perte dans le PCR à l'état consolidé de la situation financière pour représenter le montant de la sortie de trésorerie nette, ce qui détermine les montants qui sont par la suite présentés dans les produits des activités d'assurance et dans les charges afférentes aux activités d'assurance.

Évaluation ultérieure – La valeur comptable d'un groupe de contrats d'assurance à chaque date de clôture correspond à la somme du PCR et du PSS. Le PCR comprend les flux de trésorerie d'exécution qui se rapportent à la couverture et aux services d'assurance futurs et à la MSC restante. Le PSS inclut les flux de trésorerie d'exécution relatifs aux sinistres subis et aux charges qui n'ont pas encore été payés, y compris les sinistres subis mais non déclarés.

Les flux de trésorerie d'exécution des groupes de contrats d'assurance sont évalués à la date de clôture au moyen des estimations actuelles des flux de trésorerie futurs, des taux d'actualisation courants et des estimations actuelles de l'ajustement au titre du risque non financier.

Les variations des flux de trésorerie d'exécution prévus qui ont trait aux services futurs ajustent la MSC ou sont comptabilisées dans l'état consolidé du résultat net s'il y a un élément de perte ou s'il n'y a pas de MSC. Les variations des flux de trésorerie d'exécution liés aux services rendus au cours de la période ou par le passé sont comptabilisées dans l'état consolidé du résultat net. Toute variation découlant de l'incidence de la valeur temps du risque monétaire ou financier est comptabilisée à l'état consolidé du résultat net dans les produits financiers nets (charges financières nettes) tirés des contrats d'assurance.

La MSC de chaque groupe de contrats est ajustée pour tenir compte des variations du profit non acquis, y compris des nouveaux contrats, de la désactualisation de la MSC, des modifications des hypothèses liées aux services futurs qui ont une incidence sur les flux de trésorerie d'exécution, de l'incidence des écarts de change sur la MSC, et de la MSC comptabilisée dans les produits liés aux services fournis au cours de la période considérée.

S'il existe un élément de perte lorsqu'il y a variation des flux de trésorerie d'exécution du PCR, ceux-ci sont répartis entre l'élément de perte et le PCR, exclusion faite de l'élément de perte sur une base systématique. La base systématique est déterminée par la proportion de l'élément de perte par rapport à l'estimation totale de la valeur actualisée des sorties de fonds futures, plus l'ajustement au titre du risque non financier au début de chaque exercice (ou lors de la comptabilisation initiale si un groupe de contrats est comptabilisé initialement au cours de l'exercice). Les diminutions des flux de trésorerie d'exécution futurs réduisent l'élément de perte résiduel et rétablissent la MSC après que l'élément de perte a été ramené à zéro, et inversement, les augmentations des flux de trésorerie d'exécution futurs augmentent l'élément de perte, les variations de l'élément de perte étant comptabilisées dans les charges afférentes aux activités d'assurance à l'état consolidé du résultat net. La société applique la répartition systématique avant les augmentations et les diminutions de l'élément de perte lié aux services futurs à chaque période de présentation de l'information financière. Les produits financiers ou les charges financières d'assurance seront attribués à l'élément de perte dans le cadre de la répartition systématique aux taux actuels.

Actifs au titre des contrats de réassurance détenus

Évaluation initiale – Au moment de la comptabilisation initiale, la MSC d'un groupe d'actifs au titre de contrats de réassurance détenus représente le coût net ou le profit net à l'achat de réassurance. La MSC est évaluée comme étant le montant égal et opposé au total des flux de trésorerie d'exécution, de tout montant découlant de la décomptabilisation de tout actif ou passif comptabilisé antérieurement au titre des flux de trésorerie liés au groupe, de tout flux de trésorerie en découlant à cette date et de tout produit comptabilisé à l'état consolidé du résultat net en raison de contrats sous-jacents déficitaires comptabilisés à cette date. Toutefois, si un coût net à l'achat d'une couverture de réassurance se rapporte à des événements assurés survenus avant la comptabilisation initiale du groupe, la société comptabilise immédiatement le coût dans l'état consolidé du résultat net à titre de charge dans le résultat net de réassurance.

La société évalue les estimations de la valeur actuelle des flux de trésorerie futurs à l'aide d'hypothèses qui sont conformes à celles utilisées pour évaluer les estimations de la valeur actuelle des flux de trésorerie futurs pour les contrats d'assurance sous-jacents, après ajustement pour tenir compte de tout risque de non-exécution par le réassureur, qui représente les pertes découlant de différends ou du risque de crédit. La société ne comptabilise pas de flux de trésorerie liés aux frais d'acquisition pour les actifs au titre des contrats de réassurance détenus.

L'ajustement au titre du risque non financier correspond au montant de risque transféré par la société au réassureur et est calculé en déterminant ces montants sur une base de réassurance brute et nette, la différence représentant les montants transférés. Les jugements importants utilisés pour déterminer l'ajustement au titre du risque sont décrits plus en détail à la note 4.

La société ajuste la MSC du groupe de contrats de réassurance et comptabilise un composant recouvrement de pertes lors de la comptabilisation initiale des contrats sous-jacents déficitaires, si le contrat de réassurance est conclu avant la comptabilisation des contrats sous-jacents déficitaires ou en même temps que celle-ci. L'ajustement de la MSC est déterminé en multipliant le montant de la perte liée aux contrats sous-jacents par le pourcentage prévu du recouvrement des sinistres sur les contrats sous-jacents.

Un composant recouvrement des pertes est créé pour le groupe d'actifs au titre des contrats de réassurance détenus, lequel vient ajuster la MSC et permet d'établir les montants qui sont par la suite présentés, à l'état consolidé du résultat net, dans le résultat net de la réassurance, à titre de reprises de recouvrement de pertes, et qui sont retirés du coût de réassurance.

Pour les actifs des contrats de réassurance acquis lors d'un transfert de contrats ou d'un regroupement d'entreprises couvrant des contrats sous-jacents déficitaires, l'ajustement de la MSC est déterminé selon le même calcul, sauf qu'il est calculé à la date d'acquisition.

Dans le cas des actifs des contrats de réassurance acquis dans le cadre d'un regroupement d'entreprises, l'ajustement de la MSC réduit le goodwill ou augmente un profit sur une acquisition à des conditions avantageuses.

Évaluation ultérieure – La valeur comptable d'un groupe d'actifs au titre de contrats de réassurance détenus à chaque date de clôture correspond à la somme de l'ACR et de l'ASS. L'ACR comprend i) les flux de trésorerie d'exécution qui se rapportent aux services contractuels qui seront reçus au cours des périodes futures, et ii) toute MSC restante à cette date. L'ASS inclut les flux de trésorerie d'exécution pour le recouvrement des sinistres et des charges qui n'ont pas encore été reçus, y compris pour le recouvrement des sinistres qui ont été subis mais qui n'ont pas encore été déclarés.

La MSC de chaque groupe d'actifs au titre de contrats de réassurance détenus est ajustée pour tenir compte des variations des flux de trésorerie futurs, y compris ceux découlant des nouveaux contrats, des modifications des hypothèses et des montants comptabilisés dans l'état du résultat net au titre des services reçus au cours de la période considérée.

S'il existe un composant recouvrement de pertes, celui-ci est ajusté lors de l'évaluation ultérieure afin de refléter les variations de l'élément de perte du groupe déficitaire de contrats sous-jacents dans la mesure où elles ont une incidence sur les flux de trésorerie réassurés, mais ne peut excéder la partie de l'élément de perte du groupe déficitaire de contrats sous-jacents que la société s'attend à recouvrer des actifs des contrats de réassurance détenus par le groupe.

Contrats d'assurance acquis lors d'un transfert ou d'un regroupement d'entreprises

Évaluation initiale – Lors de la comptabilisation initiale des contrats d'assurance acquis dans le cadre d'un transfert ou d'un regroupement d'entreprises, la société comptabilise les contrats comme si elle les avait conclus à la date d'acquisition. La contrepartie reçue ou payée représente la prime réputée reçue pour les contrats d'assurance acquis dans le cadre d'un transfert ou d'un regroupement d'entreprises. Par conséquent, les contrats acquis qui sont dans leur période de règlement sont inclus dans le PCR et étendent la période de couverture pour refléter le règlement attendu de ces réclamations.

Évaluation ultérieure – Lors de l'évaluation ultérieure des contrats d'assurance qui sont acquis dans le cadre d'un transfert ou d'un regroupement d'entreprises, la société comptabilise les contrats selon les mêmes principes que ceux qui s'appliquent aux autres contrats d'assurance évalués selon le MGE, et le PCR est porté dans les produits des activités d'assurance selon le modèle de règlement des sinistres prévu, les charges représentant le règlement des sinistres.

Décomptabilisation et modification de contrats

Un contrat d'assurance est décomptabilisé lorsqu'il est éteint, c'est-à-dire lorsque les obligations spécifiées au contrat expirent ou sont acquittées ou annulées. Un contrat d'assurance est également décomptabilisé si ses modalités sont modifiées d'une manière qui aurait modifié considérablement la comptabilisation du contrat si les nouvelles modalités avaient toujours existé, auquel cas un nouveau contrat fondé sur les modalités modifiées est comptabilisé. Si la modification d'un contrat d'assurance ne donne pas lieu à une décomptabilisation, les variations des flux de trésorerie découlant de la modification sont traitées comme des changements dans les estimations des flux de trésorerie d'exécution.

Présentation

Les portefeuilles de contrats d'assurance qui sont des actifs et ceux qui sont des passifs, et les portefeuilles d'actifs au titre de contrats de réassurance détenus qui sont des actifs et ceux qui sont des passifs, sont présentés au montant net à l'état consolidé de la situation financière. Tout actif ou passif comptabilisé au titre des flux de trésorerie avant la comptabilisation du groupe de contrats connexe (y compris tout actif au titre des flux de trésorerie liés aux frais d'acquisition) est inclus dans la valeur comptable des portefeuilles de contrats connexes (voir la note 8).

Les montants comptabilisés dans les contrats d'assurance à l'état consolidé du résultat net sont ventilés entre i) le résultat des activités d'assurance, qui comprend les produits des activités d'assurance et les charges des activités d'assurance (soit le résultat net des activités d'assurance), ii) le coût de réassurance et les recouvrements des charges des activités d'assurance (soit le résultat net des activités de réassurance) et iii) les produits financiers nets ou charges financières nettes au titre des contrats d'assurance.

Les variations de l'ajustement au titre du risque non financier ne sont pas ventilées entre le résultat des activités d'assurance et les produits financiers nets ou charges financières nettes liés aux contrats d'assurance. Toutes les variations de l'ajustement au titre du risque non financier sont incluses dans le résultat des activités d'assurance à l'état consolidé du résultat net.

État consolidé du résultat net

Produits des activités d'assurance

Contrats évalués selon la MRP

Pour les contrats évalués selon la MRP, la société comptabilise les produits des activités d'assurance en fonction des encaissements de primes prévus et de l'écoulement du temps sur la période de couverture d'un groupe de contrats, à moins que le dégageant du risque diffère considérablement de l'écoulement du temps, auquel cas les produits des activités d'assurance sont comptabilisés en fonction du dégageant du risque.

Contrats évalués selon le MGE

Les produits des activités d'assurance sont comptabilisés sur la durée de couverture des polices sous-jacentes en fonction du niveau de protection fourni, qui est représenté par le total des variations du PCR pour lequel une contrepartie est attendue, et comprennent les éléments suivants :

- la libération de la MSC, mesurée en fonction des services fournis, comme il est décrit ci-dessous;
- les variations de l'ajustement au titre du risque non financier lié aux services rendus au cours de l'exercice, évaluées selon les montants attendus au début de l'exercice;
- les sinistres et autres charges afférentes aux activités d'assurance survenus au cours de la période, évalués aux montants prévus au début de l'exercice;
- les produits des activités d'assurance seraient réduits du montant d'une attribution systématique à l'élément de perte pour tenir compte des variations de l'ajustement au titre des risques et des sinistres survenus et autres charges afférentes aux activités d'assurance;
- l'amortissement des flux de trésorerie liés aux frais d'acquisition;
- d'autres montants, y compris les ajustements des primes liés aux résultats techniques.

Le montant de la MSC qui est constaté à titre de produits des activités d'assurance pour chaque période est déterminé en calculant le montant des services d'assurance fournis au cours de la période considérée par rapport aux périodes futures sur la période de couverture prévue. La période de couverture prévue reflète la durée de la couverture et les attentes à l'égard des événements assurés survenant dans la mesure où ils ont une incidence sur la période de couverture prévue.

Charges afférentes aux activités d'assurance

Les charges afférentes aux activités d'assurance découlant des contrats d'assurance sont comptabilisées à l'état consolidé du résultat net lorsqu'elles sont engagées et comprennent les sinistres, les autres charges afférentes aux activités d'assurance, l'amortissement des frais d'acquisition d'assurance, les pertes et les reprises de pertes sur contrats déficitaires, ainsi que les pertes de valeur et les reprises de pertes de valeur sur les flux de trésorerie liés aux frais d'acquisition.

Résultat de réassurance net

Le résultat de réassurance net comprend le coût de réassurance moins les recouvrements des charges afférentes aux activités d'assurance auprès des réassureurs. Le coût de réassurance est comptabilisé dans l'état consolidé du résultat net à mesure que les services sont reçus du réassureur sur la période de couverture. Les recouvrements des charges afférentes aux activités d'assurance auprès des réassureurs sont comptabilisés dans l'état consolidé du résultat net à mesure que les sinistres et autres charges afférentes aux activités d'assurance sont recouverts, y compris toute variation dans les attentes à l'égard de ces montants et des recouvrements et reprises de recouvrements du composant recouvrement de pertes. L'établissement du composant recouvrement de pertes et les augmentations ou diminutions subséquentes du composant recouvrement de pertes liées aux services futurs sont présentés dans le résultat net de réassurance.

Produits financiers nets ou charges financières nettes liées aux contrats d'assurance et aux actifs au titre des contrats de réassurance détenus

Les produits financiers nets ou les charges financières nettes liés aux actifs au titre des contrats d'assurance et de réassurance détenus, tels qu'ils sont présentés dans l'état consolidé du résultat net, comprennent les variations de la valeur comptable des contrats d'assurance et de réassurance découlant de l'incidence de la valeur temps de l'argent. Les sources des produits financiers et des charges financières d'assurance proviennent des effets de l'actualisation des flux de trésorerie d'exécution de l'ACR et du PCR dans le cadre du MGE, et de l'ASS et du PSS dans le cadre de tous les modèles d'évaluation aux taux actuels; de l'actualisation de l'ACR et du PCR dans le cadre de la MRP lorsqu'il existe une composante de financement significative et de l'accroissement des intérêts sur la MSC à des taux bloqués. Les autres risques financiers comprennent l'incidence des fluctuations des taux de change au sein d'un groupe de contrats pour lesquels les flux de trésorerie sont convertis dans la monnaie fonctionnelle à chaque date de clôture afin de refléter le fait que les actifs et les passifs au titre des contrats d'assurance et de réassurance sont traités comme des éléments monétaires.

Créances et montants à payer découlant de contrats d'assurance

Les créances et montants à payer découlant de contrats d'assurance se composent principalement de montants à recevoir de tiers administrateurs et d'autres intermédiaires, ou à payer à ceux-ci, montants qui ne sont pas directement attribuables à un groupe de contrats d'assurance ou de réassurance spécifique.

Transactions libellées en monnaies étrangères

Les transactions libellées en monnaies étrangères sont converties dans les monnaies fonctionnelles des filiales aux taux de change en vigueur à la date des transactions. Les gains et pertes de change résultant du règlement de ces transactions et de la conversion, au taux de change en vigueur à la fin de la période, des actifs et passifs monétaires libellés en devises étrangères liés aux passifs et aux actifs au titre des contrats de réassurance détenus sont comptabilisés dans l'état consolidé du résultat net.

Incidence de la transition

Selon les dispositions transitoires d'IFRS 17, l'incidence cumulative de l'application initiale d'IFRS 17 a été une augmentation de 150,2 \$ des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires, qui a été comptabilisée à titre d'ajustement des résultats non distribués dans l'état consolidé de la situation financière d'ouverture au 1^{er} janvier 2022. De plus, chaque période antérieure présentée a été retraitée, le cas échéant, ce qui a donné lieu à une augmentation de 2 229,3 \$ du résultat net consolidé attribuable aux actionnaires de Fairfax pour l'exercice clos le 31 décembre 2022 et à une augmentation cumulative de 2 439,6 \$ des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires au 31 décembre 2022. Ces ajustements sont présentés dans les états consolidés des variations des capitaux propres pour les trimestres clos les 31 mars 2023 et 2022, selon le cas.

La majorité des contrats d'assurance émis et des actifs au titre des contrats de réassurance détenus par la société sont évalués selon la MRP, ce qui réduit au minimum les différences entre IFRS 4 et IFRS 17. Les principes d'évaluation de la MRP qui diffèrent de ceux d'IFRS 4 comprennent principalement :

- l'actualisation et l'inclusion d'un ajustement pour tenir compte d'un risque spécifique au titre du risque non financier pour la provision pour sinistres et frais de règlement de sinistres (auparavant incluse dans les passifs au titre des contrats d'assurance à l'état consolidé de la situation financière) et maintenant incluse dans le PSS et l'ASS;
- l'évaluation des primes non acquises (précédemment incluse dans les passifs au titre des contrats d'assurance dans l'état consolidé de la situation financière) et des frais d'acquisition de primes différés, qui sont désormais évalués comme les flux de trésorerie réels des primes reçues moins les flux de trésorerie payés liés aux frais d'acquisition et qui sont inclus en montants nets dans le PCR et l'ACR;
- la compensation de certaines charges de commissions de la société cédante avec les produits des activités d'assurance, lesquels étaient présentés au montant brut dans l'état consolidé du résultat net selon IFRS 4;
- la compensation de certains produits tirés des commissions cédées de réassurance avec le coût de réassurance, qui étaient présentés au montant brut dans l'état consolidé du résultat net selon IFRS 4;
- l'inclusion, dans l'état consolidé du résultat net, du montant net des produits financiers ou charges financières d'assurance découlant des actifs au titre des contrats d'assurance et de réassurance détenus, qui représente l'accroissement de l'effet de l'actualisation et les variations des taux d'intérêt et des autres hypothèses financières.

Les augmentations cumulatives des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires se présentent comme suit :

	31 décembre 2022	1^{er} janvier 2022
Capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires préalablement présentés :	15 340,7	15 049,6
Ajustements selon IFRS 17 :		
Actualisation de la provision pour sinistres et frais de règlement de sinistres	4 668,7	1 536,9
Inclusion d'un ajustement pour tenir compte d'un risque spécifique au titre du risque non financier pour la provision pour sinistres et frais de règlement de sinistres	(1 635,5)	(1 421,8)
Autres ajustements d'évaluation	375,8	106,7
Impôt sur le résultat différé	(726,1)	(60,9)
Participations ne donnant pas le contrôle	(243,3)	(10,7)
	<u>2 439,6</u>	<u>150,2</u>
Capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires après retraitement	<u>17 780,3</u>	<u>15 199,8</u>

L'approche rétrospective intégrale a été principalement appliquée pour identifier, comptabiliser et évaluer les actifs au titre des contrats d'assurance et de réassurance détenus lors de la transition à IFRS 17 lorsque cela était possible. Lorsqu'il était impraticable de le faire, l'approche rétrospective modifiée a été appliquée.

Approche rétrospective intégrale – Selon l’approche rétrospective intégrale, au 1^{er} janvier 2022, la société a identifié, comptabilisé et évalué chaque groupe d’actifs au titre des contrats d’assurance et de réassurance détenus et tout actif au titre des frais d’acquisition, et a décomptabilisé des soldes présentés antérieurement qui n’auraient pas existé si IFRS 17 avait toujours été appliquée. Ces soldes comprennent les frais d’acquisition de primes différés liés aux contrats d’assurance et certains montants à recevoir et à payer au titre des contrats d’assurance, y compris les provisions pour sinistres et les primes non acquises qui sont pris en compte dans l’évaluation des actifs des contrats d’assurance et de de réassurance détenus en vertu d’IFRS 17.

La société a jugé que l’approche rétrospective intégrale était impraticable lorsque les effets de l’application rétrospective ne pouvaient être déterminés ou lorsque des hypothèses rétrospectives étaient nécessaires quant aux intentions de la direction au cours des périodes précédentes, y compris l’estimation des montants comptabilisés, évalués ou présentés au cours de ces périodes. Parmi les facteurs à prendre en considération pour déterminer si les données sont impraticables, mentionnons les limites liées aux changements et aux conversions de systèmes, la conservation des données et la qualité des données.

La société a déterminé que des informations raisonnables et justifiables étaient disponibles pour la majorité des actifs au titre des contrats d’assurance et de réassurance détenus, en particulier ceux qui sont évalués dans le cadre de la MRP. Lorsque l’approche rétrospective intégrale était jugée impraticable, l’approche rétrospective modifiée a été utilisée et visait principalement certains contrats de longue durée et certains contrats d’assurance acquis dont les modèles d’évaluation étaient autres que ceux de la MRP.

Indépendamment de la méthode de transition appliquée, les modifications corrélatives apportées à IFRS 3 *Regroupements d’entreprises* par IFRS 17 exigeaient que les contrats acquis soient classés comme des contrats d’assurance en fonction des modalités contractuelles et d’autres facteurs à la date d’acquisition. Cette exigence n’a pas été appliquée aux regroupements d’entreprises effectués avant le 1^{er} janvier 2023, pour lesquels les contrats acquis ont été classés comme des contrats d’assurance selon les conditions à la passation du contrat.

Tableaux consolidés des flux de trésorerie – L’application d’IFRS 17 n’a pas eu d’incidence sur le total des flux de trésorerie de la société liés aux activités d’exploitation, d’investissement ou de financement.

Autres prises de position comptables adoptées en 2023

Le 1^{er} janvier 2023, la société a également adopté les modifications suivantes, qui n’ont pas eu d’incidence importante sur ses états financiers consolidés : *Impôt différé rattaché à des actifs et des passifs issus d’une même transaction* (modifications d’IAS 12), *Informations à fournir sur les méthodes comptables* (modifications d’IAS 1 et de l’énoncé de pratiques en IFRS 2) et *Définition des estimations comptables* (modifications d’IAS 8).

4. Estimations comptables et jugements cruciaux

Dans les présents états financiers consolidés intermédiaires, la direction a fait des estimations et posé des jugements critiques pour déterminer : i) l’évaluation des actifs au titre des contrats d’assurance et de réassurance détenus (notes 8 et 9, respectivement), comme il est décrit ci-après; et ii) la juste valeur des instruments financiers classés dans le niveau 3 de la hiérarchie des justes valeurs (note 5), conformément à ce qui est décrit dans les états financiers consolidés annuels de la société pour l’exercice clos le 31 décembre 2022.

Actifs au titre des contrats d’assurance et de réassurance détenus

Flux de trésorerie d’exécution – Les flux de trésorerie d’exécution comprennent des estimations des flux de trésorerie futurs, ajustés pour tenir compte de la valeur temps de l’argent pour le risque financier et non financier. Ces estimations tiennent compte d’un éventail de scénarios et de résultats possibles, où les flux de trésorerie de chaque scénario sont actualisés et pondérés en fonction de la probabilité estimée de ce résultat pour obtenir une valeur actualisée prévue. Les estimations des flux de trésorerie futurs reflètent le point de vue de l’entreprise sur les conditions actuelles à la date de clôture. Cette information comprend des données historiques internes et externes sur les sinistres et d’autres résultats, mises à jour pour refléter les attentes actuelles à l’égard d’événements futurs qui pourraient avoir une incidence sur ces flux de trésorerie.

Le modèle d’évaluation des flux de trésorerie d’exécution peut également comprendre certains ajustements qualitatifs faisant appel au jugement professionnel dans des circonstances où, de l’avis de la société, les données, les hypothèses ou les techniques de modélisation existantes ne tiennent pas compte de tous les facteurs de risque pertinents. Lorsque, au moyen de l’élaboration d’un modèle, la société constate que les modèles existants ne tiennent pas compte de tous les facteurs de risque pertinents ou comportent d’autres limites en matière d’intrants ou de données, des ajustements postérieurs au modèle sont apportés pour corriger les lacunes temporaires. Ces ajustements peuvent nécessiter l’exercice d’un jugement important et avoir une incidence sur les montants comptabilisés.

Les jugements les plus importants à l'égard des estimations des flux de trésorerie d'exécution concernent la provision pour sinistres et frais de règlement de sinistres du secteur de l'assurance dommages, qui comprend des estimations des flux de trésorerie futurs liés aux sinistres qui n'ont pas encore été payés et qui sont inclus dans le PSS. Ces soldes sont estimés en fonction des pratiques actuarielles reconnues du Canada, qui sont conçues pour s'assurer que la société établit une provision appropriée à l'état consolidé de la situation financière pour couvrir les sinistres assurés et les frais de sinistres connexes pour les sinistres déclarés et les SSND à chaque date de clôture. Les hypothèses sous-jacentes à l'estimation des provisions pour sinistres et frais de règlement de sinistres sont examinées et mises à jour de façon continue par la société afin qu'elles reflètent les tendances récentes et nouvelles en ce qui a trait à la sinistralité et les variations du profil de risque des activités. Les techniques d'estimation utilisées par la société pour établir la provision pour sinistres et frais de règlement de sinistres et les incertitudes inhérentes aux contrats d'assurance sont décrites à la rubrique portant sur les actifs au titre des contrats d'assurance et de réassurance détenus, à la note 3 des présents états financiers consolidés intermédiaires, et dans les états financiers consolidés de la société pour l'exercice clos le 31 décembre 2022, à la rubrique « Risque de souscription », à la note 24, ainsi qu'à la note 8 pour ce qui a trait à l'évolution historique des passifs au titre des contrats d'assurance de la société (ajustements du passif au titre des contrats d'assurance).

Périmètres des contrats – L'évaluation du périmètre du contrat, qui permet de déterminer quels flux de trésorerie doivent être pris en compte dans l'évaluation du contrat, nécessite l'exercice du jugement et la prise en compte des droits et obligations substantiels de la société aux termes du contrat. Dans des circonstances particulières, comme les couvertures de réassurance ouvertes, l'exercice du jugement est nécessaire afin de déterminer dans quelle mesure certaines clauses réduisent ou élargissent le périmètre du contrat. La répartition des charges fait également intervenir une part de jugement importante; en général, la société répartit, entre les groupes de contrats, les frais d'acquisition, en fonction du total des primes, les coûts de traitement des demandes d'indemnisation, en fonction du nombre de demandes d'indemnisation et les coûts d'entretien et d'administration en fonction du nombre de contrats en vigueur. Les autres coûts sont comptabilisés dans l'état consolidé du résultat net au fur et à mesure qu'ils sont engagés.

Taux d'actualisation – Les flux de trésorerie sont actualisés au moyen de courbes de rendement sans risque, ajustées pour refléter les caractéristiques des flux de trésorerie et la liquidité des actifs au titre des contrats d'assurance et de réassurance détenus. La société détermine les courbes de rendement en utilisant les taux de change spécifiques disponibles sur le marché et les primes d'illiquidité.

Les tableaux ci-dessous présentent les principales courbes de rendement qui ont été utilisées pour actualiser les flux de trésorerie des actifs au titre des contrats d'assurance et de réassurance détenus en fonction des devises dans lesquelles environ 80 % du volume des produits des activités d'assurance de la société est libellé.

Devises	31 mars 2023				31 décembre 2022				1 ^{er} janvier 2022			
	1 an	5 ans	10 ans	15 ans	1 an	5 ans	10 ans	15 ans	1 an	5 ans	10 ans	15 ans
Dollar américain	6,39 %	5,15 %	4,83 %	4,69 %	5,57 %	4,90 %	5,16 %	4,99 %	0,49 %	1,77 %	2,28 %	2,28 %
Dollar canadien	5,57 %	4,31 %	4,27 %	3,96 %	5,37 %	4,04 %	3,94 %	3,77 %	0,76 %	1,60 %	2,19 %	2,26 %
Euro	4,44 %	4,11 %	3,77 %	3,58 %	3,48 %	3,35 %	3,13 %	2,99 %	0,03 %	0,12 %	0,57 %	0,60 %
Livre sterling	5,39 %	4,96 %	4,69 %	4,40 %	5,37 %	4,80 %	4,18 %	3,82 %	0,84 %	1,47 %	1,41 %	1,21 %

Ajustement pour tenir compte du risque non financier – L'ajustement au titre du risque non financier représente la compensation nécessaire pour supporter l'incertitude liée au montant et au calendrier des flux de trésorerie découlant du risque non financier lié aux actifs au titre des contrats d'assurance et de réassurance détenus. Cet ajustement est évalué pour chacune des filiales d'assurance et de réassurance de la société, en fonction de leurs estimations quant à l'incertitude, aux avantages de la diversification et aux résultats favorables et défavorables attendus. Pour les actifs au titre des contrats de réassurance détenus, l'ajustement au titre du risque non financier représente le montant de risque transféré au réassureur par la société. La société regroupe la somme des ajustements de l'ensemble de ses filiales d'assurance et de réassurance et ne redistribue pas à ces dernières les avantages supplémentaires consolidés découlant de la diversification. Les filiales d'assurance et de réassurance ont généralement recours à la méthode de bootstrap pour établir les provisions pour sinistres et combinent les distributions de sinistres qui en résultent avec les distributions pour les primes, les charges, les sinistres liés à des catastrophes et les autres risques en utilisant une structure de dépendance appropriée comme des matrices de corrélation. Deux techniques des quantiles sont principalement utilisées pour déterminer les ajustements de risque : la valeur à risque et l'espérance conditionnelle des pertes extrêmes. La société consolide ensuite au moyen des méthodes stochastiques en appliquant les structures de corrélation appropriées entre les filiales afin de produire une distribution consolidée. L'ajustement au titre du risque global est comparé à la distribution consolidée pour déterminer l'intervalle de confiance au moyen d'une technique de quantile de la valeur à risque. Le montant résultant de l'ajustement en fonction du risque calculé correspond à un niveau de confiance consolidé de 83,7 % au 31 mars 2023 (84,0 % au 31 décembre 2022 et 84,4 % au 1^{er} janvier 2022).

5. Trésorerie et placements

Le tableau suivant présente la trésorerie et les placements de la société de portefeuille ainsi que les placements de portefeuille, déduction faite des obligations au titre de dérivés, qui sont tous classés à la juste valeur par le biais du résultat net, à l'exception des participations dans des entreprises associées et des autres actifs investis.

	31 mars 2023	31 décembre 2022
Société de portefeuille		
Trésorerie et équivalents	146,9	552,1
Placements à court terme	4,4	126,6
Obligations	241,1	243,2
Actions privilégiées	11,4	11,1
Actions ordinaires ¹⁾	84,9	75,4
Dérivés (note 7)	274,0	232,8
	<u>762,7</u>	<u>1 241,2</u>
Actifs donnés en garantie d'obligations au titre de dérivés :		
Équivalents	46,0	40,6
Placements à court terme	155,4	64,0
Obligations	7,5	—
	<u>208,9</u>	<u>104,6</u>
Trésorerie et placements de la société de portefeuille, tels qu'ils sont présentés à l'état consolidé de la situation financière	971,6	1 345,8
Obligations au titre de dérivés (note 7)	(148,4)	(19,4)
	<u>823,2</u>	<u>1 326,4</u>
Placements de portefeuille		
Trésorerie et équivalents de trésorerie ²⁾	5 228,6	6 203,3
Placements à court terme	2 227,1	3 164,9
Obligations	32 054,0	28 578,5
Actions privilégiées	2 324,4	2 338,0
Actions ordinaires ¹⁾	5 823,6	5 124,3
Participations dans des entreprises associées (note 6)	6 035,4	6 093,1
Dérivés (note 7)	215,8	235,0
Autres actifs investis ³⁾	633,6	593,5
	<u>54 542,5</u>	<u>52 330,6</u>
Actifs donnés en garantie d'obligations au titre de dérivés :		
Obligations	113,4	51,3
	<u>113,4</u>	<u>51,3</u>
Trésorerie, placements de portefeuille et entreprises associées de Fairfax India :		
Trésorerie et équivalents de trésorerie ²⁾	173,9	184,8
Placements à court terme	65,3	49,7
Obligations	129,2	128,2
Actions ordinaires	222,6	237,5
Participations dans des entreprises associées (note 6)	1 391,6	1 342,6
	<u>1 982,6</u>	<u>1 942,8</u>
Placements de portefeuille, tels qu'ils sont présentés à l'état consolidé de la situation financière	56 638,5	54 324,7
Obligations au titre de dérivés (note 7)	(152,9)	(171,6)
	<u>56 485,6</u>	<u>54 153,1</u>
Total de la trésorerie et des placements, déduction faite des obligations au titre de dérivés	<u>57 308,8</u>	<u>55 479,5</u>

- 1) *Comprennent le total des participations dans des sociétés en commandite d'une valeur comptable de 2 058,7 \$ au 31 mars 2023 (1 982,5 \$ au 31 décembre 2022).*
- 2) *Comprennent le montant total de la trésorerie et des équivalents de trésorerie soumis à restrictions de 736,7 \$ au 31 mars 2023 (861,2 \$ au 31 décembre 2022), principalement en trésorerie et équivalents du portefeuille, qui n'est pas inclus au poste « Trésorerie et équivalents de trésorerie » du tableau consolidé des flux de trésorerie.*
- 3) *Composés essentiellement d'immeubles de placement.*

Profil des échéances des titres à revenu fixe

Le tableau qui suit présente le profil des échéances des obligations selon la date d'échéance contractuelle la plus rapprochée. Les dates d'échéance réelles peuvent différer des échéances indiquées en raison de l'existence de clauses de remboursement et d'encaissement anticipés. Le tableau ci-dessous ne tient pas compte de l'incidence des contrats à terme sur obligations du Trésor américain visant la vente d'obligations du Trésor américain à long terme d'un notional de 194,5 \$ au 31 mars 2023 (183,7 \$ au 31 décembre 2022) utilisés comme couverture économique de l'exposition de la société au risque de taux d'intérêt et des contrats à terme sur obligations du Trésor américain conclus au premier trimestre de 2023 visant l'achat d'obligations du Trésor américain d'un notional de 2 984,7 \$ au 31 mars 2023 (néant au 31 décembre 2022), comme il est indiqué à la note 7. La diminution des placements de la société en obligations échéant dans un an ou moins ou dans 1 à 3 ans est surtout attribuable aux ventes nettes et à l'arrivée à l'échéance d'obligations à court terme du Trésor américain d'une valeur de 5 275,0 \$. L'augmentation des placements de la société en obligations échéant dans trois à cinq ans est surtout attribuable au réinvestissement net du produit tiré de la vente nette et à l'arrivée à échéance d'obligations du Trésor américain à court terme en obligations du Trésor américain à moyen terme échéant dans trois à cinq ans de 5 928,0 \$.

	31 mars 2023		31 décembre 2022	
	Coût amorti ¹⁾	Juste valeur ¹⁾	Coût amorti ¹⁾	Juste valeur ¹⁾
Échéant dans un an ou moins ²⁾	6 589,9	6 405,2	8 506,5	8 192,5
Échéant dans 1 an à 3 ans ²⁾	13 968,2	13 899,7	16 077,6	15 686,2
Échéant dans 3 ans à 5 ans	9 844,7	9 979,7	4 205,8	4 116,6
Échéant dans 5 ans à 10 ans	1 730,1	1 714,6	318,8	291,1
Échéant après 10 ans	631,5	546,0	859,9	714,8
	<u>32 764,4</u>	<u>32 545,2</u>	<u>29 968,6</u>	<u>29 001,2</u>

1) Comprend les obligations détenues par la société de portefeuille et Fairfax India.

2) Comprend les placements de la société dans des prêts hypothécaires de premier rang de 2 612,2 \$ au 31 mars 2023 (2 500,7 \$ au 31 décembre 2022) garantis par des biens immobiliers situés principalement aux États-Unis, en Europe et au Canada.

Informations concernant la juste valeur

Le tableau suivant présente l'utilisation par la société de cours (niveau 1), de modèles d'évaluation faisant appel à des données d'entrée observables importantes (niveau 2) et de modèles d'évaluation faisant appel à des données d'entrée non observables importantes (niveau 3) dans l'évaluation des titres et des contrats dérivés, par type d'émetteurs :

	31 mars 2023				31 décembre 2022			
	Cours (niveau 1)	Autres données d'entrée observables importantes (niveau 2)	Données d'entrée non observables importantes (niveau 3)	Juste valeur totale des actifs (passifs)	Cours (niveau 1)	Autres données d'entrée observables importantes (niveau 2)	Données d'entrée non observables importantes (niveau 3)	Juste valeur totale des actifs (passifs)
Trésorerie et équivalents	5 595,4	—	—	5 595,4	6 980,8	—	—	6 980,8
Placements à court terme :								
Gouvernement canadien et gouvernements provinciaux	525,0	—	—	525,0	129,9	—	—	129,9
Trésor américain	684,4	—	—	684,4	1 574,5	—	—	1 574,5
Autres gouvernements	176,1	798,8	—	974,9	164,3	1 238,5	—	1 402,8
Siège social et autres	—	267,9	—	267,9	—	298,0	—	298,0
	<u>1 385,5</u>	<u>1 066,7</u>	<u>—</u>	<u>2 452,2</u>	<u>1 868,7</u>	<u>1 536,5</u>	<u>—</u>	<u>3 405,2</u>
Obligations :								
Gouvernement canadien et gouvernements provinciaux	—	2 155,4	—	2 155,4	—	2 207,6	—	2 207,6
Trésor américain	—	16 435,8	—	16 435,8	—	14 378,8	—	14 378,8
États et municipalités américains	—	277,7	—	277,7	—	262,7	—	262,7
Autres gouvernements	—	3 556,2	—	3 556,2	—	2 700,2	—	2 700,2
Siège social et autres ¹⁾	—	6 363,9	3 756,2	10 120,1	—	5 986,6	3 465,3	9 451,9
	<u>—</u>	<u>28 789,0</u>	<u>3 756,2</u>	<u>32 545,2</u>	<u>—</u>	<u>25 535,9</u>	<u>3 465,3</u>	<u>29 001,2</u>
Actions privilégiées :								
Canada	10,6	9,8	10,1	30,5	10,4	9,2	13,2	32,8
États-Unis	—	—	198,6	198,6	—	—	233,6	233,6
Autres	13,4	281,0	1 812,3	2 106,7	13,2	269,2	1 800,3	2 082,7
	<u>24,0</u>	<u>290,8</u>	<u>2 021,0</u>	<u>2 335,8</u>	<u>23,6</u>	<u>278,4</u>	<u>2 047,1</u>	<u>2 349,1</u>
Actions ordinaires :								
Canada	732,9	207,0	429,0	1 368,9	624,3	192,3	427,8	1 244,4
États-Unis	890,0	28,8	1 134,5	2 053,3	691,0	26,1	1 087,2	1 804,3
Autres	1 213,6	435,4	1 059,9	2 708,9	1 097,8	254,1	1 036,6	2 388,5
	<u>2 836,5</u>	<u>671,2</u>	<u>2 623,4</u>	<u>6 131,1</u>	<u>2 413,1</u>	<u>472,5</u>	<u>2 551,6</u>	<u>5 437,2</u>
Dérivés et autres actifs investis	—	404,2	719,2	1 123,4	—	341,8	719,5	1 061,3
Obligations au titre de dérivés (note 7)	—	(239,0)	(62,3)	(301,3)	—	(151,8)	(39,2)	(191,0)
Trésorerie et placements de la société de portefeuille ainsi que placements de portefeuille évalués à la juste valeur	<u>9 841,4</u>	<u>30 982,9</u>	<u>9 057,5</u>	<u>49 881,8</u>	<u>11 286,2</u>	<u>28 013,3</u>	<u>8 744,3</u>	<u>48 043,8</u>
	<u>19,7 %</u>	<u>62,1 %</u>	<u>18,2 %</u>	<u>100,0 %</u>	<u>23,5 %</u>	<u>58,3 %</u>	<u>18,2 %</u>	<u>100,0 %</u>
Participations dans des entreprises associées (note 6)	<u>3 140,0</u>	<u>92,3</u>	<u>6 395,2</u>	<u>9 627,5</u>	<u>4 693,8</u>	<u>95,3</u>	<u>4 463,2</u>	<u>9 252,3</u>

1) Le niveau 3 comprend les placements de la société dans des prêts hypothécaires de premier rang de 2 612,2 \$ au 31 mars 2023 (2 500,7 \$ au 31 décembre 2022) garantis par des biens immobiliers situés principalement aux États-Unis, en Europe et au Canada.

Il n'y a eu aucun changement important aux techniques et méthodes d'évaluation utilisées au 31 mars 2023 par rapport à celles qui sont décrites dans la rubrique « Principales méthodes comptables » des états financiers consolidés de la société pour l'exercice clos le 31 décembre 2022.

Dans le tableau précédent, certaines sociétés en commandite incluses dans les actions ordinaires sont classées dans le niveau 3 parce que leurs valeurs liquidatives nettes ne sont pas observables ou parce qu'elles ne peuvent être liquidées ou rachetées que moyennant un préavis d'au moins trois mois. Au cours des trimestres clos les 31 mars 2023 et 2022, il n'y a pas eu de transfert important d'instruments financiers entre le niveau 1 et le niveau 2 et il n'y a pas eu d'autre transfert important d'instruments financiers vers le niveau 3 ou du niveau 3, par suite de changements touchant l'observabilité des données d'entrée aux fins de l'évaluation.

	2023						
	Titres de créance par voie de placement privé	Actions privilégiées de sociétés à capital fermé	Sociétés en commandite et autres ¹⁾	Fonds de capital-investissement ¹⁾	Actions ordinaires	Dérivés et autres actifs investis	Total
Solde au 1 ^{er} janvier	3 465,3	2 047,1	1 824,2	97,5	629,9	680,3	8 744,3
Profits (pertes) réalisés et latents nets inscrits à l'état consolidé du résultat net	67,0	5,2	27,7	(3,4)	4,2	43,7	144,4
Achats ²⁾	306,2	5,0	63,4	—	0,3	43,9	418,8
Ventes et distributions ²⁾	(41,4)	—	(18,6)	—	(2,5)	(109,7)	(172,2)
Transfert depuis une catégorie	—	(36,7)	—	—	(3,0)	—	(39,7)
Profits (pertes) de change latents sur les filiales à l'étranger inscrits dans les autres éléments du résultat global	2,4	0,4	1,4	0,5	1,8	(1,3)	5,2
Déconsolidation d'une filiale non liée au secteur de l'assurance	(43,3)	—	—	—	—	—	(43,3)
Solde au 31 mars	3 756,2	2 021,0	1 898,1	94,6	630,7	656,9	9 057,5

	2022						
	Titres de créance par voie de placement privé	Actions privilégiées de sociétés à capital fermé	Sociétés en commandite et autres ¹⁾	Fonds de capital-investissement ¹⁾	Actions ordinaires	Dérivés et autres actifs investis	Total
Solde au 1 ^{er} janvier	2 795,8	2 101,8	1 789,1	107,7	507,0	1 041,8	8 343,2
Profits (pertes) réalisés et latents nets inscrits à l'état consolidé du résultat net	(124,2)	(30,2)	158,5	3,0	24,3	25,0	56,4
Achats ²⁾	348,2	298,8	49,9	—	0,6	52,1	749,6
Ventes et distributions ²⁾	(24,9)	(4,4)	(29,4)	(4,2)	(1,6)	(28,4)	(92,9)
Profits (pertes) de change latents sur les filiales à l'étranger inscrits dans les autres éléments du résultat global	2,5	2,0	1,4	—	(2,0)	1,1	5,0
Solde au 31 mars	2 997,4	2 368,0	1 969,5	106,5	528,3	1 091,6	9 061,3

1) *Comprises dans les actions ordinaires dans le tableau de la hiérarchie de la juste valeur présenté plus haut et au poste « Trésorerie et placements de la société de portefeuille » ou au poste « Actions ordinaires », à l'état consolidé de la situation financière.*

2) *Les titres de créance par voie de placement privé comprennent des investissements nets dans des prêts hypothécaires de premier rang de 102,7 \$ (302,4 \$ en 2022).*

Profits (pertes) nets sur placements

	Premier trimestre					
	2023			2022		
	Profits (pertes) réalisés nets	Variation nette des profits (pertes) latents	Profits (pertes) nets sur placements	Profits (pertes) réalisés nets	Variation nette des profits (pertes) latents	Profits (pertes) nets sur placements
Actions ordinaires	15,5	285,6	301,1	36,4	202,6	239,0
Obligations et actions privilégiées – convertibles	—	32,2	32,2	1,4	(93,8)	(92,4)
Autres dérivés sur actions ^{1) 2)}	116,2	(80,1)	36,1	41,2	72,2	113,4
Cession d'entreprises associées hors du secteur de l'assurance	44,1	—	44,1	2,3	—	2,3
Autres	(3,1)	—	(3,1)	0,6	—	0,6
Positions acheteur sur titres de capitaux propres et effets financiers	172,7	237,7	410,4	81,9	181,0	262,9
Obligations	(327,3)	654,4	327,1	1,7	(564,3)	(562,6)
Contrats à terme sur obligations du Trésor américain	(4,6)	(3,5)	(8,1)	19,3	49,2	68,5
Total des obligations	(331,9)	650,9	319,0	21,0	(515,1)	(494,1)
Change	(39,1)	48,7	9,6	46,7	(2,2)	44,5
Autres	(24,0)	56,2	32,2	(7,7)	(0,8)	(8,5)
Profits (pertes) nets sur placements	(222,3)	993,5	771,2	141,9	(337,1)	(195,2)

1) *Les autres dérivés sur actions comprennent les swaps sur rendement total d'actions en positions acheteur, les bons de souscription d'actions, les options sur actions et l'emprunt sur billets visant la valeur de l'actif (Asset Value Loan Notes) contracté avec RiverStone Barbados.*

2) *Les montants inscrits dans les profits (pertes) réalisés nets incluent les profits (pertes) nets sur des swaps sur rendement total pour lesquels la partie contractante doit régler en trésorerie, chaque trimestre ou chaque mois, l'évolution de la valeur de marché depuis la date de révision précédente, en dépit du fait que les positions sur swaps sur rendement total restent ouvertes après le règlement en trésorerie.*

6. Participations dans des entreprises associées

Le tableau suivant présente la composition des participations dans des entreprises associées et des partenariats.

	31 mars 2023			31 décembre 2022			Quote-part du résultat net	
	Participation ^{a)}	Juste valeur ^{b)}	Valeur comptable	Participation ^{a)}	Juste valeur ^{b)}	Valeur comptable	2023	2022
Assurance et réassurance								
Gulf Insurance Group K.S.C.P. (« Gulf Insurance ») ¹⁾	43,7 %	726,7	418,6	43,7 %	415,8	405,2	28,7	1,3
Go Digit Infoworks Services Private Limited (« Digit »)	49,0 %	482,5	114,5	49,0 %	479,3	104,4	9,4	(3,4)
Autres	—	178,6	142,2	—	173,9	139,5	0,1	(3,2)
		<u>1 387,8</u>	<u>675,3</u>		<u>1 069,0</u>	<u>649,1</u>	<u>38,2</u>	<u>(5,3)</u>
Sociétés autres que des sociétés d'assurance								
Poseidon Corp. (« Poseidon », auparavant, Atlas) ²⁾	43,2 %	2 035,8	1 637,1	43,2 %	1 864,7	1 506,3	50,1	49,7
Eurobank Ergasias Services & Holdings S.A. (« Eurobank »)	32,2 %	1 578,9	1 632,0	32,2 %	1 344,5	1 507,6	94,6	30,7
Quess Corp Limited (« Quess »)	35,4 %	235,7	497,2	30,9 %	228,3	459,6	2,3	2,5
EXCO Resources Inc. (« EXCO »)	44,4 %	544,8	357,6	44,4 %	544,8	288,4	69,2	38,0
Stelco Holdings Inc. (« Stelco »)	23,6 %	500,1	305,3	23,6 %	423,3	304,8	4,0	—
Autres ³⁾	—	856,3	930,9	—	1 298,3	1 377,3	22,7	30,4
		<u>5 751,6</u>	<u>5 360,1</u>		<u>5 703,9</u>	<u>5 444,0</u>	<u>242,9</u>	<u>151,3</u>
		<u>7 139,4</u>	<u>6 035,4</u>		<u>6 772,9</u>	<u>6 093,1</u>	<u>281,1</u>	<u>146,0</u>
Fairfax India								
Participations dans des entreprises associées ⁴⁾	—	2 488,1	1 391,6	—	2 479,4	1 342,6	52,7	34,6
		<u>9 627,5</u>	<u>7 427,0</u>		<u>9 252,3</u>	<u>7 435,7</u>	<u>333,8</u>	<u>180,6</u>

a) Les pourcentages de participation tiennent compte de l'incidence des instruments financiers qui ne sont pas considérés comme des titres de capitaux propres.

b) Se reporter à la note 5 pour de l'information sur la hiérarchie des justes valeurs.

- Le 19 avril 2023, la société a conclu un accord pour acquérir la totalité des actions de Gulf Insurance Group K.S.C.P. (« Gulf Insurance ») contrôlées par KIPCO et certaines de ses sociétés affiliées, ce qui représente 46,3 % des actions de Gulf Insurance. À la clôture de la transaction, la société s'attend à consolider les actifs et les passifs de Gulf Insurance, faisant ainsi passer sa participation en capitaux propres de 43,7 % à une participation donnant le contrôle de 90,0 %, comme il est mentionné à la note 12.
- Le 28 mars 2023, un consortium composé de la société, de la famille Washington, de David Sokol, président du conseil d'administration d'Atlas, et d'Ocean Network Express Pte. Ltd., société mondiale de transport et d'expédition par conteneurs, (collectivement, le « consortium ») a acquis la totalité des actions ordinaires en circulation d'Atlas, autres que les actions détenues par le consortium, à un prix d'achat au comptant de 15,50 \$, plus le paiement de tous les dividendes trimestriels dans le cours normal jusqu'à la clôture de la transaction. Aux termes de la transaction, la société a transféré ses actions d'Atlas, y compris sa participation par l'intermédiaire de placements dans des bons de souscription d'actions d'Atlas exercés le 12 janvier 2023 pour une contrepartie en trésorerie de 78,7 \$, à une entité formée par le consortium, qui a par la suite été renommée Poseidon Corp. La société n'a pas acquis de participation supplémentaire autre que celle déjà détenue par le consortium au moment de la transaction. Les autres membres du consortium ont financé intégralement la composante en trésorerie de la transaction, et la société a conservé sa participation dans Atlas dans le cadre du consortium. La société continue d'appliquer la méthode de la mise en équivalence à sa participation dans Atlas par l'intermédiaire de sa participation dans Poseidon.
- Le 1^{er} mars 2023, Domtar Corporation a acquis la totalité des actions ordinaires en circulation de Résolu pour une contrepartie en trésorerie de 20,50 \$ et un droit à une valeur éventuelle par action ordinaire de Résolu. Le droit à une valeur éventuelle confère aux porteurs le droit à une part de tout remboursement futur des droits sur le bois d'œuvre résineux et a été évalué à 1,42 \$ par action en fonction du cours de marché de Résolu immédiatement avant la clôture de la transaction. La société a reçu une contrepartie totale de 665,6 \$, qui comprend la contrepartie en trésorerie ainsi que la juste valeur du droit à une valeur éventuelle à la clôture de la transaction, en échange de ses actions ordinaires de Résolu, y compris des actions d'une juste valeur de 120,7 \$ achetées le 26 janvier 2023 dans le cadre du placement de la société dans l'emprunt sur billets visant la valeur de l'actif conclu avec RiverStone Barbados (comme il est mentionné à la note 7), et a enregistré un profit réalisé de 44,2 \$ à l'état consolidé du résultat net.
- Après le 31 mars 2023, soit le 9 mai 2023, Fairfax India a conclu une entente visant l'acquisition d'une participation en actions additionnelles de 3,0 % dans Bangalore International Airport Limited (« Bangalore Airport ») auprès de Siemens Project Ventures GmbH (« Siemens ») pour une contrepartie en trésorerie d'environ 75 \$. La clôture de la transaction devrait avoir lieu au cours du deuxième trimestre de 2023, sous réserve de certaines conditions de clôture. Fairfax India a aussi accepté d'acquérir une participation en actions additionnelles de 7,0 % dans Bangalore Airport auprès de Siemens pour une contrepartie en trésorerie supplémentaire d'environ 175 \$, sous réserve de certaines conditions de performance de la part de Bangalore Airport et d'autres conditions de clôture, qui devraient être évaluées après le 31 octobre 2023. La société prévoit continuer d'appliquer la méthode de la mise en équivalence à sa participation dans Bangalore Airport à la clôture de la transaction.

7. Dérivés

Le tableau suivant présente le sommaire des instruments financiers dérivés de la société.

	31 mars 2023				31 décembre 2022			
	Notionnel	Coût	Juste valeur		Notionnel	Coût	Juste valeur	
			Actif	Passif			Actif	Passif
Contrats dérivés sur actions	2 187,9	64,1	333,9	120,5	1 946,5	68,0	258,1	19,4
Emprunt sur billets visant la valeur de l'actif conclu avec RiverStone Barbados	365,0	—	—	28,0	517,5	—	30,7	—
Contrats dérivés de change	—	—	32,3	91,4	—	—	49,0	106,8
Autres contrats dérivés	—	260,8	123,6	61,4	—	289,8	130,0	64,8
Total			489,8	301,3			467,8	191,0

Les contrats dérivés conclus par la société sont considérés, à quelques rares exceptions, comme des placements ou des couvertures économiques et ne sont pas désignés en tant que couvertures aux fins de l'information financière.

Contrats dérivés sur actions

Swaps sur rendement total d'actions – positions acheteur

Au cours du premier trimestre de 2023, la société a conclu, aux fins de placement, des swaps sur rendement total d'actions en position acheteur ayant un notionnel de 200,2 \$. Au 31 mars 2023, la société détenait, aux fins de placement, des swaps sur rendement total d'actions en position acheteur d'un notionnel initial de 1 212,8 \$ (1 012,6 \$ au 31 décembre 2022), qui comprenaient un total de 1 964 155 actions à droit de vote subalterne de Fairfax d'un notionnel initial de 732,5 \$ (935,0 \$ CA) ou environ 372,96 \$ (476,03 \$ CA) par action ayant généré des profits nets sur placements de 139,8 \$ au cours du premier trimestre de 2023 (94,9 \$ en 2022).

Emprunt sur billets visant la valeur de l'actif conclu avec RiverStone Barbados

Dans le cadre de la vente de RiverStone Barbados en 2021, la société, par l'intermédiaire des instruments financiers désignés comme un emprunt sur billets visant la valeur de l'actif, avait garanti la valeur de certains titres détenus par l'acheteur et certaines de ses sociétés affiliées jusqu'à ce que ces titres soient achetés par Hamblin Watsa ou qu'ils soient vendus à la demande de cette dernière avant la fin de 2023. Au 31 mars 2023, la juste valeur des emprunts sur billets visant la valeur de l'actif représentait une obligation au titre de dérivés de 28,0 \$ (actifs dérivés d'une valeur de 30,7 \$ au 31 décembre 2022) dont la valeur garantie résiduelle était de 393,0 \$.

Autres contrats dérivés

Contrats à terme sur obligations du Trésor américain

Au premier trimestre de 2023, la société a conclu des contrats à terme visant l'achat d'obligations du Trésor américain d'un notionnel de 2 984,7 \$ au 31 mars 2023 (néant au 31 décembre 2022), qui offrent une opportunité d'acheter des obligations du Trésor américain à mesure que d'autres placements en titres à revenu fixe arrivent à échéance. Ces contrats visant l'achat d'obligations du Trésor américain ont une durée moyenne de moins de six mois et peuvent être renouvelés aux taux du marché.

8. Passifs au titre des contrats d'assurance

	31 mars 2023			31 décembre 2022		
	MRP	MGE	Total	MRP	MGE	Total
Contrats d'assurance délivrés	37 364,1	3 469,8	40 833,9	36 549,5	3 504,9	40 054,4
Actifs pour les flux de trésorerie liés aux frais d'acquisition	(139,8)	(2,7)	(142,5)	(147,8)	—	(147,8)
Passifs au titre des contrats d'assurance	37 224,3	3 467,1	40 691,4	36 401,7	3 504,9	39 906,6

Les contrats d'assurance délivrés, évalués selon la MRP et présentés par secteur comptable, à l'exclusion des soldes intragroupe, sont les suivants :

	Sociétés d'assurance et de réassurance de dommages									Assurance vie et liquidation de sinistres	Données consolidées	
	Assureurs nord-américains			Assureurs et réassureurs mondiaux			Assureurs et réassureurs internationaux					Total
	PCR	PSS	Total	PCR	PSS	Total	PCR	PSS	Total			
2023												
1 ^{er} janvier	1 065,4	7 972,4	9 037,8	449,2	24 283,9	24 733,1	386,3	2 332,6	2 718,9	36 489,8	59,7	36 549,5
31 mars	1 020,9	8 083,4	9 104,3	144,3	25 165,2	25 309,5	353,4	2 531,4	2 884,8	37 298,6	65,5	37 364,1
2022												
1 ^{er} janvier	923,1	7 926,2	8 849,3	738,9	22 751,9	23 490,8	430,0	2 645,5	3 075,5	35 415,6	52,4	35 468,0
31 mars	879,7	8 006,3	8 886,0	354,0	23 271,0	23 625,0	390,7	2 768,1	3 158,8	35 669,8	54,6	35 724,4

Variations dans les contrats d'assurance délivrés

Le tableau ci-dessous présente une analyse du passif au titre de la couverture restante et du passif au titre des sinistres survenus pour les contrats d'assurance délivrés par les secteurs comptables Assurance et réassurance de dommages, qui sont évalués selon la MRP, pour les trimestres clos les 31 mars.

Trimestre clos le 31 mars 2023

	Sociétés d'assurance et de réassurance de dommages		
	PCR	PSS ¹⁾	Total
Solde au 1^{er} janvier	1 900,9	34 588,9	36 489,8
Variations à l'état consolidé du résultat net			
Produits des activités d'assurance	(6 214,6)	—	(6 214,6)
Sinistres survenus et autres charges afférentes aux activités d'assurance	(13,3)	4 176,3	4 163,0
Amortissement des frais d'acquisition et autres	1 079,8	—	1 079,8
Évolution des provisions pour sinistres d'années antérieures et reprise des ajustements au titre des risques pour sinistres d'années antérieures ²⁾	—	(113,5)	(113,5)
Charges afférentes aux activités d'assurance	1 066,5	4 062,8	5 129,3
Résultat des services d'assurance	(5 148,1)	4 062,8	(1 085,3)
Charges financières nettes provenant des contrats d'assurance	1,0	192,9	193,9
Effets du change et autres	(10,1)	157,8	147,7
Total des variations à l'état consolidé du résultat net	(5 157,2)	4 413,5	(743,7)
Flux de trésorerie :			
Primes reçues	5 374,1	—	5 374,1
Sinistres et autres charges afférentes aux activités d'assurance versées, y compris les composants investissement	—	(3 269,1)	(3 269,1)
Flux de trésorerie liés aux frais d'acquisition	(615,8)	—	(615,8)
Variations dans les fonds retenus	45,0	18,3	63,3
	4 803,3	(3 250,8)	1 552,5
Composants investissement et autres	(28,4)	28,4	—
Solde au 31 mars	1 518,6	35 780,0	37 298,6

1) Comprend des ajustements au titre des risques non financiers de 2 480,0 \$ au 1^{er} janvier 2023 et de 2 500,9 \$ au 31 mars 2023.

2) Comprend l'évolution défavorable des provisions pour sinistres d'années antérieures brutes de 222,0 \$ sans actualisation pour le trimestre clos le 31 mars 2023, principalement en lien avec des transactions de façade chez Fairfax Latin America.

Trimestre clos le 31 mars 2022

	Sociétés d'assurance et de réassurance de dommages		
	PCR	PSS ¹⁾	Total
Solde – 1^{er} janvier	2 092,0	33 323,6	35 415,6
Variations à l'état consolidé du résultat net			
Produits des activités d'assurance	(5 581,3)	—	(5 581,3)
Sinistres survenus et autres charges afférentes aux activités d'assurance	3,2	3 783,3	3 786,5
Amortissement des frais d'acquisition et autres	990,0	—	990,0
Évolution des provisions pour sinistres d'années antérieures et reprise des ajustements au titre des risques pour sinistres d'années antérieures ²⁾	—	(125,4)	(125,4)
Charges afférentes aux activités d'assurance	993,2	3 657,9	4 651,1
Résultat des services d'assurance	(4 588,1)	3 657,9	(930,2)
Charges (produits) financiers nets provenant des contrats d'assurance	1,3	(382,3)	(381,0)
Effets du change et autres	60,6	137,6	198,2
Total des variations à l'état consolidé du résultat net	(4 526,2)	3 413,2	(1 113,0)
Flux de trésorerie :			
Primes reçues	5 486,0	—	5 486,0
Sinistres et autres charges afférentes aux activités d'assurance versées, y compris les composants investissement	—	(2 712,9)	(2 712,9)
Flux de trésorerie liés aux frais d'acquisition	(1 255,8)	—	(1 255,8)
Variations dans les fonds retenus	(141,4)	(8,7)	(150,1)
	4 088,8	(2 721,6)	1 367,2
Composants investissement et autres	(30,2)	30,2	—
Solde - 31 mars	1 624,4	34 045,4	35 669,8

1) Comprend des ajustements au titre des risques non financiers de 2 427,3 \$ au 1^{er} janvier 2022 et de 2 438,9 \$ au 31 mars 2022.

2) Comprend l'évolution défavorable des provisions pour sinistres d'années antérieures brutes de 80,0 \$ sans actualisation pour le trimestre clos le 31 mars 2022.

9. Contrats de réassurance détenus

	31 mars 2023			31 décembre 2022		
	MRP	MGE	Total	MRP	MGE	Total
Contrats de réassurance détenus	8 999,1	892,5	9 891,6	8 784,6	906,9	9 691,5

Les actifs au titre des contrats de réassurance évalués selon la MRP et présentés par secteur comptable, à l'exclusion des soldes intragroupe, sont les suivants :

	Sociétés d'assurance et de réassurance de dommages									Assurance vie et liquidation de sinistres	Données consolidées	
	Assureurs nord-américains			Assureurs et réassureurs mondiaux			Assureurs et réassureurs internationaux					Total
	ACR	ASS	Total	ACR	ASS	Total	ACR	ASS	Total			
2023												
1 ^{er} janvier	(15,2)	974,5	959,3	(76,7)	6 633,5	6 556,8	53,3	1 210,2	1 263,5	8 779,6	5,0	8 784,6
31 mars	(54,2)	1 067,1	1 012,9	(91,6)	6 828,8	6 737,2	(75,5)	1 320,2	1 244,7	8 994,8	4,3	8 999,1
2022												
1 ^{er} janvier	(12,9)	901,9	889,0	(61,1)	6 250,2	6 189,1	43,6	1 570,7	1 614,3	8 692,4	2,9	8 695,3
31 mars	10,9	935,4	946,3	(275,5)	6 360,9	6 085,4	(4,3)	1 588,7	1 584,4	8 616,1	3,4	8 619,5

Variations des actifs au titre des contrats de réassurance

Le tableau ci-dessous présente une analyse de l'actif au titre de la couverture restante et de l'actif au titre des sinistres survenus pour les contrats de réassurance présentés aux secteurs comptables Assurance et réassurance de dommages, qui sont évalués selon la MRP, pour le trimestre clos le 31 mars.

Trimestre clos le 31 mars 2023

	Sociétés d'assurance et de réassurance de dommages		
	ACR	ASS ¹⁾	Total
Solde - 1 ^{er} janvier	(38,6)	8 818,2	8 779,6
Variations à l'état consolidé du résultat net			
Coût de la réassurance	(1 109,9)	—	(1 109,9)
Recouvrements des sinistres survenus et autres charges afférentes aux activités d'assurance	(16,3)	863,6	847,3
Évolution des provisions pour sinistres d'années antérieures et reprise des ajustements au titre des risques pour sinistres d'années antérieures ²⁾	—	130,5	130,5
Recouvrement des charges afférentes aux activités d'assurance	(16,3)	994,1	977,8
Résultat net des activités de réassurance	(1 126,2)	994,1	(132,1)
Produits financiers nets provenant des actifs sur contrats de réassurance détenus	0,1	59,7	59,8
Effets du change et autres	4,2	36,6	40,8
Total des variations à l'état consolidé du résultat net	(1 121,9)	1 090,4	(31,5)
Flux de trésorerie :			
Primes versées	940,4	—	940,4
Montants reçus	—	(691,7)	(691,7)
Variations dans les fonds retenus	(1,0)	6,9	5,9
	939,4	(684,8)	254,6
Composants investissement et autres	(0,2)	(7,7)	(7,9)
Solde - 31 mars	(221,3)	9 216,1	8 994,8

1) Comprend des ajustements cédés au titre des risques non financiers de 806,6 \$ au 1^{er} janvier 2023 et de 796,7 \$ au 31 mars 2023.

2) Comprend l'évolution défavorable des provisions pour sinistres d'années antérieures cédées à des sociétés de réassurance de 258,2 \$ sans actualisation pour le trimestre clos le 31 mars 2023, principalement en lien avec des transactions de façade chez Fairfax Latin America.

Trimestre clos le 31 mars 2022

	Sociétés d'assurance et de réassurance de dommages		
	ACR	ASS ¹⁾	Total
Solde - 1 ^{er} janvier	(30,4)	8 722,8	8 692,4
Variations à l'état consolidé du résultat net			
Coût de la réassurance	(946,1)	—	(946,1)
Recouvrements des sinistres survenus et autres charges afférentes aux activités d'assurance	0,1	645,1	645,2
Évolution des provisions pour sinistres d'années antérieures et reprise des ajustements au titre des risques pour sinistres d'années antérieures ²⁾	—	41,8	41,8
Recouvrement des charges afférentes aux activités d'assurance	0,1	686,9	687,0
Résultat net des activités de réassurance	(946,0)	686,9	(259,1)
Produits (charges) financiers nets provenant des actifs sur contrats de réassurance détenus	0,1	(73,3)	(73,2)
Effets du change et autres	(11,6)	68,9	57,3
Total des variations à l'état consolidé du résultat net	(957,5)	682,5	(275,0)
Flux de trésorerie :			
Primes versées	719,5	—	719,5
Montants reçus	—	(526,4)	(526,4)
Variations dans les fonds retenus	(0,8)	8,1	7,3
	718,7	(518,3)	200,4
Composants investissement et autres	0,3	(2,0)	(1,7)
Solde - 31 mars	(268,9)	8 885,0	8 616,1

1) Comprend des ajustements cédés au titre des risques non financiers de 817,0 \$ au 1^{er} janvier 2022 et de 789,0 \$ au 31 mars 2022.

2) Comprend l'évolution défavorable des provisions pour sinistres d'années antérieures cédées à des sociétés de réassurance de 127,4 \$ sans actualisation pour le trimestre clos le 31 mars 2022.

10. Produits ou charges financiers nets provenant des actifs au titre des contrats d'assurance et de réassurance détenus

	Premier trimestre	
	2023	2022
Produits (charges) financiers nets provenant des actifs sur contrats d'assurance		
Intérêt capitalisé sur les contrats d'assurance	(334,6)	(45,3)
Effets de la variation des taux d'intérêt et des autres hypothèses financières	108,8	558,9
	<u>(225,8)</u>	<u>513,6</u>
Produits (charges) financiers nets provenant des actifs au titre des contrats de réassurance détenus		
Intérêt capitalisé sur les actifs nets au titre des contrats de réassurance	80,9	6,8
Effets de la variation des taux d'intérêts et des autres hypothèses financières	(18,5)	(101,4)
	<u>62,4</u>	<u>(94,6)</u>
Produits (charges) financiers nets provenant des actifs a titre des contrats d'assurance et de réassurance détenus	<u>(163,4)</u>	<u>419,0</u>
Produits de placement¹⁾		
Intérêts et dividendes	382,3	168,9
Quote-part du résultat des entreprises associées	333,8	180,6
Profits (pertes) nets sur placements	771,2	(195,2)
	<u>1 487,3</u>	<u>154,3</u>
Résultat financier net	<u>1 323,9</u>	<u>573,3</u>

1) Comprend les produits d'intérêts et de dividendes, la quote-part des résultats nets des entreprises associées et les profits (pertes) nets sur les placements présentés aux secteurs comptables Sociétés autres que des sociétés d'assurance et Siège social et autres, comme il est présenté à la note 15.

L'objectif de la société dans la gestion du capital, qui est décrit à la section Gestion du capital de la note 14, comprend le maintien, par la société de portefeuille et les sociétés en exploitation, de liquidités suffisantes pour être en mesure de s'acquitter de toutes les obligations de la société, tout en étant prêt à utiliser son capital de façon opportune si l'occasion se présente. Par conséquent, il n'y a pas de relation directe entre les produits ou charges financiers nets provenant des actifs au titre des contrats d'assurance et de réassurance détenus par la société et le rendement des investissements provenant des placements en portefeuille. Certains placements de la société, surtout ceux en titres à revenu fixe, sont exposés au risque de taux d'intérêt (comme il est mentionné à la note 14), et les gains ou les pertes provenant de ces placements qui découleraient de la fluctuation des taux d'intérêt sur le marché pourraient ne pas correspondre exactement aux variations des produits ou charges financiers nets provenant des actifs au titre des contrats d'assurance et de réassurance détenus par la société. Les produits ou charges financiers d'assurance nets reflètent les effets et la variation de la valeur temps de l'argent ainsi que les risques financiers liés à ces passifs nets, tandis que le rendement des investissements dépend de la stratégie d'investissement globale de la société.

11. Total des capitaux propres

Capitaux propres attribuables aux actionnaires de Fairfax

Actions ordinaires

Le tableau suivant présente le nombre d'actions en circulation :

	2023	2022
Actions à droit de vote subalterne – 1 ^{er} janvier	22 576 535	23 116 830
Rachats aux fins d'annulation	(156 685)	—
Acquisition d'actions propres	(31 612)	(127 914)
Réémission d'actions propres	91 531	73 279
Actions à droit de vote subalterne aux 31 mars	<u>22 479 769</u>	<u>23 062 195</u>
Actions à droit de vote multiple à l'ouverture et à la clôture de la période	1 548 000	1 548 000
Actions à droit de vote multiple et subalterne détenues par l'entremise d'une participation dans un actionnaire à l'ouverture et à la clôture de la période	<u>(799 230)</u>	<u>(799 230)</u>
Actions ordinaires véritablement en circulation aux 31 mars	<u>23 228 539</u>	<u>23 810 965</u>

Participations ne donnant pas le contrôle

	Valeur comptable		Résultat net attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle	
	31 mars 2023	31 décembre 2022	Premier trimestre 2023	2022
Sociétés d'assurance et de réassurance	2 359,0	2 212,5	147,0	62,4
Sociétés autres que des sociétés d'assurance	1 670,2	1 690,4	7,0	47,7
	<u>4 029,2</u>	<u>3 902,9</u>	<u>154,0</u>	<u>110,1</u>

12. Acquisitions et dessaisissements

Après le 31 mars 2023

Acquisition d'une participation supplémentaire dans Gulf Insurance

Le 19 avril 2023, la société a conclu un accord pour acquérir la totalité des actions de Gulf Insurance Group K.S.C.P. (« Gulf Insurance ») contrôlées par KIPCO et certaines de ses sociétés affiliées, ce qui représente 46,3 % des actions de Gulf Insurance. Conformément aux exigences réglementaires applicables du Koweït et aux règlements de la Bourse Kuwait, sur laquelle sont négociées les actions de Gulf Insurance, la société paiera l'entièreté du prix d'achat à KIPCO en dinars koweïtiens à la clôture de la transaction. Conformément aux modalités de l'entente, KIPCO devra, immédiatement après le règlement de la transaction, remettre à la société la totalité du prix d'achat en trésorerie, moins un montant en dinars koweïtiens équivalent à 200,0 \$, ainsi qu'un versement en trésorerie correspondant à la totalité des dividendes reçus par KIPCO de la part de Gulf Insurance après le 1^{er} janvier 2023, et la société devra remettre à KIPCO un acte de paiement de 660,0 \$, selon lequel elle versera à KIPCO quatre paiements annuels de 165,0 \$ à partir du premier anniversaire de la clôture de la transaction.

L'acquisition par la société de la totalité des actions de Gulf Insurance qui étaient détenues par KIPCO représente une contrepartie totale d'une juste valeur d'environ 770 \$ (environ 236 millions de dinars koweïtiens), payée sous la forme d'un montant en trésorerie de 200,0 \$ et d'un acte de paiement d'une juste valeur approximative de 570 \$. La transaction est assujettie aux conditions de clôture habituelles, y compris l'obtention de diverses approbations réglementaires, et devrait être conclue au second semestre de 2023. À la clôture de la transaction, la participation en capitaux propres de la société dans Gulf Insurance augmentera, passant de 43,7 % à une participation donnant le contrôle de 90,0 %. Par conséquent, la société prévoit qu'à la clôture de la transaction, elle consolidera ses actifs et ses passifs de Gulf Insurance et qu'elle comptabilisera un profit avant impôt d'environ 300 \$ ainsi que des variations de la valeur comptable de sa participation dans Gulf Insurance, comptabilisée selon la méthode de la mise en équivalence, jusqu'à la clôture de la transaction, ce qui aura un effet sur le profit avant impôt.

Vente d'Ambridge Group par Brit

Le 10 mai 2023, Brit a conclu la vente d'Ambridge Group (« Ambridge »), qui est le souscripteur gestionnaire général de Brit, à Amynta Group. Aux termes de la transaction, la société a reçu environ 388 \$, soit un montant en trésorerie de 275,0 \$ et un billet dont la juste valeur est d'environ 113 \$. Une somme supplémentaire de 100,0 \$ pourrait être à recevoir en fonction des cibles de rendement de 2023 d'Ambridge. Dans l'information financière consolidée de la société du deuxième trimestre de 2023, la société déconsolidera des actifs et des passifs dont les valeurs comptables au 31 mars 2023 s'élevaient à environ 417 \$ et 286 \$ et comptabilisera un profit avant impôt d'environ 255 \$ (avant l'attribution d'une juste valeur au montant additionnel à recevoir).

13. Impôt sur le résultat

La charge d'impôt pour les trimestres clos les 31 mars se présente comme suit :

	Premier trimestre	
	2023	2022
Impôt exigible :		
Charge d'impôt exigible pour l'exercice considéré	139,5	83,0
Ajustement au titre de l'impôt d'exercices antérieurs	(8,4)	0,9
	<u>131,1</u>	<u>83,9</u>
Impôt différé :		
Naissance et renversement des différences temporaires	209,9	123,1
Ajustement au titre de l'impôt différé d'exercices antérieurs	24,1	(0,6)
	<u>234,0</u>	<u>122,5</u>
Charge d'impôt	<u>365,1</u>	<u>206,4</u>

Les rapprochements de la charge d'impôt au taux d'impôt prévu par la loi au Canada et de la charge d'impôt au taux d'impôt effectif pour les trimestres clos les 31 mars sont présentés dans le tableau suivant :

	Premier trimestre	
	2023	2022
Taux d'impôt prévu par la loi au Canada	26,5 %	26,5 %
Charge d'impôt au taux d'impôt prévu par la loi au Canada	468,8	239,9
Revenus et pertes de placement non imposables	(29,4)	6,4
Écart attribuable au taux d'impôt sur les bénéfices dégagés et les pertes subies à l'extérieur du Canada	(144,6)	(35,4)
Variation des avantages fiscaux non comptabilisés découlant de pertes et de différences temporaires	21,6	(11,5)
Autres, y compris les différences permanentes	48,7	7,0
Charge d'impôt	<u>365,1</u>	<u>206,4</u>

L'écart de 144,6 \$ attribuable au taux d'impôt sur les bénéfices dégagés et les pertes subies à l'extérieur du Canada au premier trimestre de 2023 était surtout lié au fait que les bénéfices dégagés aux États-Unis, aux Bermudes et à la Barbade étaient assujettis à des taux d'imposition moins élevés. L'écart de 35,4 \$ attribuable au taux d'impôt sur les bénéfices dégagés et les pertes subies à l'extérieur du Canada au premier trimestre de 2022 était surtout lié au fait que les bénéfices dégagés aux États-Unis et à la Barbade étaient assujettis à des taux d'imposition moins élevés.

14. Gestion des risques financiers

Aperçu

Il n'y a eu aucun changement significatif dans les expositions aux risques de la société, y compris le risque de souscription, le risque de crédit, le risque de liquidité et divers risques de marché, ou dans les processus utilisés par la société pour gérer ces expositions aux risques au 31 mars 2023 par rapport à ceux identifiés et analysés dans les états financiers consolidés annuels de la société pour l'exercice clos le 31 décembre 2022, à l'exception de ce qui est décrit ci-dessous.

Risque de souscription

L'adoption d'IFRS 17 n'a pas eu d'incidence sur l'exposition de la société au risque de souscription, ou sur la gestion de ce risque, tel qu'il est décrit dans les états financiers consolidés annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2022, mais a entraîné un changement de terminologie pour la description de ce risque. Selon IFRS 17, le risque de souscription est le risque que les charges afférentes aux activités d'assurance dépassent les produits des activités d'assurance. Ce risque peut se matérialiser en raison de nombreux facteurs, notamment le risque de tarification, le risque lié aux provisions et le risque de catastrophe.

Risque de crédit

Trésorerie et placements à court terme

La trésorerie et les placements à court terme de la société (y compris ceux de la société de portefeuille) sont essentiellement détenus auprès d'importantes institutions financières situées dans les territoires où elle exerce ses activités. En réaction aux faillites bancaires et à la volatilité économique engendrées par la crise bancaire de mars 2023, la société a élargi sa surveillance des risques associés à la trésorerie et aux placements à court terme en examinant régulièrement la solidité financière et la solvabilité des institutions financières avec lesquelles elle fait affaire. Par suite de ces examens, la société a déterminé que son exposition aux institutions financières qui, selon sa perception, présentent un risque de crédit plus élevé est limitée.

Placements dans des titres de créance

La composition des placements de la société dans des obligations classées selon la notation la plus élevée attribuée par S&P et Moody's à l'émetteur de chacun des titres est présentée dans le tableau suivant. La direction considère que les instruments de créance de qualité investissement sont ceux pour lesquels S&P ou Moody's ont attribué une notation de BBB/Baa ou mieux à l'émetteur des titres.

Notation de l'émetteur	31 mars 2023			31 décembre 2022		
	Coût amorti	Valeur comptable	%	Coût amorti	Valeur comptable	%
AAA/Aaa	19 082,3	19 209,3	59,0	17 119,4	16 721,6	57,7
AA/Aa	1 084,2	1 083,4	3,3	858,3	847,6	2,9
A/A	2 443,6	2 398,9	7,4	2 409,6	2 330,6	8,0
BBB/Baa	3 515,1	3 481,2	10,7	3 410,3	3 348,7	11,5
BB/Ba	2 433,1	2 277,3	7,0	2 114,9	1 917,2	6,6
B/B	2,7	5,0	—	48,2	49,6	0,2
Inférieure à B/B	87,2	90,9	0,3	79,7	80,0	0,3
Non cotées ¹⁾	4 116,2	3 999,2	12,3	3 928,2	3 705,9	12,8
Total	32 764,4	32 545,2	100,0	29 968,6	29 001,2	100,0

1) Comprend les placements de la société dans des prêts hypothécaires de premier rang de 2 612,2 \$ au 31 mars 2023 (2 500,7 \$ au 31 décembre 2022) garantis par des biens immobiliers situés principalement aux États-Unis, en Europe et au Canada.

L'augmentation des obligations notées AAA/Aaa reflète principalement des achats nets d'obligations du Trésor américain de 1 770,0 \$. La hausse des obligations notées AA/Aa s'explique surtout par des achats nets d'obligations d'autres gouvernements de 380,6 \$, tandis que celle des obligations notées BB/Ba provient essentiellement d'achats nets d'obligations du gouvernement grec et que celle des obligations non cotées reflète des achats nets de prêts hypothécaires de premier rang de 102,7 \$ ainsi que certains titres de sociétés par voie de placements privés et d'autres obligations.

Risque de liquidité

Les engagements importants connus de la société de portefeuille pour le reste de 2023 se rapportent au paiement d'intérêts et de frais généraux du siège social, aux dividendes sur actions privilégiées, aux paiements d'impôt, aux paiements éventuels au titre des emprunts effectués, le cas échéant, sur la facilité de crédit renouvelable et d'autres activités d'investissement, et à l'acquisition anticipée d'une participation supplémentaire dans Gulf Insurance. La société peut aussi effectuer des paiements sur ses contrats dérivés, ainsi qu'à titre d'apports de capitaux à ses sociétés d'assurance et de réassurance (pour les projets en matière de souscription sur les marchés de l'assurance où les conditions sont favorables).

En outre, dans le cadre de la vente de RiverStone Barbados en 2021, la société, par l'intermédiaire des instruments financiers désignés comme un emprunt sur billets visant la valeur de l'actif, a garanti la valeur de certains titres détenus par l'acheteur et certaines de ses sociétés affiliées jusqu'à ce que ces titres soient achetés par Hamblin Watsa ou qu'ils soient vendus sur ordre de cette dernière. Au 31 mars 2023, une tranche de 393,0 \$ de ces titres demeurait détenu, et ces titres doivent être achetés ou vendus avant la fin de 2023, comme il est mentionné à la note 7.

Brit versera un dividende spécial d'environ 275 \$ à la société de portefeuille au deuxième trimestre de 2023 en raison du produit net de la vente de son agence de souscription, Ambridge, comme il est mentionné à la note 12.

Risque de marché

Risque de taux d'intérêt

Le risque de taux d'intérêt est le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison de variations des taux d'intérêt du marché. L'exposition de la société au risque de taux d'intérêt a augmenté au premier trimestre de 2023 principalement en raison du réinvestissement net du produit tiré de la vente et de l'arrivée à échéance d'obligations du Trésor américain à court terme dans des obligations du Trésor américain à long terme. Afin de réduire son exposition au risque de taux d'intérêt (principalement son exposition à certaines obligations à long terme de sociétés américaines et aux obligations d'États et de municipalités américains présentes dans son portefeuille de titres à revenu fixe), la société détenait des contrats à terme visant la vente d'obligations à long terme du Trésor américain d'un notionnel de 194,5 \$ au 31 mars 2023 (183,7 \$ au 31 décembre 2022) et conservait des échéances relativement rapprochées dans son portefeuille d'obligations (se reporter à la note 5 pour des précisions sur le profil des échéances des titres à revenu fixe de la société). Au premier trimestre de 2023, la société a conclu des contrats à terme visant l'achat d'obligations du Trésor américain d'un notionnel de 2 984,7 \$ au 31 mars 2023 (néant au 31 décembre 2022). Les contrats détenus offrent la possibilité d'acheter des obligations du Trésor américain à mesure que d'autres placements en titres à revenu fixe arrivent à échéance. Il n'y a pas eu de changements importants dans le cadre utilisé par la société pour surveiller, évaluer et gérer le risque de taux d'intérêt au 31 mars 2023 par rapport au 31 décembre 2022.

Le tableau qui suit illustre l'incidence éventuelle des variations des taux d'intérêt sur le portefeuille de titres à revenu fixe de la société, selon des déplacements parallèles à la hausse ou à la baisse de 200 points de base, par tranche de 100 points de base, variations que la société considère comme raisonnablement possibles dans le contexte actuel, compte tenu de l'incertitude persistante causée par les pressions inflationnistes et la hausse des taux d'intérêt. Cette analyse a été effectuée pour chaque titre pris individuellement, l'incidence d'une variation hypothétique étant calculée après impôt.

	31 mars 2023			31 décembre 2022		
	Juste valeur du portefeuille de titres à revenu fixe	Incidence d'une variation hypothétique sur le résultat net (en \$) ¹⁾	Incidence d'une variation hypothétique sur la juste valeur (en %) ¹⁾	Juste valeur du portefeuille de titres à revenu fixe	Incidence d'une variation hypothétique sur le résultat net (en \$) ¹⁾	Incidence d'une variation hypothétique sur la juste valeur (en %) ¹⁾
Variation des taux d'intérêt						
Hausse de 200 points de base	30 758,4	(1 429,3)	(5,5)	27 944,0	(852,9)	(3,7)
Hausse de 100 points de base	31 634,8	(728,2)	(2,8)	28 461,5	(435,4)	(1,9)
Aucune variation	32 545,2	—	—	29 001,2	—	—
Baisse de 100 points de base	33 550,4	803,9	3,1	29 616,2	496,4	2,1
Baisse de 200 points de base	34 637,5	1 672,3	6,4	30 289,0	1 039,7	4,4

1) Comprend l'incidence des contrats à terme visant l'achat et la vente d'obligations du Trésor américain d'un nominal de 2 984,7 \$ et de 194,5 \$ au 31 mars 2023 (néant et 183,7 \$ au 31 décembre 2022).

Fluctuations des prix de marché

L'exposition de la société au risque de prix des actions et des titres assimilables à des actions a augmenté au 31 mars 2023 par rapport au 31 décembre 2022, comme le montre le tableau suivant qui présente un résumé de l'effet net des placements en actions et en titres assimilables à des actions sur la situation financière de la société au 31 mars 2023 et au 31 décembre 2022 et sur ses résultats d'exploitation pour les trimestres clos les 31 mars 2023 et 2022.

	31 mars 2023		31 décembre 2022		Résultat avant impôt	
	Exposition/ Notionnel	Valeur comptable	Exposition/ Notionnel	Valeur comptable	Premier trimestre	
					2023	2022
Positions acheteur sur titres de capitaux propres :						
Actions ordinaires	5 862,1	5 862,1	5 234,4	5 234,4	301,1	239,0
Obligations et actions privilégiées – convertibles ¹⁾	504,4	504,4	458,7	458,7	32,2	(92,4)
Participations dans des entreprises associées ^{1) 2)}	8 239,7	6 751,7	8 183,3	6 786,6	44,1	2,3
Dérivés sur actions	2 124,1	185,4	2 076,0	269,4	36,1	113,4
Autres	—	—	—	—	(3,1)	0,6
Positions acheteur sur titres de capitaux propres et effets financiers	16 730,3	13 303,6	15 952,4	12 749,1	410,4	262,9

- 1) Exclusion faite des participations dans des entreprises associées et des coentreprises d'assurance et de réassurance, et de certains autres placements en actions et en titres assimilables à des actions qui sont considérés comme des participations stratégiques à long terme. Voir la note 6.
- 2) Le résultat avant impôt ne tient pas compte de la quote-part du résultat net des entreprises associées et tient compte du profit (perte) de la vente d'entreprises associées et de coentreprises non liées au secteur de l'assurance.

Gestion du capital

Le cadre de gestion du capital de la société vise à protéger, dans l'ordre suivant, ses titulaires de police, ses porteurs d'obligations et ses actionnaires privilégiés et, enfin, à optimiser le rendement pour les actionnaires ordinaires. La gestion efficace du capital comprend des mesures visant à maintenir le capital au-dessus des niveaux réglementaires minimaux, au-dessus des niveaux requis pour satisfaire aux exigences de notation du crédit et de solidité financière, et au-dessus des niveaux de gestion des risques déterminés et calculés en interne. Au 31 mars 2023, le total des capitaux permanents, soit la dette totale, les capitaux propres attribuables aux actionnaires de Fairfax et les participations ne donnant pas le contrôle, s'établissait à 32 746,8 \$, contre 31 643,6 \$ au 31 décembre 2022.

La société gère son capital selon les mesures et ratios financiers suivants :

	Données consolidées		Compte non tenu des sociétés consolidées autres que des sociétés d'assurance	
	31 mars 2023	31 décembre 2022	31 mars 2023	31 décembre 2022
Trésorerie et placements de la société de portefeuille (déduction faite des obligations au titre de dérivés)	823,2	1 326,4	823,2	1 326,4
Emprunts – sociétés de portefeuille ¹⁾	5 904,2	5 887,6	5 904,2	5 887,6
Emprunts – sociétés d'assurance et de réassurance ¹⁾	727,5	733,4	727,5	733,4
Emprunts – sociétés autres que des sociétés d'assurance ¹⁾	2 086,6	2 003,9	—	—
Dette totale	8 718,3	8 624,9	6 631,7	6 621,0
Dette nette	7 895,1	7 298,5	5 808,5	5 294,6
Capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires	18 663,8	17 780,3	18 663,8	17 780,3
Actions privilégiées	1 335,5	1 335,5	1 335,5	1 335,5
Participations ne donnant pas le contrôle	4 029,2	3 902,9	2 359,0	2 212,5
Total des capitaux propres	24 028,5	23 018,7	22 358,3	21 328,3
Ratio dette nette/total des capitaux propres	32,9 %	31,7 %	26,0 %	24,8 %
Ratio dette nette/total net des capitaux permanents	24,7 %	24,1 %	20,6 %	19,9 %
Ratio dette totale/total des capitaux permanents	26,6 %	27,3 %	22,9 %	23,7 %
Couverture des intérêts	16,9 x	13,1 x	23,0 x	16,0 x
Couverture des intérêts et des dividendes sur actions privilégiées	14,7 x	11,4 x	19,2 x	13,4 x

- 1) Au 31 mars 2023, la juste valeur des emprunts – sociétés de portefeuille et sociétés d'assurance et de réassurance s'établissait à 6 276,9 \$ (6 118,3 \$ au 31 décembre 2022) et la juste valeur des emprunts – sociétés autres que des sociétés d'assurance s'élevait à 2 004,3 \$ (1 931,5 \$ au 31 décembre 2022).

15. Informations sectorielles

La société est une société de portefeuille qui, par l'entremise de ses filiales, exerce principalement ses activités dans les secteurs de l'assurance et de la réassurance de dommages ainsi que de la gestion de placements connexe. Il n'y a pas eu de modifications importantes aux actifs et passifs identifiables par secteur d'exploitation au 31 mars 2023 par rapport au 31 décembre 2022, à l'exception des modifications liées à l'adoption d'IFRS 17, comme il est mentionné à la note 3.

Une analyse du résultat avant impôt par secteur comptable pour les trimestres clos les 31 mars est présentée ci-dessous.

Trimestre clos le 31 mars 2023

	Sociétés d'assurance et de réassurance de dommages				Assurance vie et liquidation de sinistres	Sociétés autres que des sociétés d'assurance	Siège social et autres	Éliminations et ajustements	Données consolidées
	Assureurs nord- américains	Assureurs et réassureurs mondiaux	Assureurs et réassureurs internationaux	Total					
Clients externes	1 897,2	3 628,5	725,4	6 251,1	28,8	—	—	—	6 279,9
Intragroupe	14,0	28,3	46,9	89,2	—	—	—	(89,2)	—
Produits des activités d'assurance	1 911,2	3 656,8	772,3	6 340,3	28,8	—	—	(89,2)	6 279,9
Charges afférentes aux activités d'assurance	(1 586,3)	(2 913,6)	(723,8)	(5 223,7)	(36,2)	—	—	82,5	(5 177,4)
Résultat net des activités d'assurance	324,9	743,2	48,5	1 116,6	(7,4)	—	—	(6,7)	1 102,5
Coût de la réassurance	(303,7)	(638,9)	(266,2)	(1 208,8)	(1,1)	—	—	89,9	(1 120,0)
Recouvrement des charges liées aux services d'assurance	254,6	521,0	294,3	1 069,9	16,8	—	—	(82,4)	1 004,3
Résultat net des activités de réassurance	(49,1)	(117,9)	28,1	(138,9)	15,7	—	—	7,5	(115,7)
Résultat des activités d'assurance	275,8	625,3	76,6	977,7	8,3	—	—	0,8	986,8
Autres charges d'exploitation liées aux assurances	(65,1)	(96,3)	(36,2)	(197,6)	(48,5)	—	—	—	(246,1)
	210,7	529,0	40,4	780,1	(40,2)	—	—	0,8	740,7
Intérêts et dividendes	91,7	178,8	41,0	311,5	22,2	13,8	6,9	27,9	382,3
Quote-part du résultat des entreprises associées	54,8	127,6	35,3	217,7	21,4	53,4	41,3	—	333,8
Autres									
Produits des sociétés autres que des sociétés d'assurance	—	—	—	—	—	1 558,4	—	—	1 558,4
Charges des sociétés autres que des sociétés d'assurance	—	—	—	—	—	(1 626,2)	3,1	—	(1 623,1)
Résultat d'exploitation	357,2	835,4	116,7	1 309,3	3,4	(0,6)	51,3	28,7	1 392,1
Produits (charges) financiers nets provenant des actifs au titre des contrats d'assurance et de réassurance détenus	(45,4)	(74,5)	(13,0)	(132,9)	(30,5)	—	—	—	(163,4)
Profits nets sur placements	208,5	421,9	62,6	693,0	53,6	6,6	18,0	—	771,2
Charge d'intérêts	(1,5)	(12,1)	(0,9)	(14,5)	(3,9)	(38,9)	(67,0)	—	(124,3)
Frais généraux du siège social et autres	(11,2)	(20,8)	(2,4)	(34,4)	(0,5)	—	(43,5)	(28,1)	(106,5)
Résultat avant impôt	507,6	1 149,9	163,0	1 820,5	22,1	(32,9)	(41,2)	0,6	1 769,1
Charge d'impôt									(365,1)
Résultat net									1 404,0
Attribuable aux :									
Actionnaires de Fairfax									1 250,0
Participations ne donnant pas le contrôle									154,0
									1 404,0

	Sociétés d'assurance et de réassurance de dommages			
	Assureurs nord- américains	Assureurs et réassureurs mondiaux	Assureurs et réassureurs internationaux	Total
Sinistres – année de survenance	1 139,2	2 390,5	502,2	4 031,9
Évolution (favorable) défavorable nette des provisions pour sinistres	(59,9)	(136,5)	68,8	(127,6)
Sinistres – année civile	1 079,3	2 254,0	571,0	3 904,3
Commissions	319,7	395,1	103,6	818,4
Autres charges techniques	187,3	264,5	49,2	501,0
Charges afférentes aux activités d'assurance	1 586,3	2 913,6	723,8	5 223,7

Trimestre clos le 31 mars 2022

	Sociétés d'assurance et de réassurance de dommages				Assurance vie et liquidation de sinistres	Sociétés autres que des sociétés d'assurance	Siège social et autres	Éliminations et ajustements	Données consolidées
	Assureurs nord- américains	Assureurs et réassureurs mondiaux	Assureurs et réassureurs internationaux	Total					
Clients externes	1 695,7	3 279,0	629,4	5 604,1	34,1	—	—	—	5 638,2
Intragroupe	12,6	20,0	38,6	71,2	—	—	—	(71,2)	—
Produits des activités d'assurance	1 708,3	3 299,0	668,0	5 675,3	34,1	—	—	(71,2)	5 638,2
Charges afférentes aux activités d'assurance	(1 466,2)	(2 759,0)	(504,9)	(4 730,1)	(27,5)	—	—	59,8	(4 697,8)
Résultat net des activités d'assurance	242,1	540,0	163,1	945,2	6,6	—	—	(11,4)	940,4
Coût de la réassurance	(218,3)	(609,1)	(208,9)	(1 036,3)	(0,4)	—	—	72,9	(963,8)
Recouvrement des charges liées aux services d'assurance	187,8	468,2	97,0	753,0	(2,3)	—	—	(59,6)	691,1
Résultat net des activités de réassurance	(30,5)	(140,9)	(111,9)	(283,3)	(2,7)	—	—	13,3	(272,7)
Résultat des activités d'assurance	211,6	399,1	51,2	661,9	3,9	—	—	1,9	667,7
Autres charges d'exploitation liées aux assurances	(60,9)	(74,4)	(34,7)	(170,0)	25,6	—	—	—	(144,4)
	150,7	324,7	16,5	491,9	29,5	—	—	1,9	523,3
Intérêts et dividendes	36,2	57,5	16,8	110,5	6,9	0,2	16,4	34,9	168,9
Quote-part du résultat des entreprises associées	40,1	81,5	5,9	127,5	8,2	35,6	9,3	—	180,6
Autres									
Produits des sociétés autres que des sociétés d'assurance	—	—	—	—	—	1 066,3	—	—	1 066,3
Charges des sociétés autres que des sociétés d'assurance	—	—	—	—	—	(1 075,0)	—	—	(1 075,0)
Résultat d'exploitation	227,0	463,7	39,2	729,9	44,6	27,1	25,7	36,8	864,1
Produits (charges) financiers nets provenant des actifs au titre des contrats d'assurance et de réassurance détenus	80,7	219,6	6,4	306,7	112,3	—	—	—	419,0
Profits (pertes) nets sur placements	(31,7)	(164,9)	(34,2)	(230,8)	(95,4)	73,4	57,6	—	(195,2)
Charge d'intérêts	(1,5)	(13,4)	(0,7)	(15,6)	(3,5)	(23,3)	(61,6)	0,1	(103,9)
Frais généraux du siège social et autres	(9,2)	(23,0)	(3,6)	(35,8)	(0,1)	—	(7,8)	(35,1)	(78,8)
Résultat avant impôt	265,3	482,0	7,1	754,4	57,9	77,2	13,9	1,8	905,2
Charge d'impôt									(206,4)
Résultat net									698,8
Attribuable aux :									
Actionnaires de Fairfax									588,7
Participations ne donnant pas le contrôle									110,1
									698,8

	Sociétés d'assurance et de réassurance de dommages			
	Assureurs nord-américains	Assureurs et réassureurs mondiaux	Assureurs et réassureurs internationaux	Total
Sinistres – année de survenance	1 004,9	2 271,3	356,0	3 632,2
Évolution (favorable) défavorable nette des provisions pour sinistres	1,2	(128,4)	(0,2)	(127,4)
Sinistres – année civile	1 006,1	2 142,9	355,8	3 504,8
Commissions	282,3	388,3	90,6	761,2
Autres charges techniques	177,8	227,8	58,5	464,1
Charges afférentes aux activités d'assurance	1 466,2	2 759,0	504,9	4 730,1

16. Charges

Les charges des sociétés d'assurance et de réassurance et des sociétés autres que des sociétés d'assurance de la société pour les trimestres clos les 31 mars sont les suivantes :

	31 mars 2023						
	Sociétés d'assurance et de réassurance ¹⁾					Sociétés autres que des sociétés d'assurance	
	Coûts directement attribuables		Coûts non directement attribuables		Total des charges pour les sociétés d'assurance et de réassurance	Charges des sociétés autres que des sociétés d'assurance	Total
	Flux de trésorerie liés aux frais d'acquisition	Autres charges	Total des coûts directement attribuables	Autres charges d'exploitation			
Sinistres	—	2 753,7	2 753,7	—	2 753,7	—	2 753,7
Taxes sur les primes	65,8	—	65,8	—	65,8	—	65,8
Commissions	803,6	—	803,6	—	803,6	—	803,6
Coût des ventes	—	—	—	—	—	1 024,2	1 024,2
Charge de rémunération	146,1	229,1	375,2	193,0	568,2	285,0	853,2
Frais d'administration et autres frais	82,1	92,7	174,8	159,6	334,4	313,9	648,3
Total	1 097,6	3 075,5	4 173,1	352,6	4 525,7	1 623,1	6 148,8
Charges présentées dans l'état consolidé du résultat net :							
Charges afférentes aux activités d'assurance	1 097,6	4 079,8	5 177,4	—	5 177,4	—	5 177,4
Recouvrement des charges afférentes aux activités d'assurance	—	(1 004,3)	(1 004,3)	—	(1 004,3)	—	(1 004,3)
Autres charges d'exploitation liées aux assurances et charges du siège social et autres charges	—	—	—	352,6	352,6	—	352,6
Charges des sociétés autres que des sociétés d'assurance	—	—	—	—	—	1 623,1	1 623,1
Total	1 097,6	3 075,5	4 173,1	352,6	4 525,7	1 623,1	6 148,8

1) Comprend les secteurs comptables Assurance vie et liquidation de sinistres ainsi que Siège social et autres.

	31 mars 2022						
	Sociétés d'assurance et de réassurance ¹⁾					Sociétés autres que des sociétés d'assurance	
	Coûts directement attribuables		Coûts non directement attribuables		Total des charges pour les sociétés d'assurance et de réassurance	Charges des sociétés autres que des sociétés d'assurance	Total
	Flux de trésorerie liés aux frais d'acquisition	Autres charges	Total des coûts directement attribuables	Autres charges d'exploitation			
Sinistres	—	2 683,6	2 683,6	—	2 683,6	—	2 683,6
Taxes sur les primes	62,5	—	62,5	—	62,5	—	62,5
Commissions	751,7	—	751,7	—	751,7	—	751,7
Coût des ventes	—	—	—	—	—	621,9	621,9
Charge de rémunération	144,7	207,4	352,1	172,6	524,7	235,1	759,8
Frais d'administration et autres frais	57,7	99,1	156,8	50,6	207,4	218,0	425,4
Total	1 016,6	2 990,1	4 006,7	223,2	4 229,9	1 075,0	5 304,9
Charges présentées dans l'état consolidé du résultat net :							
Charges afférentes aux activités d'assurance	1 016,6	3 681,2	4 697,8	—	4 697,8	—	4 697,8
Recouvrement des charges afférentes aux activités d'assurance	—	(691,1)	(691,1)	—	(691,1)	—	(691,1)
Autres charges d'exploitation liées aux assurances et charges du siège social et autres charges	—	—	—	223,2	223,2	—	223,2
Charges des sociétés autres que des sociétés d'assurance	—	—	—	—	—	1 075,0	1 075,0
Total	1 016,6	2 990,1	4 006,7	223,2	4 229,9	1 075,0	5 304,9

1) Comprend les secteurs comptables Assurance vie et liquidation de sinistres ainsi que Siège social et autres.

Table des matières du rapport de gestion

Notes annexes du rapport de gestion	36
Adoption d'IFRS 17 <i>Contrats d'assurance</i> le 1 ^{er} janvier 2023	37
Aperçu des résultats consolidés	39
Provenance des produits des activités ordinaires	46
Sources du résultat net	46
Composantes du résultat net	
Résultats techniques et résultats d'exploitation	50
Assureurs nord-américains	50
Assureurs et réassureurs mondiaux	51
Assureurs et réassureurs internationaux	53
Assurance vie et Liquidation de sinistres	54
Placements	56
Charge d'intérêts	57
Frais généraux du siège social et autres	57
Impôt sur le résultat	58
État de la situation financière par secteur comptable	58
Gestion des risques financiers	59
Situation financière	
Gestion du capital	59
Situation de trésorerie	59
Valeur comptable d'une action (montant de base)	60
Comptabilité et présentation de l'information financière	61
Contrôle interne à l'égard de l'information financière	61
Adoption d'IFRS 17 <i>Contrats d'assurance</i>	62
Autres	
Données trimestrielles	66
Énoncés prospectifs	67
Glossaire des mesures financières non conformes aux PCGR et des autres mesures financières	68

Rapport de gestion

(au 11 mai 2023)

(En millions de dollars US et en dollars US, sauf les montants par action et sauf indication contraire. Certains totaux pourraient ne pas être exacts en raison de l'arrondissement des chiffres.)

Notes annexes du rapport de gestion

- 1) Le lecteur du rapport de gestion est prié de consulter les états financiers consolidés intermédiaires non audités du trimestre clos le 31 mars 2023 ainsi que les notes annexes du rapport de gestion contenu dans le rapport annuel 2022 de la société.
- 2) Dans le présent rapport de gestion, le secteur Assurance vie et Liquidation de sinistres fait référence aux sociétés d'assurance et de réassurance qui ne sont pas des sociétés d'assurance et de réassurance de dommages.
- 3) La société fournit des renseignements sur les primes brutes émises et les primes nettes émises dans tout son rapport de gestion. Les primes brutes émises représentent le total des primes des contrats d'assurance délivrés par la société dans une période donnée, sans égard à la portion cédée ou acquise, et elles reflètent le volume des nouvelles transactions réalisées par la société. Les primes nettes émises représentent les primes brutes émises, diminuées de la portion cédée aux réassureurs, et elles sont considérées comme un moyen pour mesurer le volume de transactions nouvelles et le degré de risque d'assurance que la société a choisi de conserver sur les nouvelles transactions générées. Ces mesures financières sont utilisées dans le secteur de l'assurance en général et par la société, surtout pour l'évaluation du volume des activités, y compris leurs tendances, et pour la gestion du risque d'assurance.
- 4) La direction analyse et évalue les sociétés d'assurance et de réassurance sous-jacentes, ainsi que la situation financière de la société consolidée, de diverses façons. Certaines mesures et certains ratios qui figurent dans le présent rapport intermédiaire, qui ont été utilisés systématiquement et qui sont présentés régulièrement dans les rapports annuels et intermédiaires de la société, ne sont pas définis dans les Normes internationales d'information financière (« IFRS ») publiées par l'International Accounting Standards Board et peuvent ne pas être comparables à des mesures similaires que d'autres sociétés présentent. Se reporter à la rubrique « Glossaire des mesures financières non conformes aux PCGR et des autres mesures financières » qui se trouve à la fin du présent rapport de gestion et qui décrit les mesures et les ratios que la société a utilisés, dont les suivants :

Mesures financières complémentaires : montant net des produits des activités d'assurance; valeur comptable d'une action (montant de base); augmentation (diminution) de la valeur comptable d'une action (montant de base) (avec et sans ajustement pour tenir compte du dividende de 10,00 \$ par action ordinaire); positions acheteur sur titres de capitaux propres; positions acheteur sur titres de capitaux propres et effets financiers.

Mesures de la gestion du capital : dette nette; total net des capitaux permanents; total des capitaux permanents; ratio dette nette/total des capitaux propres; ratio dette nette/total net des capitaux permanents; ratio dette totale/total des capitaux permanents; ratio de couverture des intérêts; ratio de couverture des intérêts et des dividendes sur actions privilégiées. La société présente toutes ces mesures sur une base consolidée d'une part, et sur une base consolidée exclusion faite des filiales hors du secteur de l'assurance d'autre part.

Mesures d'un ensemble de secteurs : mesures financières complémentaires présentées pour l'ensemble des différents secteurs d'assurance et de réassurance de dommages, y compris les produits financiers nets (charges financières nettes) résultant des contrats d'assurance et des actifs au titre des contrats de réassurance détenus, le résultat d'exploitation positif (négatif), et les frais généraux du siège social et autres.

Mesures financières et ratios non conformes aux PCGR : primes nettes acquises; bénéfice (perte) technique; résultat d'exploitation positif (négatif) ajusté; divers ratios pertinents pour l'assurance et la réassurance de dommages, dont le ratio mixte; excédent (insuffisance) de la juste valeur par rapport à la valeur comptable; entrées (sorties) de trésorerie liées aux activités d'exploitation (exclusion faite des flux de trésorerie d'exploitation liés aux placements comptabilisés à la juste valeur par le biais du résultat net); participations dans des sociétés d'assurance et de réassurance affiliées de Fairfax; participations dans des sociétés affiliées de Fairfax.

Adoption d'IFRS 17 Contrats d'assurance (« IFRS 17 ») le 1^{er} janvier 2023

Le 1^{er} janvier 2023, Fairfax a adopté la nouvelle norme comptable sur les contrats d'assurance (IFRS 17).

- Par conséquent, des changements importants ont été apportés à la comptabilisation, à l'évaluation et à la présentation des activités d'assurance et de réassurance de la société, ainsi que dans les informations à fournir à leur sujet – le changement le plus important étant l'actualisation du passif net au titre des contrats d'assurance de la société et l'introduction d'un ajustement au titre du risque lié à l'incertitude.
- La nouvelle norme comptable ne change en rien la façon dont la direction évalue la performance des activités d'assurance et de réassurance de la société. La société accorde toujours une importance particulière au bénéfice technique sur une base non actualisée et à des provisions plus que suffisantes, et tous les établissements d'assurance et de réassurance de dommages continuent d'utiliser les volumes traditionnels en guise de mesure que sont les primes brutes émises, les primes nettes émises et les ratios mixtes pour gérer les activités.
- Un rapprochement entre les résultats des activités d'assurance, qui sont présentés à la note 15 (Informations sectorielles) des états financiers consolidés intermédiaires, et le bénéfice technique (mesure que la société a toujours présentée dans son rapport de gestion) figure aux rubriques « Aperçu des résultats consolidés » et « Composantes du résultat net » du présent rapport de gestion pour chaque secteur comptable d'assurance et de réassurance de dommages de la société.
- Conformément aux dispositions transitoires d'IFRS 17, l'effet cumulatif de l'application initiale d'IFRS 17 a été comptabilisé comme un ajustement des résultats non distribués dans l'état consolidé de la situation financière d'ouverture au 1^{er} janvier 2022, et chaque période antérieure présentée dans les états financiers consolidés intermédiaires a été retraitée.
- Pour en savoir plus sur l'adoption d'IFRS 17, se reporter à la note 3 (Principales méthodes comptables) des états financiers consolidés intermédiaires du trimestre clos le 31 mars 2023 et à la sous-rubrique « Adoption d'IFRS 17 Contrats d'assurance » de la rubrique « Comptabilité et présentation de l'information financière » vers la fin du présent rapport de gestion.

Incidence sur les états financiers consolidés

Capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires et valeur comptable d'une action

Le tableau ci-après résume les ajustements de valeur apportés aux états consolidés retraités de la situation financière, comptabilisés par le biais des résultats non distribués, au 1^{er} janvier 2022 et au 31 décembre 2022, ainsi que l'avantage dont a bénéficié la valeur comptable d'une action :

	31 décembre 2022	1 ^{er} janvier 2022
Capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires présentés antérieurement (valeur comptable d'une action : 657,68 \$ au 31 décembre 2022; 630,60 \$ au 1 ^{er} janvier 2022)	15 340,7	15 049,6
Ajustements au titre d'IFRS 17 :		
Actualisation de la provision pour sinistres et frais de règlement de sinistres	4 668,7	1 536,9
Introduction d'un ajustement spécifique au titre du risque non financier, applicable à la provision pour sinistres et frais de règlement de sinistres	(1 635,5)	(1 421,8)
Report des frais d'acquisition et changements dans les charges attribuables	443,1	385,7
Élément de perte, exclusion faite de l'élément de recouvrement de perte	(359,6)	(387,5)
Écart de change et autres ajustements de valeur	292,3	108,5
Impôt sur le résultat différé	(726,1)	(60,9)
Participations ne donnant pas le contrôle	(243,3)	(10,7)
	<u>2 439,6</u>	<u>150,2</u>
Capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires retraités (valeur comptable d'une action : 762,28 \$ au 31 décembre 2022; 636,89 \$ au 1 ^{er} janvier 2022)	<u>17 780,3</u>	<u>15 199,8</u>

- L'application initiale d'IFRS 17 a eu pour effet d'augmenter les capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires de 150,2 \$, comme l'indique le tableau ci-dessus, effet qui a été comptabilisé comme un ajustement apporté aux résultats non distribués dans l'état consolidé de la situation financière d'ouverture au 1^{er} janvier 2022.
- L'effet cumulatif de l'application initiale d'IFRS 17 représente une augmentation des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires de 2 439,6 \$ (hausse de 104,60 \$ de la valeur comptable d'une action), comme l'indique le tableau ci-dessus, et est essentiellement constitué de i) l'incidence sur l'état consolidé de la situation financière au 1^{er} janvier 2022 de 150,2 \$ comptabilisée dans les résultats non distribués, et de ii) l'augmentation du résultat net consolidé attribuable aux actionnaires de Fairfax pour l'ensemble de l'exercice de 2 229,3 \$.

- L'ajustement au titre du risque non financier représente la rémunération dont la société a besoin pour prendre en charge l'incertitude liée au montant et à l'échéancier des flux de trésorerie qui découle du risque non financier inhérent aux contrats d'assurance et aux actifs au titre des contrats de réassurance détenus. L'ajustement au titre du risque est évalué chez chacune des filiales d'assurance et de réassurance de la société, et reflète leurs estimations de l'incertitude, des avantages de diversification et des résultats, favorables comme défavorables, attendus. En ce qui concerne les actifs au titre des contrats de réassurance détenus, l'ajustement au titre du risque non financier représente le montant du risque qui est transféré par la société au réassureur. La société totalise tous les ajustements au titre du risque fournis par les filiales d'assurance et de réassurance et ne redistribue aucun autre avantage de diversification obtenu au niveau consolidé entre les filiales. Le montant résultant de l'ajustement au titre du risque calculé correspond à un niveau de confiance consolidé de 83,7 % (84,0 % au 31 décembre 2022; 84,4 % au 1^{er} janvier 2022).

État consolidé du résultat net du premier trimestre de 2022

Le tableau ci-après résume les ajustements de valeur apportés au montant retraité du résultat net attribuable aux actionnaires de Fairfax pour le premier trimestre de 2022.

	<u>Premier trimestre</u> <u>2022</u>
Résultat net attribuable aux actionnaires de Fairfax présenté antérieurement (résultat net dilué de 4,49 \$ par action)	125,5
Ajustements au titre d'IFRS 17 :	
Actualisation de la provision pour sinistres et frais de règlement de sinistres comptabilisée dans le résultat des activités d'assurance	197,6
Actualisation de la provision pour sinistres et frais de règlement de sinistres comptabilisée dans les produits financiers nets	419,0
Introduction d'un ajustement spécifique au titre du risque non financier, applicable à la provision pour sinistres et frais de règlement de sinistres et à d'autres éléments comptabilisés dans le résultat des activités d'assurance	(45,8)
Écart de change et autres ajustements de valeur	85,6
Impôt sur le résultat différé	(136,2)
Participations ne donnant pas le contrôle	(57,0)
	<u>463,2</u>
Résultat net attribuable aux actionnaires de Fairfax, montant retraité (résultat net dilué de 22,67 \$ par action)	<u>588,7</u>

Éléments d'évaluation comptabilisés dans le montant retraité du résultat net attribuable aux actionnaires de Fairfax pour le premier trimestre de 2022

	Analyse
Effets de l'actualisation dans le calcul du résultat des activités d'assurance	Actualisation du montant des sinistres et de celui des sinistres cédés comptabilisés pour la période : les flux de trésorerie sont actualisés à l'aide de courbes de taux sans risque, ajustées pour tenir compte des caractéristiques des flux de trésorerie et des caractéristiques de liquidité des contrats d'assurance et des actifs au titre des contrats de réassurance détenus. La société détermine les courbes de taux à l'aide de taux spécifiques à des monnaies et disponibles dans le commerce et de primes pour illiquidité. Compte tenu de la durée des provisions nettes de la société pour sinistres de l'année de survenance courante, la majorité d'entre elles a été actualisée au moyen de taux situés dans une fourchette de 0,15 % (courbe des taux de l'euro à 1 an) à 2,38 % (courbe des taux du dollar américain à 5 ans).
Produits financiers nets (charges financières nettes) résultant des contrats d'assurance et des actifs au titre des contrats de réassurance détenus	Variations de la valeur comptable des contrats d'assurance et de réassurance découlant de l'effet de la valeur temps de l'argent. Les produits financiers d'assurance et les charges financières d'assurance découlent de l'actualisation des flux de trésorerie d'exécution au sein du passif au titre de la couverture restante évalué selon le modèle général d'évaluation et du passif au titre des sinistres survenus évalué selon tous les modèles d'évaluation aux taux courants. Ils reflètent l'avantage de la variation des taux d'actualisation au cours du premier trimestre de 2022, car le changement dans les taux d'intérêt a été plus prononcé en 2022 comparativement à l'ajustement transitoire comptabilisé dans les résultats non distribués au 1 ^{er} janvier 2022, ce qui a été partiellement contrebalancé par la capitalisation des intérêts par suite de la désactualisation.
Impôts et autres	Ils comprennent surtout les éléments mentionnés ci-dessus fiscalisés aux taux d'impôt prévus par la loi des sociétés sous-jacentes en exploitation, et l'attribution, aux participations ne donnant pas le contrôle dans Allied World, Odyssey Group et Brit, de l'effet sur les résultats non distribués.

Aperçu des résultats consolidés du premier trimestre de 2023

Résultat net attribuable aux actionnaires de Fairfax

Activités d'assurance et de réassurance de dommages

Résultat technique

Les faits saillants du premier trimestre de 2023 (en comparaison avec le premier trimestre de 2022, sauf indication contraire) sont notamment les suivants :

- Le résultat des activités d'assurance des établissements d'assurance et de réassurance de dommages a augmenté en passant de 661,9 \$ à 977,7 \$, reflétant surtout l'avantage accru de l'actualisation du montant des sinistres, du fait des taux d'actualisation plus élevés utilisés pour la période, ce qui a donné lieu à un montant réduit des sinistres pris en compte dans le résultat des activités d'assurance et à des recouvrements de charges afférentes aux activités d'assurance dans l'état consolidé du résultat net, la croissance du volume des transactions (le montant net des produits des activités d'assurance s'est accru de 10,6 %) et une gestion prudente des charges, ces facteurs étant partiellement contrebalancés par une hausse des sinistres liés à des catastrophes de la période même, soit le premier trimestre de 2023.
- Le tableau ci-après présente un rapprochement entre le résultat des activités d'assurance des établissements d'assurance et de réassurance de dommages et le bénéfice technique, qui est une mesure de performance clé utilisée par la société et le secteur de l'assurance de dommages dans lequel la société exerce ses activités. Les ajustements de rapprochement sont i) les autres charges d'exploitation des activités d'assurance telles qu'elles sont présentées dans l'état consolidé du résultat net, et ii) l'effet de l'actualisation du montant des sinistres et de celui des sinistres cédés comptabilisés dans la période et l'effet de l'ajustement au titre du risque et autres, qui sont présentés dans les charges afférentes aux activités d'assurance et les recouvrements de ces charges. Les autres charges d'exploitation des activités d'assurance sont ajustées pour qu'on puisse déterminer le bénéfice technique, car la société évalue la performance de la direction dans tous les établissements d'assurance et de réassurance de dommages dans la structure décentralisée en regard d'un bénéfice technique issu d'une approche disciplinée, ce qui inclut une gestion prudente de toutes les charges engagées, y compris celles qui ne sont pas considérées comme directement attribuables aux contrats d'assurance.

	Premier trimestre 2023				Premier trimestre 2022			
	Assureurs nord- américains	Assureurs et réassureurs mondiaux	Assureurs et réassureurs internationaux	Total	Assureurs nord- américains	Assureurs et réassureurs mondiaux	Assureurs et réassureurs internationaux	Total
Résultat des activités d'assurance	275,8	625,3	76,6	977,7	211,6	399,1	51,2	661,9
Autres charges d'exploitation des activités d'assurance	(65,1)	(96,3)	(36,2)	(197,6)	(60,9)	(74,4)	(34,7)	(170,0)
Actualisation du montant des sinistres et de celui des sinistres cédés comptabilisés pour la période	(108,7)	(302,3)	(11,4)	(422,4)	(30,5)	(128,0)	(17,2)	(175,7)
Variations de l'ajustement au titre du risque et autres	(12,0)	(21,2)	(10,7)	(43,9)	(10,9)	7,1	12,0	8,2
Bénéfice technique	90,0	205,5	18,3	313,8	109,3	203,8	11,3	324,4
Ratios mixtes¹⁾	94,1 %	93,5 %	96,4 %	94,0 %	92,5 %	92,8 %	97,5 %	93,1 %

1) Mesure de performance en corrélation avec le bénéfice technique.

- Le ratio mixte consolidé des établissements d'assurance et de réassurance de dommages s'est établi à 94,0 %, produisant un bénéfice technique de 313,8 \$, contre un ratio mixte de 93,1 % et un bénéfice technique de 324,4 \$ en 2022, ce qui reflète surtout les mêmes facteurs décrits plus haut qui ont eu une incidence sur le résultat des activités d'assurance, sauf pour ce qui est de l'avantage issu de l'actualisation du montant des sinistres qui a donné lieu à un meilleur résultat des activités d'assurance pour le premier trimestre de 2023. Le tableau qui suit illustre ce résultat technique encore à la hausse, par secteur comptable :

	Premier trimestre				Premier trimestre			
	2023				2022			
	Primes brutes souscrites	Primes nettes souscrites	Ratios mixtes	Bénéfice technique	Primes brutes souscrites	Primes nettes souscrites	Ratios mixtes	Bénéfice technique
Assureurs nord-américains								
Northbridge	506,3	443,1	91,1 %	42,0	474,7	431,1	87,3 %	59,2
Crum & Forster	1 155,6	855,3	94,7 %	46,7	1 036,6	833,3	94,8 %	42,2
Zenith National	257,3	259,8	99,3 %	1,3	259,0	257,5	95,4 %	7,9
	1 919,2	1 558,2	94,1 %	90,0	1 770,3	1 521,9	92,5 %	109,3
Assureurs et réassureurs mondiaux								
Allied World	1 883,6	1 460,8	91,7 %	90,4	1 751,8	1 334,3	92,1 %	74,3
Odyssey Group	1 508,8	1 409,6	96,4 %	49,0	1 417,1	1 320,0	93,7 %	81,0
Brit	895,1	644,0	90,8 %	66,1	885,4	630,2	91,8 %	48,5
	4 287,5	3 514,4	93,5 %	205,5	4 054,3	3 284,5	92,8 %	203,8
Assureurs et réassureurs internationaux	886,3	546,8	96,4 %	18,3	791,2	490,9	97,5 %	11,3
Sociétés d'assurance et de réassurance de dommages	7 093,0	5 619,4	94,0 %	313,8	6 615,8	5 297,3	93,1 %	324,4

- Les primes nettes émises des établissements d'assurance et de réassurance de dommages se sont accrues de 6,1 % pour passer de 5 297,3 \$ à 5 619,4 \$, alors que les primes brutes émises ont augmenté de 7,2 %, ce qui est surtout attribuable au secteur comptable Assureurs et réassureurs mondiaux du fait des nouvelles transactions, d'une plus grande fidélisation des clients et des tarifs encore à la hausse dans certaines branches d'assurance.
- Le montant non actualisé des sinistres liés à des catastrophes de la période même, soit le premier trimestre de 2023, correspond à 191,9 \$ ou à 3,7 points de ratio mixte, reflétant surtout les dommages causés par le tremblement de terre en Turquie, contre 130,2 \$ et 2,8 points de ratio mixte pour le premier trimestre de 2022 qui reflétaient surtout les conséquences des inondations en Australie.

Produits financiers nets (charges financières nettes) résultant des contrats d'assurance et des actifs au titre des contrats de réassurance détenus

- L'ensemble des effets de l'actualisation et de l'ajustement au titre du risque comptabilisés dans l'état consolidé du résultat net se ventile comme suit :

	Premier trimestre	
	2023	2022
<i>Produits financiers nets (charges financières nettes) résultant des contrats d'assurance et des actifs au titre des contrats de réassurance détenus, tels que présentés dans l'état consolidé du résultat net :</i>		
Produits financiers nets (charges financières nettes) résultant des contrats d'assurance	(225,8)	513,6
Produits financiers nets (charges financières nettes) résultant des actifs au titre des contrats de réassurance détenus	62,4	(94,6)
Produits financiers nets (charges financières nettes) résultant des contrats d'assurance et des actifs au titre des contrats de réassurance détenus	(163,4)	419,0
<i>Effets de l'actualisation pour les périodes futures et de l'ajustement au titre du risque et autres comptabilisés dans le résultat des activités d'assurance :</i>		
Actualisation du montant des sinistres et de celui des sinistres cédés comptabilisés pour la période	414,9	170,0
Variations de l'ajustement au titre du risque et autres	58,1	49,9
Effets inclus dans les résultats des activités d'assurance	473,0	219,9
Avantage net total	309,6	638,9

Pour le premier trimestre de 2023, l'avantage total de 309,6 \$ représente essentiellement celui de l'actualisation du montant des sinistres et du montant des sinistres cédés comptabilisés dans la période, soit 414,9 \$ (avantage comptabilisé dans le résultat des activités d'assurance), contrebalancé en partie par les charges financières nettes de 163,4 \$ résultant des contrats d'assurance et des actifs au titre des contrats de réassurance détenus, charges qui sont constituées surtout d'intérêts capitalisés en raison de la désactualisation comptabilisée dans un contexte de taux d'intérêt élevés en 2022 à l'égard de paiements effectués au cours du trimestre de 253,7 \$, ce qui a été partiellement contrebalancé par un montant de 90,3 \$ au titre de la variation des taux d'actualisation dans la période.

Pour le premier trimestre de 2022, l'avantage total de 638,9 \$ représente surtout les produits financiers nets résultant des contrats d'assurance et des actifs au titre des contrats de réassurance détenus, soit 419,0 \$, qui reflètent l'avantage de 457,5 \$ de la variation des taux d'actualisation au cours du trimestre, car le changement dans le contexte des taux d'intérêt était plus prononcé au cours du premier trimestre de 2022 qu'au cours du premier trimestre de 2023, ce qui a été partiellement contrebalancé par la capitalisation des intérêts par suite de la désactualisation, soit 38,5 \$, et par l'avantage de l'actualisation du montant des sinistres et de celui des sinistres cédés, de 170,0 \$, inscrits pour la période (comptabilisés en résultat des activités d'assurance). Voir la note 4 (Estimations comptables et jugements cruciaux) des états financiers consolidés intermédiaires du trimestre clos le 31 mars 2023 pour un complément d'information sur les taux d'actualisation appliqués au montant des sinistres comptabilisés pour la période.

Sociétés autres que des sociétés d'assurance

Résultat d'exploitation – Sociétés autres que des sociétés d'assurance

- Le résultat d'exploitation positif du secteur comptable Sociétés autres que des sociétés d'assurance a diminué pour donner lieu à un résultat d'exploitation négatif de 0,6 \$ pour le premier trimestre de 2023, contre un résultat d'exploitation positif de 27,1 \$ pour le premier trimestre de 2022. Sans les charges et ajustements hors trésorerie et le résultat d'exploitation négatif de Grivalia Hospitality (consolidée le 5 juillet 2022) qui, ensemble, ont totalisé 74,7 \$ pour le premier trimestre de 2023, le résultat d'exploitation positif aurait augmenté de 47,0 \$ pour atteindre 74,1 \$, reflétant surtout la hausse du résultat d'exploitation positif chez Fairfax India (du fait d'une hausse du montant de la quote-part du résultat net positif d'entreprises associées et d'une hausse des produits d'intérêts et de dividendes) et chez AGT (croissance du volume des ventes).
- Les participations de la société dans les entreprises associées n'appartenant pas au secteur de l'assurance et dans les filiales consolidées cotées en bourse n'appartenant pas au secteur de l'assurance sont majoritairement détenues dans les portefeuilles de placements des sociétés d'assurance et de réassurance et sont donc gérées et examinées par la direction dans le cadre de la gestion et de l'analyse du rendement des placements de portefeuille. Se reporter à la rubrique « Situation financière » du présent rapport de gestion pour en savoir davantage sur l'excédent avant impôt, soit 439,1 \$ au 31 mars 2023, de la juste valeur par rapport à la valeur comptable des participations dans des entreprises associées n'appartenant pas au secteur de l'assurance et dans les filiales consolidées cotées en bourse n'appartenant pas au secteur de l'assurance que la société considère comme des placements de portefeuille, lequel excédent n'est pas pris en compte dans la valeur comptable (montant de base) d'une action de la société.

Rendement des placements

Intérêts et dividendes

- Les intérêts et les dividendes du premier trimestre de 2023 ont fortement augmenté comparativement à ceux du premier trimestre de 2022 en passant de 168,9 \$ à 382,3 \$ par suite d'une augmentation des produits d'intérêts qui est attribuable surtout à une hausse généralisée du rendement des obligations d'État, et des achats nets d'obligations du Trésor américain et du gouvernement canadien, de prêts hypothécaires de premier rang et d'obligations d'autres gouvernements en 2022, ces facteurs étant partiellement neutralisés par une diminution des produits de dividendes sur les swaps sur rendement total d'actions en position acheteur.
- Au 31 mars 2023, les établissements d'assurance et de réassurance de la société détenaient des placements de portefeuille totalisant 54,5 G\$ (compte non tenu du portefeuille de 2,0 G\$ de Fairfax India), dont environ 7,5 G\$ étaient sous forme de trésorerie et de placements à court terme et 6,6 G\$, sous forme d'obligations du Trésor américain à court terme. Au cours du premier trimestre de 2023, la société a surtout utilisé le produit net tiré des obligations du Trésor américain à court terme vendues ou venues à échéance pour le réinvestir dans des obligations du Trésor américain à moyen terme dont les échéances varient de 3 à 5 ans, ce qui explique les produits d'intérêts et de dividendes accrus du premier trimestre de 2023, de 213,4 \$, et le montant annualisé de plus de 1,5 G\$ pour la société à ce jour.

Quote-part du résultat des entreprises associées

- La quote-part des résultats nets positifs d'entreprises associées du premier trimestre de 2023 s'est accrue en regard de celle du premier trimestre de 2022, passant de 180,6 \$ à 333,8 \$, surtout grâce à l'accroissement du montant de la quote-part revenant à la société des résultats nets positifs d'Eurobank (94,6 \$ contre 30,7 \$), d'EXCO Resources (69,2 \$ contre 38,0 \$) et de Gulf Insurance (28,7 \$ contre 1,3 \$), et à l'excellente performance encore une fois de Poseidon, dénommée Atlas antérieurement (50,1 \$ contre 49,7 \$), ce facteur étant partiellement annulé par une diminution du montant de la quote-part du résultat net positif de Résolu à la suite de la cession de cette participation le 1^{er} mars 2023 (néant contre 11,7 \$).
- Le 1^{er} mars 2023, Domtar Corporation a acquis la totalité des actions ordinaires en circulation de Résolu pour une contrepartie mixte composée d'un élément de trésorerie de 20,50 \$ par action ordinaire de Résolu et d'un droit à une valeur éventuelle correspondant à 1,42 \$ par action. La société a reçu une contrepartie totale de 665,6 \$ et comptabilisé un profit réalisé de 44,2 \$.
- Le 28 mars 2023, un consortium formé de la société, de la famille Washington, de David Sokol (président du conseil d'administration d'Atlas) et d'Ocean Network Express Pte. Ltd. (collectivement le « consortium ») a acquis la totalité des actions ordinaires en circulation d'Atlas, à l'exception des actions déjà détenues par le consortium, au prix de 15,50 \$ en trésorerie, auquel s'ajoute le paiement de tous les dividendes trimestriels dans le cours normal des activités à payer jusqu'à la clôture de la transaction. La société n'a acheté aucune participation additionnelle que le consortium ne détenait pas déjà à la clôture de la transaction et elle continue d'appliquer la méthode de la mise en équivalence à sa participation dans Atlas par le biais de sa participation dans Poseidon Corp., entité formée par le consortium qui a acquis Atlas.
- Après le 31 mars 2023, plus précisément le 9 mai 2023, Fairfax India a conclu une entente visant l'acquisition d'une prise de participation additionnelle de 3,0 % dans Bangalore International Airport Limited (l'« aéroport de Bangalore ») auprès de Siemens Project Ventures GmbH (« Siemens ») pour une contrepartie en trésorerie d'environ 75 \$. La clôture de la transaction est attendue au deuxième trimestre de 2023, sous réserve de certaines conditions de clôture. Fairfax India a aussi convenu d'acquérir une autre participation de 7,0 % dans l'aéroport de Bangalore auprès de Siemens moyennant une contrepartie en trésorerie additionnelle d'environ 175 \$, sous réserve de certaines conditions de performance de l'aéroport de Bangalore et d'autres conditions de clôture, lesquelles devraient être évaluées après le 31 octobre 2023. La société s'attend à continuer à appliquer la méthode de la mise en équivalence à sa participation dans l'aéroport de Bangalore une fois la transaction conclue.
- Pour un complément d'information sur ces transactions, voir la note 6 (Participations dans des entreprises associées) des états financiers consolidés intermédiaires du trimestre clos le 31 mars 2023.

Profits nets sur placements

- Les profits nets sur placements de 771,2 \$ pour le premier trimestre de 2023 se ventilent comme suit :

	Premier trimestre 2023		
	2023		
	Profits (pertes) réalisés nets	Variation nette des profits latents	Profits nets sur placements
Positions sur titres de capitaux propres	172,7	237,7	410,4
Obligations	(331,9)	650,9	319,0
Autres	(63,1)	104,9	41,8
	(222,3)	993,5	771,2

- Les profits nets sur les positions sur titres de capitaux propres, de 410,4 \$, se composent principalement de profits nets sur actions ordinaires (301,1 \$), sur débiteures convertibles et actions privilégiées convertibles (32,2 \$), sur dérivés sur actions (y compris des profits nets de 139,8 \$ sur des swaps sur rendement total d'actions que la société détenait encore sur des actions à droit de vote subalterne de Fairfax), ainsi que de profits réalisés à la cession de la participation de la société dans Résolu comptabilisée selon la méthode de la mise en équivalence (44,2 \$ principalement au titre du droit à une valeur éventuelle qui accorde au détenteur une part dans tout remboursement futur des droits de douane mis en dépôt pour le bois d'œuvre résineux).
- Les profits nets sur obligations de 319,0 \$ pour le premier trimestre de 2023 représentent principalement des profits nets de 216,9 \$ sur des obligations du Trésor américain et des profits nets de 55,8 \$ sur des obligations de sociétés et autres obligations. Au 31 mars 2023, la duration du portefeuille de titres à revenu fixe de la société avait augmenté en passant de 1,6 an au

31 décembre 2022 à environ 2,5 ans à la clôture du trimestre, et une somme de 14,1 G\$ demeurait investie sous forme de trésorerie et essentiellement d'instruments à court terme (trésorerie, placements à court terme et portefeuille d'obligations constitué essentiellement d'obligations du Trésor américain à court terme), ce qui permettra à la société de profiter grandement de l'accroissement des produits d'intérêts pendant le reste de 2023 et lui permettra de réinvestir une partie du portefeuille dans des obligations à long terme.

Situation financière

- Conformément à son objectif axé sur la solidité financière, la société de portefeuille détenait une trésorerie et des placements totalisant 971,6 \$ au 31 mars 2023, contre 1 345,8 \$ au 31 décembre 2022, et disposait d'une facilité de crédit renouvelable non garantie de 2,0 G\$ qui était essentiellement inutilisée. Au deuxième trimestre de 2023, Brit versera un dividende exceptionnel d'environ 275 \$ à la société de portefeuille à la suite de la vente de son entreprise de souscripteur gestionnaire général, qui est Ambridge. La trésorerie et les placements de la société de portefeuille, comme il a été mentionné déjà, aident à la structure décentralisée de la société et lui permettent d'injecter efficacement des capitaux dans ses établissements d'assurance et de réassurance.
 - Au 31 mars 2023, l'excédent de la juste valeur par rapport à la valeur comptable des placements dans des entreprises associées n'appartenant pas au secteur de l'assurance et dans les filiales consolidées cotées en bourse n'appartenant pas au secteur de l'assurance correspondait à 439,1 \$, contre 310,0 \$ au 31 décembre 2022. L'excédent de 439,1 \$ avant impôt n'est pas pris en compte dans la valeur comptable de l'action de la société, mais il fait régulièrement l'objet d'un examen par la direction en tant qu'indicateur du rendement des placements. Voir la sous-rubrique « Valeur comptable d'une action (montant de base) » de la rubrique « Situation financière » du présent rapport de gestion pour un complément d'information.
 - Le ratio dette totale/total des capitaux permanents de la société, compte non tenu des sociétés autres que des sociétés d'assurance, s'était amélioré au 31 mars 2023 comparativement au ratio du 31 décembre 2022, étant passé de 23,7 % à 22,9 %, ce qui reflétait le résultat net élevé du trimestre et le fait qu'aucune dette importante de la société de portefeuille ne venait à échéance avant 2024.
 - Au cours du premier trimestre de 2023, aucune acquisition importante ni aucun dessaisissement important n'a été réalisé. Les transactions ci-après ont été conclues après la clôture du trimestre ou devraient être conclues en 2023, mais leur incidence n'est pas encore prise en compte dans la valeur comptable d'une action de la société :
 - **Vente d'Ambridge Group par Brit** – Le 10 mai 2023, Brit a conclu la vente d'Ambridge Group (« Ambridge »), qui est l'entreprise de souscripteur gestionnaire général de Brit, à Amynta Group. Au deuxième trimestre de 2023, Brit déconsolidera les actifs et les passifs d'Ambridge, comptabilisera un profit avant impôt d'environ 255 \$ (avant d'attribuer une juste valeur quelconque au montant additionnel à recevoir éventuellement) et versera un dividende exceptionnel d'environ 275 \$ à la société de portefeuille à l'aide du produit net reçu de la vente d'Ambridge.
 - **Acquisition d'une participation additionnelle dans Gulf Insurance** – Le 19 avril 2023, la société a conclu une entente aux termes de laquelle elle acquerra la totalité des actions de Gulf Insurance Group K.S.C.P. (« Gulf Insurance ») qui sont sous le contrôle de KIPCO et de certaines de ses sociétés affiliées, ce qui représente une participation de 46,3 % dans Gulf Insurance. À la clôture de la transaction, attendue au second semestre de 2023, la société s'attend à consolider les actifs et les passifs de Gulf Insurance, ce qui fera passer sa participation de 43,7 % à 90,0 % et donnera lieu à une participation donnant le contrôle, et à comptabiliser un profit avant impôt d'environ 300 \$. Par conséquent, le changement dans la valeur comptable de la participation dans Gulf Insurance comptabilisée selon la méthode de la mise en équivalence jusqu'à la date de clôture de la transaction aura une incidence sur le profit avant impôt.
- Pour un complément d'information sur les deux transactions susmentionnées, voir la note 12 (Acquisitions et dessaisissements) des états financiers consolidés intermédiaires du trimestre clos le 31 mars 2023.

- **Participation donnant le contrôle dans Digit Insurance** – Digit, Go Digit Insurance Limited (« Digit Insurance ») et la société ont continué à examiner toutes les possibilités offertes en vertu des lois pertinentes pour que la société parvienne à obtenir une participation majoritaire dans Digit en convertissant les actions privilégiées obligatoirement convertibles de Digit que la société détient. La société n'a inscrit aucun profit sur sa participation comptabilisée selon la méthode de la mise en équivalence dans Digit, puisqu'elle attend encore les approbations réglementaires pour en avoir le contrôle et que sa participation de 49,0 % demeure inchangée.
- Au 31 mars 2023, les capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires avaient augmenté de 883,5 \$ pour s'élever à 18 663,8 \$, ayant été de 17 780,3 \$ au 31 décembre 2022, variation qui reflétait essentiellement :
 - un résultat net positif attribuable aux actionnaires de Fairfax de 1 250,0 \$; partiellement contrebalancé par
 - des versements de dividendes de 257,3 \$ sur les actions ordinaires et les actions privilégiées;
 - le rachat de 156 685 actions à droit de vote subalterne aux fins d'annulation pour une contrepartie en trésorerie de 100,0 \$, soit 638,22 \$ par action.
- Au 31 mars 2023, la valeur comptable d'une action (montant de base) se chiffrait à 803,49 \$, contre 762,28 \$ au 31 décembre 2022, soit une hausse de 5,4 % par action (montant de base) à la clôture du premier trimestre de 2023 (hausse de 6,8 % après ajustement pour tenir compte du dividende de 10,00 \$ par action ordinaire versé au premier trimestre de 2023). Au 31 mars 2023, les actions ordinaires effectivement en circulation étaient au nombre de 23 228 539.

Provenance des produits des activités ordinaires

Les primes nettes émises, le montant net des produits des activités d'assurance et les autres types de produits présentés dans les états financiers consolidés des premiers trimestres de 2023 et de 2022 se ventilent comme suit :

	Premier trimestre	
	2023	2022
Primes nettes émises :		
Assureurs nord-américains	1 558,2	1 521,9
Assureurs et réassureurs mondiaux	3 514,4	3 284,5
Assureurs et réassureurs internationaux	546,8	490,9
Sociétés d'assurance et de réassurance de dommages	5 619,4	5 297,3
Assurance vie et Liquidation de sinistres	43,7	45,4
Primes nettes émises consolidées	5 663,1	5 342,7
Produits des activités d'assurance, montant net :		
Assureurs nord-américains	1 607,5	1 490,0
Assureurs et réassureurs mondiaux	3 017,9	2 689,9
Assureurs et réassureurs internationaux	506,1	459,1
Sociétés d'assurance et de réassurance de dommages	5 131,5	4 639,0
Assurance vie et Liquidation de sinistres	27,7	33,7
Éliminations et ajustements	0,7	1,7
Produits des activités d'assurance consolidés, montant net	5 159,9	4 674,4
Intérêts et dividendes	382,3	168,9
Quote-part du résultat des entreprises associées	333,8	180,6
Profits (pertes) nets sur placements	771,2	(195,2)
Produits des activités autres que des activités d'assurance	1 558,4	1 066,3
Total des produits des activités ordinaires	8 205,6	5 895,0

Les produits des activités ordinaires du premier trimestre de 2023 ont augmenté comparativement à ceux du premier trimestre de 2022 en passant de 5 895,0 \$ à 8 205,6 \$, ce qui reflète surtout des profits nets sur placements, contrairement à des pertes nettes sur placements pour la période antérieure, les hausses respectives du montant net des produits des activités d'assurance, des produits des activités autres que des activités d'assurance, des produits d'intérêts et de dividendes et du montant de la quote-part de résultats nets positifs d'entreprises associées.

L'augmentation du montant net des produits des activités d'assurance du premier trimestre de 2023, de 485,5 \$ (10,4 %), est surtout attribuable au secteur comptable Assureurs et réassureurs mondiaux, surtout du fait de la croissance du volume des transactions en raison d'une majoration continue des tarifs et grâce aux nouvelles transactions, ce qui a été partiellement contrebalancé par les contrats non renouvelés à cause d'une concurrence accrue pour certains types d'assurance. Pour une ventilation par secteur comptable, se reporter à la rubrique « Composantes du résultat net » du présent rapport de gestion.

Une analyse des intérêts et dividendes, de la quote-part des résultats nets positifs d'entreprises associées et des profits (pertes) nets sur placements des premiers trimestres de 2023 et de 2022 est fournie à la sous-rubrique « Rendement des placements » de la rubrique « Aperçu des résultats consolidés » qui figure peu après le début du présent rapport de gestion, ainsi qu'à la rubrique « Placements » du présent rapport de gestion.

La hausse des produits des activités autres que des activités d'assurance pour le premier trimestre de 2023 en regard du premier trimestre de 2022, qui sont passés de 1 066,3 \$ à 1 558,4 \$, découle surtout d'une forte croissance du volume des ventes chez AGT.

Sources du résultat net

Le tableau ci-après présente les sources du résultat net de la société pour les trimestres clos les 31 mars 2023 et 2022, selon les montants présentés à la note 15 (Informations sectorielles) des états financiers consolidés intermédiaires du trimestre clos le 31 mars 2023, dans un format qui, aux yeux de la société, permet de comprendre de quoi elle est composée et de quelle manière elle gère ses activités.

Le tableau présente séparément le ratio mixte et le résultat des activités d'assurance de chacun des secteurs comptables d'assurance et de réassurance de dommages. Le résultat d'exploitation tel qu'il est présenté pour les secteurs comptables Assurance et réassurance de dommages, Assurance vie et Liquidation de sinistres et Sociétés autres que des sociétés d'assurance tient compte des intérêts et des dividendes ainsi que de la quote-part du résultat des entreprises associées, mais ne tient pas compte des profits et pertes nets sur les placements, qui sont considérés comme une source de revenus d'investissement moins prévisible. Sont aussi exclus les produits financiers nets (charges financières nettes) résultant des contrats d'assurance et des actifs au titre des contrats de réassurance détenus qui représentent l'effet de la valeur temps de l'argent.

	Premier trimestre	
	2023	2022
Ratios mixtes – Assurance et réassurance de dommages		
Assureurs nord-américains	94,1 %	92,5 %
Assureurs et réassureurs mondiaux	93,5 %	92,8 %
Assureurs et réassureurs internationaux	96,4 %	97,5 %
Données consolidées	94,0 %	93,1 %
Sources du résultat net		
Résultat d'exploitation – Assurance et réassurance de dommages :		
Résultat des activités d'assurance :		
Assureurs nord-américains	275,8	211,6
Assureurs et réassureurs mondiaux	625,3	399,1
Assureurs et réassureurs internationaux	76,6	51,2
Résultat des activités d'assurance	977,7	661,9
Autres charges d'exploitation des activités d'assurance	(197,6)	(170,0)
	780,1	491,9
Intérêts et dividendes	311,5	110,5
Quote-part du résultat des entreprises associées	217,7	127,5
Résultat d'exploitation – Assurance et réassurance de dommages	1 309,3	729,9
Résultat d'exploitation – Assurance vie et Liquidation de sinistres	3,4	44,6
Résultat d'exploitation – Sociétés autres que des sociétés d'assurance	(0,6)	27,1
Profits (pertes) nets sur placements	771,2	(195,2)
Produits financiers nets (charges financières nettes) résultant des contrats d'assurance et des actifs au titre des contrats de réassurance détenus	(163,4)	419,0
Charge d'intérêts	(124,3)	(103,9)
Frais généraux du siège social et autres frais	(26,5)	(16,3)
Résultat avant impôt sur le résultat	1 769,1	905,2
Charge d'impôt	(365,1)	(206,4)
Résultat net	1 404,0	698,8
Attribuable aux :		
Actionnaires de Fairfax	1 250,0	588,7
Participations ne donnant pas le contrôle	154,0	110,1
	1 404,0	698,8
Résultat net par action	53,17 \$	24,23 \$
Résultat net dilué par action	49,38 \$	22,67 \$
Dividendes en trésorerie versés par action	10,00 \$	10,00 \$

Le tableau ci-après présente un rapprochement entre le résultat des activités d'assurance et de réassurance de dommages et le bénéfice technique, qui est une mesure de performance clé utilisée par la société et le secteur de l'assurance et de réassurance de dommages dans lequel la société exerce ses activités. Les ajustements de rapprochement sont i) les autres charges d'exploitation des activités d'assurance telles qu'elles sont présentées dans l'état consolidé du résultat net, et ii) l'effet de l'actualisation du montant des sinistres et de celui des sinistres cédés comptabilisés pour la période et l'effet de l'ajustement au titre du risque et autres, qui sont présentés dans les charges afférentes aux activités d'assurance et les recouvrements de ces charges.

	Premier trimestre							
	2023				2022			
	Assureurs nord-américains	Assureurs et réassureurs mondiaux	Assureurs et réassureurs internationaux	Total	Assureurs nord-américains	Assureurs et réassureurs mondiaux	Assureurs et réassureurs internationaux	Total
Résultat des activités d'assurance	275,8	625,3	76,6	977,7	211,6	399,1	51,2	661,9
Autres charges d'exploitation des activités d'assurance	(65,1)	(96,3)	(36,2)	(197,6)	(60,9)	(74,4)	(34,7)	(170,0)
Actualisation du montant des sinistres et de celui des sinistres cédés comptabilisés pour la période	(108,7)	(302,3)	(11,4)	(422,4)	(30,5)	(128,0)	(17,2)	(175,7)
Variations de l'ajustement au titre du risque et autres	(12,0)	(21,2)	(10,7)	(43,9)	(10,9)	7,1	12,0	8,2
Bénéfice technique	90,0	205,5	18,3	313,8	109,3	203,8	11,3	324,4
Intérêts et dividendes	91,7	178,8	41,0	311,5	36,2	57,5	16,8	110,5
Quote-part du résultat des entreprises associées	54,8	127,6	35,3	217,7	40,1	81,5	5,9	127,5
Résultat d'exploitation ajusté – Assurance et réassurance de dommages	236,5	511,9	94,6	843,0	185,6	342,8	34,0	562,4

La hausse du résultat des activités d'assurance et de réassurance de dommages de la société pour le premier trimestre de 2023, de 315,8 \$ ou de 47,7 %, est surtout attribuable au secteur comptable Assureurs et réassureurs mondiaux et reflète essentiellement les facteurs suivants : l'avantage accru de l'actualisation du montant des sinistres, du fait des taux d'actualisation plus élevés utilisés pour la période, ce qui a donné lieu à un montant réduit des sinistres pris en compte dans le résultat des activités d'assurance et à des recouvrements de charges afférentes aux activités d'assurance dans l'état consolidé du résultat net; la croissance du volume des transactions; une gestion prudente des charges; ces facteurs étant partiellement contrebalancés par une hausse des sinistres liés à des catastrophes de la période même, comme l'indique le tableau ci-après.

Les activités d'assurance et de réassurance de dommages de la société ont généré un bénéfice technique de 313,8 \$ (ratio mixte de 94,0 %) pour le premier trimestre de 2023, contre un bénéfice technique de 324,4 \$ (ratio mixte de 93,1 %) pour le premier trimestre de 2022, ce qui reflète surtout les mêmes facteurs décrits plus haut qui ont eu une incidence sur les résultats des activités d'assurance, sauf pour ce qui est de l'avantage issu de l'actualisation du montant des sinistres qui a donné lieu à un meilleur résultat des activités d'assurance pour le premier trimestre de 2023.

Le tableau qui suit présente les éléments constituant les ratios mixtes de la société, qui est une mesure de performance en corrélation avec le bénéfice technique, pour les trimestres clos les 31 mars 2023 et 2022 :

	Premier trimestre	
	2023	2022
Bénéfice technique – Assurance et réassurance de dommages	313,8	324,4
Sinistres – année de survenance	64,5 %	62,9 %
Commissions	16,3 %	16,8 %
Charges techniques	13,8 %	13,9 %
Ratio mixte – année de survenance	94,6 %	93,6 %
Évolution favorable nette des provisions pour sinistres	(0,6)%	(0,5)%
Ratio mixte – année civile	94,0 %	93,1 %

Le tableau qui suit présente les sinistres liés à des catastrophes propres aux trimestres clos les 31 mars 2023 et 2022.

	Premier trimestre			
	2023		2022	
	Sinistres ¹⁾	Incidence sur le ratio mixte	Sinistres ¹⁾	Incidence sur le ratio mixte
Tremblement de terre en Turquie	93,5	1,8	—	—
Inondations en Australie	—	—	41,8	0,9
Autres	98,4	1,9	88,4	1,9
	<u>191,9</u>	<u>3,7</u> points	<u>130,2</u>	<u>2,8</u> points

1) *Déduction faite des primes de reconstitution.*

Le ratio de la charge de commissions du premier trimestre de 2023 a fléchi en regard de celui du premier trimestre de 2022, passant de 16,8 % à 16,3 %, ce qui reflète essentiellement des baisses dans les secteurs comptables Assureurs nord-américains et Assureurs et réassureurs mondiaux en raison surtout d'une baisse des taux de commission moyens, en particulier dans les branches d'assurance risques successifs et d'assurance spécialisée, et une hausse du produit de commissions.

Une analyse des intérêts et dividendes, de la quote-part des résultats nets positifs d'entreprises associées et des profits (pertes) nets sur placements pour les trimestres clos les 31 mars 2023 et 2022 est fournie à la sous-rubrique « Rendement des placements » de la rubrique « Aperçu des résultats consolidés » qui figure peu après le début du présent rapport de gestion, ainsi qu'à la rubrique « Placements » du présent rapport de gestion.

Une analyse des produits financiers nets (charges financières nettes) résultant des contrats d'assurance et des actifs au titre des contrats de réassurance détenus pour les trimestres clos les 31 mars 2023 et 2022 est fournie à la rubrique « Aperçu des résultats consolidés » peu après le début du présent rapport de gestion.

Le résultat net positif attribuable aux actionnaires de Fairfax pour le premier trimestre de 2023 a augmenté en regard de celui du premier trimestre de 2022 en passant de 588,7 \$ (bénéfice de base par action de 24,23 \$ et bénéfice dilué par action de 22,67 \$) à 1 250,0 \$ (bénéfice de base par action de 53,17 \$ et bénéfice dilué par action de 49,38 \$). L'amélioration de la rentabilité au premier trimestre de 2023 découle surtout de l'augmentation du résultat des activités d'assurance, des profits nets sur placements, des intérêts et dividendes, et du montant de la quote-part des résultats nets positifs d'entreprises associées, ce qui a été contrebalancé en partie par les charges financières nettes résultant des contrats d'assurance et des actifs au titre des contrats de réassurance détenus et par une hausse de la charge d'impôt.

Composantes du résultat net

Résultats techniques et résultats d'exploitation

Les résultats des activités d'assurance, rapprochés des résultats techniques, des différents secteurs comptables d'assurance et de réassurance de dommages, les résultats des activités d'assurance du secteur comptable Assurance vie et Liquidation de sinistres, et le résultat d'exploitation du secteur comptable Sociétés autres que des sociétés d'assurance pour les trimestres clos les 31 mars 2023 et 2022 sont présentés ci-après. Les intérêts et dividendes, la quote-part des résultats nets positifs (négatifs) d'entreprises associées et les profits (pertes) nets sur placements, par secteur comptable, pour les trimestres clos les 31 mars 2023 et 2022 sont présentés à la sous-rubrique « Rendement des placements » de la rubrique « Aperçu des résultats consolidés » qui figure peu après le début du présent rapport de gestion, ainsi qu'à la rubrique « Placements » du présent rapport de gestion.

Assureurs nord-américains

	Premier trimestre	
	2023	2022
Sinistres et frais de règlement de sinistres – année de survenance	62,6 %	59,7 %
Commissions	15,5 %	16,6 %
Charges techniques	17,0 %	17,0 %
Ratio mixte – année de survenance	95,1 %	93,3 %
Évolution favorable nette des provisions pour sinistres	(1,0) %	(0,8) %
Ratio mixte – année civile	94,1 %	92,5 %
Primes brutes émises	1 919,2	1 770,3
Primes nettes émises	1 558,2	1 521,9
Produits des activités d'assurance, montant net	1 607,5	1 490,0
Résultat des activités d'assurance	275,8	211,6
Autres charges d'exploitation des activités d'assurance	(65,1)	(60,9)
Actualisation du montant des sinistres et de celui des sinistres cédés comptabilisés pour la période	(108,7)	(30,5)
Variations de l'ajustement au titre du risque et autres	(12,0)	(10,9)
Bénéfice technique	90,0	109,3

Le résultat des activités d'assurance du secteur comptable Assureurs nord-américains correspond à 275,8 \$ pour le premier trimestre de 2023, ayant augmenté de 64,2 \$ ou de 30,3 %, hausse dont les principales causes sont les suivantes : l'avantage accru de l'actualisation du montant des sinistres au premier trimestre de 2023 du fait des taux d'actualisation plus élevés utilisés pour la période, ce qui a donné lieu à un montant réduit des sinistres et à des recouvrements de charges afférentes aux activités d'assurance; la hausse continue du montant net des produits des activités d'assurance chez Crum & Forster surtout (y compris les hausses tarifaires dans la plupart des branches d'assurance) qui a suffi à contrebalancer grandement la faible hausse des charges techniques; l'augmentation du montant de l'évolution favorable nette des provisions pour sinistres d'années antérieures chez Northbridge; ces facteurs étant partiellement neutralisés par une augmentation des sinistres de la période même chez chacune des sociétés en exploitation du secteur comptable Assureurs nord-américains.

Pour le premier trimestre de 2023, le secteur comptable Assureurs nord-américains a enregistré un bénéfice technique de 90,0 \$ et un ratio mixte de 94,1 %, contre un bénéfice technique de 109,3 \$ et un ratio mixte de 92,5 % pour le premier trimestre de 2022. La diminution du bénéfice technique du premier trimestre de 2023 reflète surtout les mêmes facteurs décrits plus haut qui ont eu une incidence sur les résultats des activités d'assurance, sauf pour ce qui est de l'avantage issu de l'actualisation du montant des sinistres qui a donné lieu à un meilleur résultat des activités d'assurance pour le premier trimestre de 2023.

Le ratio de la charge de commissions du premier trimestre de 2023 a fléchi comparativement à celui du premier trimestre de 2022, passant de 16,6 % à 15,5 %, surtout en raison d'une diminution de la moyenne des commissions sur la réassurance en excédent de plein, la réassurance spécialisée et la réassurance accident et maladie chez Crum & Forster et d'une augmentation du produit de commissions sur certaines cessions en réassurance chez Northbridge.

Le tableau suivant présente les ratios mixtes et les bénéfices techniques des sociétés faisant partie du secteur comptable Assureurs nord-américains pour les premiers trimestres de 2023 et de 2022 :

	Ratios mixtes		Bénéfice technique	
	Premier trimestre		Premier trimestre	
	2023	2022	2023	2022
Northbridge	91,1 %	87,3 %	42,0	59,2
Crum & Forster	94,7 %	94,8 %	46,7	42,2
Zenith National	99,3 %	95,4 %	1,3	7,9
Assureurs nord-américains	94,1 %	92,5 %	90,0	109,3

Le tableau ci-après présente les primes brutes émises (tierce partie) et le montant net des produits des activités d'assurance de chaque société en exploitation du secteur comptable Assureurs nord-américains pour les premiers trimestres de 2023 et de 2022:

	Primes brutes émises		Produits des activités d'assurance, montant net	
	Premier trimestre		Premier trimestre	
	2023	2022	2023	2022
Northbridge	506,3	474,7	478,4	475,4
Crum & Forster	1 155,6	1 036,6	952,8	842,8
Zenith National	257,3	259,0	176,3	171,8
Assureurs nord-américains	1 919,2	1 770,3	1 607,5	1 490,0

Les primes brutes émises du premier trimestre de 2023 ont augmenté de 8,4 % en raison surtout de la croissance du volume des transactions chez Crum & Forster (essentiellement dans les branches d'assurance accident et maladie) et chez Northbridge (surtout en assurance biens) et des hausses tarifaires dans la plupart des branches d'assurance, à l'exclusion de l'assurance contre les accidents du travail, surtout chez Zenith National, dont le tarif continue de baisser.

Les primes nettes émises du premier trimestre de 2023 ont progressé de 2,4 %, par suite de la croissance des primes brutes émises, partiellement neutralisée par l'effet d'un accord de façade visant les activités d'assurance pour animal de compagnie de Crum & Forster à la suite de la vente de Pet Insurance Group et de Pethealth chez Crum & Forster, raison pour laquelle aucune assurance n'a été conservée. Le montant net des produits des activités d'assurance du premier trimestre de 2023 s'est accru de 7,9 %, surtout en raison de l'accroissement des primes nettes émises en 2023 et en 2022.

Les entrées de trésorerie liées aux activités d'exploitation (exclusion faite des flux de trésorerie d'exploitation liés aux placements comptabilisés à la juste valeur par le biais du résultat net) ont augmenté, passant de 158,4 \$ pour le premier trimestre de 2022 à 188,8 \$ pour le premier trimestre de 2023, en raison surtout d'une augmentation des primes nettes encaissées et d'une diminution des paiements d'impôt nets chez Northbridge, malgré une hausse du montant net payé au titre des sinistres chez Crum & Forster et Zenith National.

Assureurs et réassureurs mondiaux

	Premier trimestre	
	2023	2022
Sinistres et frais de règlement de sinistres – année de survenance	65,6 %	65,1 %
Commissions	16,4 %	16,9 %
Charges techniques	11,2 %	11,1 %
Ratio mixte – année de survenance	93,2 %	93,1 %
Évolution (favorable) défavorable nette des provisions pour sinistres	0,3 %	(0,3) %
Ratio mixte – année civile	93,5 %	92,8 %
Primes brutes émises	4 287,5	4 054,3
Primes nettes émises	3 514,4	3 284,5
Produits des activités d'assurance, montant net	3 017,9	2 689,9
Résultat des activités d'assurance	625,3	399,1
Autres charges d'exploitation des activités d'assurance	(96,3)	(74,4)
Actualisation du montant des sinistres et de celui des sinistres cédés comptabilisés pour la période	(302,3)	(128,0)
Variations de l'ajustement au titre du risque et autres	(21,2)	7,1
Bénéfice technique	205,5	203,8

Le résultat des activités d'assurance du secteur comptable Assureurs et réassureurs mondiaux correspond à 625,3 \$ pour le premier trimestre de 2023, ayant augmenté de 226,2 \$ ou de 56,7 %, hausse dont les principales causes sont les suivantes : l'avantage accru de l'actualisation du montant des sinistres au premier trimestre de 2023 du fait des taux d'actualisation plus élevés utilisés pour la période, ce qui a donné lieu à un montant réduit des sinistres et à des recouvrements de charges afférentes aux activités d'assurance; la hausse du montant net des produits des activités d'assurance chez chacune des sociétés en exploitation du secteur comptable Assureurs et réassureurs mondiaux (y compris les hausses tarifaires dans la plupart des branches d'assurance) qui a suffi à contrebalancer grandement la faible hausse des charges techniques; ces facteurs étant partiellement neutralisés par une augmentation des sinistres liés à des catastrophes de la période même (comme l'indique le tableau ci-après), surtout chez Odyssey Group à cause du tremblement de terre qui s'est produit en Turquie.

Pour le premier trimestre de 2023, le secteur comptable Assureurs et réassureurs mondiaux a enregistré un bénéfice technique de 205,5 \$ et un ratio mixte de 93,5 %, contre un bénéfice technique de 203,8 \$ et un ratio mixte de 92,8 % pour le premier trimestre de 2022. La faible hausse du bénéfice technique du premier trimestre de 2023 reflète surtout les mêmes facteurs décrits plus haut qui ont eu une incidence sur les résultats des activités d'assurance, sauf pour ce qui est de l'avantage issu de l'actualisation du montant des sinistres qui a donné lieu à un meilleur résultat des activités d'assurance pour le premier trimestre de 2023.

Le ratio de la charge de commissions du premier trimestre de 2023 a fléchi en regard de celui du premier trimestre de 2022, passant de 16,9 % à 16,4 %, ce qui reflète essentiellement une baisse des commissions nettes chez Odyssey Group, surtout à l'égard de l'assurance récolte aux États-Unis.

Le tableau suivant présente les ratios mixtes et les bénéfices techniques des sociétés faisant partie du secteur comptable Assureurs et réassureurs mondiaux pour les premiers trimestres de 2023 et de 2022 :

	Ratios mixtes		Bénéfice technique	
	Premier trimestre		Premier trimestre	
	2023	2022	2023	2022
Allied World	91,7 %	92,1 %	90,4	74,3
Odyssey Group	96,4 %	93,7 %	49,0	81,0
Brit	90,8 %	91,8 %	66,1	48,5
Assureurs et réassureurs mondiaux	93,5 %	92,8 %	205,5	203,8

Le tableau suivant présente les sinistres liés à des catastrophes du secteur comptable Assureurs et réassureurs mondiaux pour les premiers trimestres de 2023 et de 2022.

	Premier trimestre			
	2023		2022	
	Sinistres ¹⁾	Incidence sur le ratio mixte	Sinistres ¹⁾	Incidence sur le ratio mixte
Tremblement de terre en Turquie	90,3	2,8	—	—
Inondations en Australie	—	—	41,8	1,5
Autres	84,7	2,7	69,7	2,4
Total des sinistres liés à des catastrophes	175,0	5,5 points	111,5	3,9 points

1) Déduction faite des primes de reconstitution.

Le tableau ci-après présente les primes brutes émises (tierce partie) et le montant net des produits des activités d'assurance de chaque société en exploitation du secteur comptable Assureurs et réassureurs mondiaux pour les premiers trimestres de 2023 et de 2022.

	Primes brutes émises		Produits des activités d'assurance, montant net	
	Premier trimestre		Premier trimestre	
	2023	2022	2023	2022
Allied World	1 883,6	1 751,8	1 167,0	1 032,9
Odyssey Group	1 508,8	1 417,1	1 181,1	1 127,8
Brit	895,1	885,4	669,8	529,2
Assureurs et réassureurs mondiaux	4 287,5	4 054,3	3 017,9	2 689,9

Les primes brutes émises du premier trimestre de 2023 ont augmenté de 5,8 % en raison surtout de la croissance du volume des transactions chez Allied World (essentiellement dans la branche de réassurance biens du secteur Réassureurs mondiaux) et chez Odyssey Group (essentiellement en réassurance biens aux États-Unis, y compris un important traité de réassurance en quote-part couvrant les risques de propriétaires de maisons aux États-Unis et un traité de réassurance risques divers aux États-Unis). Les primes nettes émises du premier trimestre de 2023 ont augmenté de 7,0 % à cause de la croissance des primes brutes émises chez toutes les sociétés en exploitation, la croissance des primes nettes émises chez Allied World étant supérieure à la croissance des primes brutes émises en raison du non-renouvellement des programmes de rétrocession en quote-part couvrant les biens contre des catastrophes. Le montant net des produits des activités d'assurance du premier trimestre de 2023 s'est accru de 12,2 %, grâce surtout à l'accroissement des primes nettes émises en 2023 et en 2022.

Les entrées de trésorerie liées aux activités d'exploitation (exclusion faite des flux de trésorerie d'exploitation liés aux placements comptabilisés à la juste valeur par le biais du résultat net) ont diminué légèrement, passant de 968,4 \$ pour le premier trimestre de 2022 à 923,9 \$ pour le premier trimestre de 2023, principalement en raison d'une baisse des primes nettes encaissées et d'une hausse du montant net payé au titre des sinistres chez Odyssey Group, ce qui a été partiellement contrebalancé par une augmentation des primes nettes encaissées chez Allied World.

Assureurs et réassureurs internationaux

	Premier trimestre	
	2023	2022
Sinistres et frais de règlement de sinistres – année de survenance	63,8 %	59,2 %
Commissions	18,2 %	17,4 %
Charges techniques	19,3 %	21,3 %
Ratio mixte – année de survenance	101,3 %	97,9 %
Évolution favorable nette des provisions pour sinistres	(4,9)%	(0,4)%
Ratio mixte – année civile	96,4 %	97,5 %
Primes brutes émises	886,3	791,2
Primes nettes émises	546,8	490,9
Produits des activités d'assurance, montant net	506,1	459,1
Résultat des activités d'assurance	76,6	51,2
Autres charges d'exploitation des activités d'assurance	(36,2)	(34,7)
Actualisation du montant des sinistres et de celui des sinistres cédés comptabilisés pour la période	(11,4)	(17,2)
Variations de l'ajustement au titre du risque et autres	(10,7)	12,0
Bénéfice technique	18,3	11,3

Le résultat des activités d'assurance du secteur comptable Assureurs et réassureurs internationaux pour le premier trimestre de 2023, qui s'élève à 76,6 \$, a augmenté de 25,4 \$ ou de 49,6 %, pour les raisons suivantes principalement : l'augmentation du résultat des activités d'assurance de Fairfax Latin America, qui reflète essentiellement un avantage net accru issu de l'actualisation du montant des sinistres et la variation des ajustements au titre du risque et autres; l'augmentation du montant de l'évolution favorable nette des provisions pour sinistres d'années antérieures (essentiellement chez Fairfax Asia et Fairfax Brasil comparativement aux chiffres du premier trimestre de 2022, au cours duquel les provisions liées à l'assurance agricole de Fairfax Brasil avaient été rehaussées).

Pour le premier trimestre de 2023, le secteur comptable Assureurs et réassureurs internationaux présente un bénéfice technique de 18,3 \$ et un ratio mixte de 96,4 %, contre un bénéfice technique de 11,3 \$ et un ratio mixte de 97,5 % pour le premier trimestre de 2022. La hausse du bénéfice technique du premier trimestre de 2023 reflète surtout les mêmes facteurs décrits plus haut qui ont eu une incidence sur les résultats des activités d'assurance, sauf pour ce qui est de l'avantage net issu de l'actualisation du montant des sinistres et de l'ajustement au titre du risque et autres qui ont donné lieu à un meilleur résultat des activités d'assurance pour le premier trimestre de 2023, ces facteurs étant partiellement neutralisés par une diminution du bénéfice technique du groupe de réassurance et d'Eurolife General (surtout à cause de l'évolution défavorable nette des provisions pour sinistres d'années antérieures au premier trimestre de 2023, contrairement à une évolution favorable nette au premier trimestre de 2022).

Le ratio de la charge de commissions du premier trimestre de 2023 a augmenté en regard de celui du premier trimestre de 2022, passant de 17,4 % à 18,2 %, ce qui reflète essentiellement une hausse de la charge de commissions chez le groupe de réassurance et Fairfax Asia (parmi la plupart des sociétés en exploitation).

Le ratio des charges techniques par rapport aux primes du premier trimestre de 2023 a fléchi en regard de celui du premier trimestre de 2022, passant de 21,3 % à 19,3 %, ce qui s'explique essentiellement par une diminution des charges techniques chez Fairfax Asia et Fairfax Central and Eastern Europe.

Le tableau suivant présente les ratios mixtes et les bénéfiques (pertes) techniques des sociétés faisant partie du secteur comptable Assureurs et réassureurs internationaux pour les premiers trimestres de 2023 et de 2022 :

	Ratios mixtes		Bénéfice (perte) technique	
	Premier trimestre		Premier trimestre	
	2023	2022	2023	2022
Groupe de réassurance	98,0 %	94,0 %	2,3	5,4
Bryte Insurance	102,6 %	101,7 %	(1,8)	(1,1)
Fairfax Asia	92,9 %	90,6 %	6,6	7,0
Fairfax Latin America	94,4 %	109,1 %	5,3	(7,8)
Fairfax Central and Eastern Europe	96,1 %	96,0 %	4,7	4,7
Eurolife General	92,1 %	79,0 %	1,2	3,1
Assureurs et réassureurs internationaux	96,4 %	97,5 %	18,3	11,3

Le tableau ci-après présente les primes brutes émises (tierce partie) et le montant net des produits des activités d'assurance de chaque société en exploitation du secteur comptable Assureurs et réassureurs internationaux pour les premiers trimestres de 2023 et de 2022.

	Primes brutes émises		Produits des activités d'assurance, montant net	
	Premier trimestre		Premier trimestre	
	2023	2022	2023	2022
Groupe de réassurance	38,4	33,7	90,4	71,4
Bryte Insurance	103,4	109,6	76,6	82,5
Fairfax Asia	296,0	217,1	83,3	65,1
Fairfax Latin America	255,0	255,6	123,5	109,6
Fairfax Central and Eastern Europe	170,8	154,9	114,0	109,8
Eurolife General	22,7	20,3	18,3	20,7
Assureurs et réassureurs internationaux	886,3	791,2	506,1	459,1

Les primes brutes émises du premier trimestre de 2023 se sont accrues de 12,0 %, car elles ont surtout augmenté chez Fairfax Asia (principalement chez Singapore Re du fait de l'augmentation des renouvellements, des hausses tarifaires et des nouvelles transactions, et chez Pacific Insurance dans ses branches d'assurance biens, automobile, équipements et matériels techniques, et accident) et chez Fairfax Central and Eastern Europe (principalement chez Polish Re dans ses branches d'assurance biens et agricole, et chez Colonnade Insurance). Les primes nettes émises du premier trimestre de 2023 ont progressé de 11,4 %, à la mesure de la croissance des primes brutes émises. Le montant net des produits des activités d'assurance du premier trimestre de 2023 a grimpé de 10,2 %, grâce surtout à l'accroissement des primes nettes émises en 2023.

Assurance vie et Liquidation de sinistres

	Premier trimestre					
	2023			2022		
	Eurolife	Liquidation de sinistres	Total	Eurolife	Liquidation de sinistres	Total
Primes nettes émises	43,7	—	43,7	45,4	—	45,4
Produits des activités d'assurance	25,7	3,1	28,8	28,9	5,2	34,1
Charges afférentes aux activités d'assurance	(25,1)	(11,1)	(36,2)	(34,0)	6,5	(27,5)
Résultat net des activités de réassurance	(0,6)	16,3	15,7	0,5	(3,2)	(2,7)
Résultat des activités d'assurance	—	8,3	8,3	(4,6)	8,5	3,9

Eurolife émet surtout des polices d'assurance vie traditionnelle (assurance vie mixte, rentes différées, assurance vie entière et assurance vie temporaire), des assurances collectives, y compris les prestations de retraite, et des assurances accident et maladie. Le secteur comptable Liquidation de sinistres gère les activités de liquidation de sinistres des sociétés aux États-Unis et continue à gérer la presque totalité des provisions pour sinistres latents de la société.

Sociétés autres que des sociétés d'assurance

	Premier trimestre				
	2023				
	Restaurants et commerces de détail	Fairfax India	Thomas Cook India	Autres ¹⁾	Total ²⁾
Produits des activités ordinaires	379,0	68,1	186,8	924,5	1 558,4
Charges	(371,5)	(70,4)	(185,5)	(998,8)	(1 626,2)
Résultat avant impôt, charge d'intérêts et autres	7,5	(2,3)	1,3	(74,3)	(67,8)
Intérêts et dividendes	2,5	10,9	—	0,4	13,8
Quote-part du résultat des entreprises associées	—	52,8	0,1	0,5	53,4
Résultat d'exploitation	10,0	61,4	1,4	(73,4)	(0,6)

	Premier trimestre				
	2022				
	Restaurants et commerces de détail	Fairfax India	Thomas Cook India	Autres ¹⁾	Total ²⁾
Produits des activités ordinaires	347,5	44,9	84,3	589,6	1 066,3
Charges	(333,4)	(45,8)	(86,4)	(609,4)	(1 075,0)
Résultat avant impôt, charge d'intérêts et autres	14,1	(0,9)	(2,1)	(19,8)	(8,7)
Intérêts et dividendes	2,2	(2,1)	—	0,1	0,2
Quote-part du résultat des entreprises associées	—	34,6	0,3	0,7	35,6
Résultat d'exploitation	16,3	31,6	(1,8)	(19,0)	27,1

1) Essentiellement AGT, Dexterra Group, Boat Rocker, Farmers Edge et Grivalia Hospitality (consolidée le 5 juillet 2022).

2) Les chiffres tels qu'ils sont présentés à la note 15 (Informations sectorielles) des états financiers consolidés intermédiaires du trimestre clos le 31 mars 2023.

Restaurants et commerces de détail

L'accroissement des produits et des charges du secteur comptable Restaurants et commerces de détail du premier trimestre de 2023 reflète surtout la croissance du volume des ventes chez Société de Recettes Illimitées, principalement en raison de l'absence des restrictions liées à la COVID-19 au premier trimestre de 2023 par rapport au premier trimestre de 2022. La hausse des charges du premier trimestre de 2023 découle aussi d'une augmentation du coût des ventes, en raison de l'inflation touchant le secteur de l'alimentation, et d'une hausse de la charge de rémunération chez Société de Recettes Illimitées.

Fairfax India

La hausse des produits des activités ordinaires et des charges de Fairfax India pour le premier trimestre de 2023 s'explique surtout par la consolidation de Jaynix et de Maxop par Fairfax India en 2022, ce facteur étant partiellement contrebalancé par une réduction du volume des ventes chez Fairchem Organics.

Thomas Cook India

La hausse des produits des activités ordinaires et des charges de Thomas Cook India pour le premier trimestre de 2023 résulte surtout de la croissance du volume des ventes réalisée grâce à l'intensification des voyages intérieurs et internationaux résultant de l'allègement des restrictions de voyage liées à la COVID-19.

Autres

L'accroissement des produits et des charges du secteur Autres du premier trimestre de 2023 reflète surtout la croissance du volume des ventes chez AGT et Dexterra Group, et la consolidation de Grivalia Hospitality (le 5 juillet 2022), ces facteurs étant partiellement contrebalancés par la déconsolidation de Pethealth (le 31 octobre 2022).

Placements

Voir la sous-rubrique « Rendement des placements » de la rubrique « Aperçu des résultats consolidés » qui figure à la première page du présent rapport de gestion pour des renseignements complémentaires sur les intérêts et dividendes et la quote-part des résultats nets des entreprises associées.

Profits (pertes) nets sur placements

Les profits (pertes) nets sur placements des trimestres clos les 31 mars 2023 et 2022 se ventilent comme suit :

	Premier trimestre					
	2023			2022		
	Profits (pertes) réalisés nets	Variation nette des profits (pertes) latents	Profits (pertes) nets sur placements	Profits (pertes) réalisés nets	Variation nette des profits (pertes) latents	Profits (pertes) nets sur placements
Actions ordinaires	15,5	285,6	301,1	36,4	202,6	239,0
Obligations et actions privilégiées – convertibles	—	32,2	32,2	1,4	(93,8)	(92,4)
Autres dérivés sur actions ^{1) 2)}	116,2	(80,1)	36,1	41,2	72,2	113,4
Cession d'entreprises associées n'appartenant pas au secteur de l'assurance	44,1	—	44,1	2,3	—	2,3
Autres	(3,1)	—	(3,1)	0,6	—	0,6
Positions acheteur sur titres de capitaux propres et effets financiers	172,7	237,7	410,4	81,9	181,0	262,9
Obligations	(327,3)	654,4	327,1	1,7	(564,3)	(562,6)
Contrats à terme sur obligations du Trésor américain	(4,6)	(3,5)	(8,1)	19,3	49,2	68,5
Total des obligations	(331,9)	650,9	319,0	21,0	(515,1)	(494,1)
Change	(39,1)	48,7	9,6	46,7	(2,2)	44,5
Autres	(24,0)	56,2	32,2	(7,7)	(0,8)	(8,5)
Profits (pertes) nets sur placements	(222,3)	993,5	771,2	141,9	(337,1)	(195,2)

1) Les autres dérivés sur actions comprennent les swaps sur rendement total d'actions en positions acheteur, les bons de souscription d'actions, les options sur actions et l'emprunt sur billets visant la valeur de l'actif (Asset Value Loan Notes) contracté avec RiverStone Barbados.

2) Les montants inscrits dans les profits (pertes) réalisés nets incluent les profits (pertes) nets sur des swaps sur rendement total pour lesquels la partie contractante doit régler en trésorerie, chaque trimestre ou chaque mois, l'évolution de la valeur de marché depuis la date de révision précédente, en dépit du fait que les positions sur swaps sur rendement total restent ouvertes après le règlement en trésorerie.

Positions acheteur sur titres de capitaux propres et effets financiers : Pour le premier trimestre de 2023, les positions acheteur de la société sur des titres de capitaux propres se sont soldées par des profits nets de 410,4 \$, contre 262,9 \$ pour le premier trimestre de 2022. Les profits nets sur les positions acheteur sur titres de capitaux propres de 410,4 \$ pour le premier trimestre de 2023 représentent essentiellement des profits nets sur actions ordinaires (301,1 \$) et des profits réalisés à la cession de Résolu (44,2 \$). Les profits nets sur les positions acheteur sur titres de capitaux propres du premier trimestre de 2022, de 262,9 \$, représentaient essentiellement des profits nets sur des actions ordinaires (239,0 \$), sur des swaps sur rendement total d'actions en positions acheteur (102,7 \$) et sur des bons de souscription d'actions et des options sur actions (80,5 \$), diminués des pertes nettes sur des obligations convertibles et des actions privilégiées convertibles (92,4 \$) et sur l'emprunt sur billets visant la valeur de l'actif conclu avec RiverStone Barbados (69,3 \$).

Obligations : Les profits nets sur obligations de 319,0 \$ pour le premier trimestre de 2023 (pertes nettes de 494,1 \$ en 2022) se composent essentiellement de profits nets sur des obligations du Trésor américain (216,9 \$) et sur des obligations de sociétés et autres obligations (55,8 \$), diminués des pertes nettes de 8,1 \$ pour le premier trimestre de 2023 (profits nets de 68,5 \$ en 2022) qui résultent des placements de la société en contrats à terme sur obligations du Trésor américain.

Effet du change : Les profits de change nets du premier trimestre de 2023, de 9,6 \$ (44,5 \$ en 2022), représentent des profits de change nets sur les activités d'investissement (qui découlent surtout de l'appréciation du real brésilien par rapport au dollar américain).

Charge d'intérêts

Les charges d'intérêts, telles qu'elles sont présentées dans les états consolidés du résultat net des trimestres clos les 31 mars 2023 et 2022, se ventilent comme suit :

	Premier trimestre	
	2023	2022
Charge d'intérêts sur les emprunts :		
Société de portefeuille	67,0	61,5
Sociétés d'assurance et de réassurance	14,8	15,5
Sociétés autres que des sociétés d'assurance ¹⁾	29,5	14,7
	<u>111,3</u>	<u>91,7</u>
Charges d'intérêts sur les obligations locatives ²⁾		
Société de portefeuille et sociétés d'assurance et de réassurance	3,6	3,6
Sociétés autres que des sociétés d'assurance	9,4	8,6
	<u>13,0</u>	<u>12,2</u>
Charge d'intérêts	<u>124,3</u>	<u>103,9</u>

1) Les emprunts des sociétés autres que des sociétés d'assurance et les charges d'intérêts correspondantes sont sans droit de recours contre la société de portefeuille.

2) Soit la charge de désactualisation des obligations locatives calculée selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

La hausse des charges d'intérêts du premier trimestre de 2023 sur les emprunts de la société de portefeuille s'explique surtout par l'émission, en août 2022, de billets de premier rang non garantis, à 5,625 %, échéant en 2032, d'un capital de 750,0 \$.

La hausse des charges d'intérêts sur les emprunts des sociétés autres que des sociétés d'assurance au premier trimestre de 2023 reflète principalement la variation de certains passifs liés à des rachats concernant surtout Boat Rocker, une augmentation des emprunts chez Société de Recettes Illimitées en raison de sa transformation en société fermée le 28 octobre 2022 et chez AGT, et une majoration des taux d'intérêt sur les facilités de crédit de plusieurs sociétés autres que des sociétés d'assurance.

Les charges d'intérêts, par secteur comptable, sont présentées à la note 15 (Informations sectorielles) des états financiers consolidés intermédiaires du trimestre clos le 31 mars 2023.

Frais généraux du siège social et autres

Les frais généraux du siège social et autres représentent essentiellement les charges de toutes les sociétés de portefeuille du groupe (frais généraux du siège social), déduction faite des honoraires de gestion de placements et d'administration gagnés par la société de portefeuille, des produits d'intérêts et de dividendes générés sur la trésorerie et les placements de la société de portefeuille et de la quote-part du résultat net des entreprises associées attribuée à la société de portefeuille.

	Premier trimestre	
	2023	2022
Frais généraux du siège social imputés à Fairfax	71,6	42,9
Frais généraux du siège social imputés aux sociétés de portefeuille filiales	12,4	13,0
Amortissement hors trésorerie d'immobilisations incorporelles et pertes de valeur hors trésorerie du goodwill imputés aux sociétés de portefeuille filiales ¹⁾	22,5	22,9
Charges du siège social et autres charges ²⁾	106,5	78,8
Intérêts et dividendes de la société de portefeuille	(6,9)	(16,4)
Quote-part du résultat net positif des entreprises associées attribuée à la société de portefeuille	(41,3)	(9,3)
Honoraires de gestion de placements et d'administration et autres ³⁾	(31,8)	(36,8)
	<u>26,5</u>	<u>16,3</u>

1) L'amortissement hors trésorerie des immobilisations incorporelles se rapporte essentiellement aux relations clients et aux relations courtiers.

2) Présentés en tant que Charges du siège social et autres charges dans l'état consolidé du résultat net et en tant que Frais généraux du siège social et autres frais à la note 15 (Informations sectorielles) des états financiers consolidés intermédiaires du trimestre clos le 31 mars 2023.

3) Présentés en tant qu'élimination de consolidation, à la note 15 (Informations sectorielles) des états financiers consolidés intermédiaires du trimestre clos le 31 mars 2023.

Les frais généraux du siège social imputés à Fairfax pour le premier trimestre de 2023 ont augmenté et atteint 71,6 \$, ayant été de 42,9 \$ pour le premier trimestre de 2022, surtout parce que les dons de bienfaisance et la charge de rémunération du personnel ont augmenté.

Les honoraires de gestion de placements et d'administration et autres, de 31,8 \$ pour le premier trimestre de 2023 (36,8 \$ en 2022), sont essentiellement composés d'honoraires de gestion de placements et d'administration de 28,1 \$ (35,1 \$ en 2022). Les intérêts et dividendes, la quote-part du résultat net des entreprises associées et les profits (pertes) nets sur placements attribuables au secteur comptable Siège social et autres sont présentés à la sous-rubrique « Rendement des placements » de la rubrique « Aperçu des résultats consolidés » peu après le début du présent rapport de gestion, ainsi qu'à la rubrique « Placements » du présent rapport de gestion.

Impôt sur le résultat

Pour en savoir plus sur la charge (le produit) d'impôt sur le résultat des premiers trimestres de 2023 et de 2022, voir la note 13 (Impôt sur le résultat) des états financiers consolidés intermédiaires du trimestre clos le 31 mars 2023.

État de la situation financière par secteur comptable

Les états de la situation financière sectoriels de la société au 31 mars 2023 et au 31 décembre 2022 présentent les actifs, les passifs et les participations ne donnant pas le contrôle de chacun des secteurs comptables de la société selon les méthodes comptables de la société, qui sont conformes aux IFRS. Ces états rendent compte, le cas échéant, des ajustements comptables du prix d'acquisition associés principalement au goodwill et aux immobilisations incorporelles qui ont été établis au moment de l'acquisition initiale des filiales ou d'une acquisition ultérieure réalisée par étapes. Certaines filiales de la société détiennent des participations dans d'autres filiales de Fairfax (les « sociétés affiliées ») qui sont comptabilisées au coût. Les soldes des sociétés d'assurance et de réassurance affiliées ne sont pas présentés séparément et ils sont éliminés dans la colonne « Siège social et éliminations ».

	31 mars 2023					31 décembre 2022				
	Sociétés d'assurance et de réassurance de dommages	Assurance vie et Liquidation de sinistres	Sociétés autres que des sociétés d'assurance	Siège social et éliminations ¹⁾	Données consolidées	Sociétés d'assurance et de réassurance de dommages	Assurance vie et Liquidation de sinistres	Sociétés autres que des sociétés d'assurance	Siège social et éliminations ¹⁾	Données consolidées
Actif										
Trésorerie et placements de la société de portefeuille	339,6	—	—	632,0	971,6	316,6	—	—	1 029,2	1 345,8
Créances découlant de contrats d'assurance	604,5	9,4	—	—	613,9	636,2	12,7	—	—	648,9
Placements de portefeuille ¹⁾	51 141,2	4 425,9	2 169,9	(1 098,5)	56 638,5	49 038,9	4 275,5	2 119,3	(1 109,0)	54 324,7
Actifs au titre des contrats d'assurance	45,2	—	—	(45,2)	—	46,4	—	—	(46,4)	—
Actifs au titre des contrats de réassurance détenus	10 556,9	408,6	—	(1 073,9)	9 891,6	10 348,5	413,2	—	(1 070,2)	9 691,5
Actifs d'impôt différé	(136,1)	0,8	52,9	215,3	132,9	(40,6)	(6,4)	54,5	129,8	137,3
Goodwill et immobilisations incorporelles	3 435,9	7,4	2 293,5	0,4	5 737,2	3 396,8	7,5	2 284,4	0,3	5 689,0
Montants à recevoir de sociétés affiliées	213,9	370,2	—	(584,1)	—	206,3	364,1	—	(570,4)	—
Autres actifs	1 822,1	843,8	4 254,1	263,6	7 183,6	1 673,7	832,5	4 153,2	321,9	6 981,3
Participations dans les sociétés d'assurance et de réassurance affiliées de Fairfax ²⁾	167,2	29,3	—	(196,5)	—	167,1	29,3	—	(196,4)	—
Total de l'actif	68 190,4	6 095,4	8 770,4	(1 886,9)	81 169,3	65 789,9	5 928,4	8 611,4	(1 511,2)	78 818,5
Passif										
Dettes d'exploitation et charges à payer	1 962,6	319,6	2 469,3	167,3	4 918,8	1 901,8	257,6	2 430,7	216,5	4 806,6
Obligations au titre de dérivés	96,5	—	56,3	148,5	301,3	113,5	—	58,2	19,3	191,0
Passifs d'impôt différé	585,9	43,9	252,2	189,0	1 071,0	516,7	43,2	252,4	55,7	868,0
Montants à payer au titre des contrats d'assurance	795,8	644,2	—	—	1 440,0	785,4	617,3	—	—	1 402,7
Passifs au titre des contrats d'assurance	37 768,1	3 961,1	—	(1 037,8)	40 691,4	36 967,8	4 009,2	—	(1 070,4)	39 906,6
Passifs au titre des contrats de réassurance détenus	66,7	—	—	(66,7)	—	37,6	(0,2)	—	(37,4)	—
Montants à payer à des sociétés affiliées	14,5	0,1	67,8	(82,4)	—	17,1	0,4	82,4	(99,9)	—
Emprunts – société de portefeuille et sociétés d'assurance et de réassurance	727,5	—	—	5 904,2	6 631,7	733,4	—	—	5 887,6	6 621,0
Emprunts – sociétés autres que des sociétés d'assurance	—	—	2 079,6	7,0	2 086,6	—	—	1 996,9	7,0	2 003,9
Total du passif	42 017,6	4 968,9	4 925,2	5 229,1	57 140,8	41 073,3	4 927,5	4 820,6	4 978,4	55 799,8
Capitaux propres										
Capitaux propres attribuables aux actionnaires de Fairfax	23 813,8	1 126,5	2 175,0	(7 116,0)	19 999,3	22 504,1	1 000,9	2 100,4	(6 489,6)	19 115,8
Participations ne donnant pas le contrôle	2 359,0	—	1 670,2	—	4 029,2	2 212,5	—	1 690,4	—	3 902,9
Total des capitaux propres	26 172,8	1 126,5	3 845,2	(7 116,0)	24 028,5	24 716,6	1 000,9	3 790,8	(6 489,6)	23 018,7
Total du passif et des capitaux propres	68 190,4	6 095,4	8 770,4	(1 886,9)	81 169,3	65 789,9	5 928,4	8 611,4	(1 511,2)	78 818,5

- 1) Compte tenu des participations intragroupe dans des filiales de Fairfax hors du secteur de l'assurance qui sont comptabilisées au coût et éliminées lors de la consolidation.
- 2) Participations intragroupe dans les filiales d'assurance et de réassurance de Fairfax comptabilisées au coût, éliminées lors de la consolidation.
- 3) La colonne Siège social et éliminations comprend la société de portefeuille, les filiales qui sont des sociétés de portefeuille intermédiaires, ainsi que les écritures de consolidation et d'élimination. Les plus importantes de ces écritures sont l'élimination de la réassurance intragroupe offerte par le groupe de réassurance et la réassurance fournie par Odyssey Group et Allied World aux assureurs en première ligne affiliés.

Gestion des risques financiers

Au 31 mars 2023, il n'y avait pas eu de changement important dans les risques auxquels la société était exposée ni dans les processus utilisés par la société pour gérer ces expositions aux risques comparativement à ceux relevés au 31 décembre 2022 et présentés dans le rapport annuel 2022 de la société. Pour en savoir plus, voir la note 14 (Gestion des risques financiers) des états financiers consolidés intermédiaires du trimestre clos le 31 mars 2023.

Situation financière

Gestion du capital

Voir la rubrique « Gestion du capital » à la note 14 (Gestion des risques financiers) des états financiers consolidés intermédiaires du trimestre clos le 31 mars 2023.

Situation de trésorerie

Les flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation, d'investissement et de financement analysés ci-après sont présentés au tableau consolidé des flux de trésorerie qui fait partie des états financiers consolidés intermédiaires du trimestre clos le 31 mars 2023, sauf les « entrées de trésorerie liées aux activités d'exploitation (exclusion faite des flux de trésorerie d'exploitation liés aux placements comptabilisés à la juste valeur par le biais du résultat net) » qui sont présentées à la rubrique « Glossaire des mesures financières non conformes aux PCGR et des autres mesures financières » qui figure vers la fin du présent rapport de gestion.

Activités d'exploitation des trimestres clos les 31 mars 2023 et 2022

Les entrées de trésorerie liées aux activités d'exploitation (exclusion faite des achats nets de placements classés comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net) ont augmenté en 2023 pour s'établir à 1 156,1 \$, ayant totalisé 1 091,9 \$ en 2022, principalement en raison d'une augmentation des intérêts et dividendes reçus et d'une augmentation des primes nettes encaissées, facteurs qui ont suffi à contrebalancer l'augmentation du montant net payé au titre des sinistres.

Activités d'investissement des trimestres clos les 31 mars 2023 et 2022

Les ventes de participations dans des entreprises associées, de 682,2 \$ en 2023, représentent essentiellement les produits tirés de la vente de la participation de la société dans Résolu pour une contrepartie en trésorerie de 622,5 \$ (20,50 \$ par action ordinaire de Résolu).

Les achats de participations dans des entreprises associées, de 216,7 \$ en 2023, reflètent essentiellement une augmentation des actions ordinaires d'Atlas acquises par suite de l'exercice des bons de souscription d'actions d'Atlas pour une contrepartie globale en trésorerie de 78,7 \$, ainsi que les achats de certains titres détenus par le biais de l'emprunt sur billets visant la valeur de l'actif conclu avec RiverStone Barbados.

Activités de financement des trimestres clos les 31 mars 2023 et 2022

Le montant de 122,0 \$ relatif aux rachats d'actions de filiales à des détenteurs de participations ne donnant pas le contrôle en 2022 représentait principalement l'acquisition, par la société, d'un nombre additionnel d'actions ordinaires de Fairfax India auprès de détenteurs de la participation ne donnant pas le contrôle et le rachat d'actions ordinaires dans le cadre des offres publiques de rachat dans le cours normal des activités lancées par Fairfax India.

Société de portefeuille

Au 31 mars 2023, la trésorerie et les placements de la société de portefeuille totalisaient 971,6 \$ (ou 823,2 \$, déduction faite des obligations au titre des dérivés de la société de portefeuille de 148,4 \$), contre 1 345,8 \$ au 31 décembre 2022 (ou 1 326,4 \$, déduction faite des obligations au titre des dérivés de la société de portefeuille de 19,4 \$).

Les principales transactions de trésorerie et d'investissement au cours du premier trimestre de 2023 comprennent le versement de dividendes sur actions ordinaires et actions privilégiées de 257,3 \$, le rachat de 156 685 actions à droit de vote subalterne aux fins d'annulation pour une contrepartie en trésorerie de 100,0 \$ et des apports de capital de 85,0 \$ au groupe Liquidation de sinistres aux États-Unis, ces facteurs étant partiellement neutralisés par des dividendes de 79,0 \$ reçus de sociétés d'assurance et de réassurance.

La valeur comptable de la trésorerie et des placements de la société de portefeuille a aussi été influencée par les facteurs suivants : l'encaissement d'honoraires de gestion de placements et d'administration; les décaissements au titre des frais généraux du siège social; les paiements d'intérêts sur les emprunts et les variations de la juste valeur des placements de la société de portefeuille.

La société estime que la trésorerie et les placements de la société de portefeuille (déduction faite des obligations au titre de dérivés de la société de portefeuille) de 823,2 \$ au 31 mars 2023 offrent assez de liquidités à la société de portefeuille pour qu'elle puisse s'acquitter de ses engagements connus pour le reste de 2023. La société de portefeuille s'attend à continuer de recevoir des honoraires de gestion de placements et d'administration de la part de ses filiales d'assurance et de réassurance et de Fairfax India, ainsi que des revenus d'investissement sur sa trésorerie et ses placements, et des dividendes de ses filiales d'assurance et de réassurance. Au deuxième trimestre de 2023, Brit versera un dividende exceptionnel d'environ 275 \$ à la société de portefeuille lorsqu'elle aura encaissé le produit net tiré de la vente de son entreprise de souscripteur gestionnaire général, qui est Ambridge. Pour accroître davantage ses liquidités, la société de portefeuille peut prélever des montants sur sa facilité de crédit renouvelable non garantie de 2,0 G\$.

Les engagements importants connus de la société de portefeuille pour le reste de 2023 sont les paiements d'intérêts, de frais généraux du siège social, de dividendes sur actions privilégiées et d'impôt sur le résultat, les remboursements éventuels d'emprunts sur la facilité de crédit renouvelable, le cas échéant, les paiements relatifs à d'autres activités d'investissement et l'acquisition prévue d'une participation additionnelle dans Gulf Insurance. En 2023, la société pourrait aussi faire des paiements pour ses sociétés d'assurance et de réassurance afin de soutenir leurs initiatives de souscription dans des marchés d'assurance favorables.

Par ailleurs, aux termes de la vente de RiverStone Barbados en 2021, la société avait garanti, par le biais d'instruments financiers désignés comme un emprunt sur billets visant la valeur de l'actif (*Asset Value Loan Notes*), certains titres détenus par l'acheteur et certaines des sociétés affiliées de celui-ci jusqu'à ce que ces titres soient achetés par Hamblin Watsa ou vendus sur ordre de cette dernière, dont un nombre restant d'une valeur de 393,0 \$ était encore détenu au 31 mars 2023 et doit être acheté ou vendu avant la fin de 2023.

Sociétés d'assurance et de réassurance

Au cours du premier trimestre de 2023, la trésorerie et les placements à court terme des filiales (y compris la trésorerie et les placements à court terme donnés en garantie d'engagements au titre des dérivés) ont diminué de 1 907,8 \$, ce qui s'explique surtout par un réinvestissement net de produits résultant de la vente et de l'arrivée à échéance d'obligations du Trésor américain à court terme dans des obligations du Trésor américain à plus long terme équivalant à des achats nets de 1 770,0 \$.

Valeur comptable d'une action (montant de base)

Valeur comptable d'une action (montant de base)

Au 31 mars 2023, les capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires totalisaient 18 663,8 \$, soit 803,49 \$ par action (montant de base), contre 17 780,3 \$, ou 762,28 \$ par action (montant de base), au 31 décembre 2022, soit une hausse de 5,4 % du montant de base par action pour le premier trimestre de 2023 (ou une hausse de 6,8 % après ajustement pour tenir compte du dividende de 10,00 \$ par action ordinaire versé au premier trimestre de 2023). Au cours du premier trimestre de 2023, le nombre d'actions servant au calcul du résultat de base par action a baissé en raison surtout du rachat de 156 685 actions à droit de vote subalterne aux fins d'annulation, ce qui a été partiellement contrebalancé par des attributions nettes de droits à des paiements fondés sur des actions qui correspondent à 59 919 actions à droit de vote subalterne qui étaient autodétenues. Au 31 mars 2023, les actions ordinaires effectivement en circulation étaient au nombre de 23 228 539.

Excédent (insuffisance) de la juste valeur sur la valeur comptable ajustée

Le tableau ci-après présente l'excédent (l'insuffisance), avant impôt, de la juste valeur, par rapport à la valeur comptable ajustée, des placements dans des entreprises associées hors du secteur de l'assurance et dans certaines filiales consolidées hors du secteur de l'assurance que la société considère comme des placements de portefeuille. Ces montants, bien qu'ils ne soient pas pris en compte dans le calcul de la valeur comptable d'une action (montant de base), sont régulièrement scrutés par la direction en tant qu'indicateurs du rendement des placements. Au 31 mars 2023, le total des excédents, avant impôt, de la juste valeur de ces placements sur leur valeur comptable ajustée correspondait à 439,1 \$ (310,0 \$ au 31 décembre 2022).

	31 mars 2023			31 décembre 2022		
	Juste valeur	Valeur comptable ajustée	Excédent (insuffisance) de la juste valeur sur la valeur comptable ajustée	Juste valeur	Valeur comptable ajustée	Excédent (insuffisance) de la juste valeur sur la valeur comptable ajustée
Entreprises associées n'appartenant pas au secteur de l'assurance ¹⁾ :						
Eurobank	1 578,9	1 632,0	(53,1)	1 344,5	1 507,6	(163,1)
Poseidon (dénommée Atlas antérieurement)	2 035,8	1 637,1	398,7	1 864,7	1 506,3	358,4
Quess	230,4	484,9	(254,5)	222,2	447,1	(224,9)
Tous les autres	1 887,2	1 579,9	307,3	2 252,9	1 957,0	295,9
	<u>5 732,3</u>	<u>5 333,9</u>	<u>398,4</u>	<u>5 684,3</u>	<u>5 418,0</u>	<u>266,3</u>
Sociétés autres que des sociétés d'assurance ²⁾ :						
Fairfax India	640,0	533,7	106,3	585,3	517,0	68,3
Thomas Cook India	232,1	213,5	18,6	292,8	214,0	78,8
Autres ³⁾	159,6	243,8	(84,2)	174,8	278,2	(103,4)
	<u>1 031,7</u>	<u>991,0</u>	<u>40,7</u>	<u>1 052,9</u>	<u>1 009,2</u>	<u>43,7</u>
	<u>6 764,0</u>	<u>6 324,9</u>	<u>439,1</u>	<u>6 737,2</u>	<u>6 427,2</u>	<u>310,0</u>

1) Les valeurs comptables ajustées et les justes valeurs des entreprises associées n'appartenant pas au secteur de l'assurance sont celles qui sont présentées à la note 6 (Participations dans des entreprises associées) des états financiers consolidés intermédiaires du trimestre clos le 31 mars 2023. Elles excluent les participations dans les entreprises associées que détiennent Fairfax India (dont l'aéroport de Bangalore), Thomas Cook India (y compris sa quote-part dans Quess), Dexterra Group et Boat Rocker.

2) La juste valeur des participations de la société dans les sociétés cotées en bourse autres que des sociétés d'assurance, soit Fairfax India, Thomas Cook India, Dexterra Group, Boat Rocker et Farmers Edge, correspond à la quote-part revenant à la société (calculée au prorata de ses participations) de la capitalisation boursière de ces filiales établie en fonction du prix de leurs actions coté à la date des états financiers. La valeur comptable ajustée de chaque filiale représente le total des capitaux propres de la filiale, tel qu'il figure dans les états financiers consolidés intermédiaires de la société pour le trimestre clos le 31 mars 2023, diminué des participations de la filiale ne donnant pas le contrôle telles qu'elles sont prises en compte à la note 11 (Total des capitaux propres) de ces états financiers consolidés intermédiaires.

3) Soit Dexterra Group, Boat Rocker et Farmers Edge.

Offre publique de rachat dans le cours normal des activités

Après l'expiration de son offre publique de rachat dans le cours normal des activités le 29 septembre 2022, la société en a lancé une nouvelle le 30 septembre 2022, aux termes de laquelle elle est autorisée, jusqu'à l'expiration de l'offre le 29 septembre 2023, à racheter tout au plus 2 381 484 actions à droit de vote subalterne, 751 034 actions privilégiées de série C, 178 415 actions privilégiées de série D, 543 613 actions privilégiées de série E, 179 629 actions privilégiées de série F, 771 984 actions privilégiées de série G, 228 015 actions privilégiées de série H, 1 042 010 actions privilégiées de série I, 157 989 actions privilégiées de série J, 950 000 actions privilégiées de série K et 919 600 actions privilégiées de série M, ce qui représente quelque 10 % du flottant des actions à droit de vote subalterne et de chaque série d'actions privilégiées. Les décisions concernant les rachats futurs seront prises compte tenu des conditions du marché, du prix des actions et d'autres facteurs, dont les occasions d'investir en capital de croissance. Il est possible d'obtenir l'avis d'intention de procéder à une offre publique de rachat dans le cours normal des activités en communiquant avec le secrétaire général de la société.

Comptabilité et présentation de l'information financière

Contrôle interne à l'égard de l'information financière

En raison de l'adoption d'IFRS 17 le 1^{er} janvier 2023, la société a revu certains de ses contrôles internes à l'égard de l'information financière chez ses filiales d'assurance et de réassurance et chez la société de portefeuille. Les changements importants touchant les contrôles internes ont porté essentiellement sur l'introduction d'une gouvernance et de contrôles en vue de l'application initiale d'IFRS 17 et sur les contrôles réguliers des procédés actuariels et du processus d'information financière de la société, y compris l'application des méthodes comptables conformes à IFRS 17 et des jugements et estimations importants, l'utilisation de nouveaux systèmes de technologie de l'information et le rapprochement de données financières établies selon IFRS 4 de celles établies selon IFRS 17.

Adoption d'IFRS 17 Contrats d'assurance

L'adoption d'IFRS 17 par la société le 1^{er} janvier 2023 est décrite à la note 3 (Principales méthodes comptables) des états financiers consolidés intermédiaires pour le trimestre clos le 31 mars 2023. L'information financière complémentaire ci-après résume les ajustements de reclassement et les ajustements de valeur dont ont fait l'objet les états consolidés retraités de la situation financière au 1^{er} janvier 2022 et au 31 décembre 2022, ainsi que les états consolidés retraités du résultat net pour le trimestre clos le 31 mars 2022.

INFORMATIONS TIRÉES DE L'ÉTAT CONSOLIDÉ DE LA SITUATION FINANCIÈRE

Au 1^{er} janvier 2022

(en millions de dollars américains)

Poste des états financiers selon IFRS 4	Notes	Montants présentés antérieurement	Ajustements de reclassement	Ajustements de valeur	Montants retraités	Poste des états financiers selon IFRS 17
Actif						Actif
Trésorerie et placements de la société de portefeuille		1 478,3	—	—	1 478,3	Trésorerie et placements de portefeuille
Créances découlant de contrats d'assurance	1	6 883,2	(6 324,9)	91,8	650,1	Créances découlant de contrats d'assurance
Frais d'acquisition de primes différés	2	1 924,1	(1 924,1)	—	—	
Montants à recouvrer des réassureurs	3	12 090,5	(2 566,2)	368,8	9 893,1	Actifs des contrats de réassurance détenus
Actifs d'impôt différé		522,4	—	(73,3)	449,1	Actifs d'impôt différé
Autres actifs		63 746,9	(64,6)	(28,5)	63 653,8	Autres actifs
Total de l'actif		86 645,4	(10 879,8)	358,8	76 124,4	Total de l'actif
Passif						Passif
Passifs d'impôt différé		598,8	—	(12,3)	586,5	Passifs d'impôt différé
Montants à payer au titre de contrats d'assurance	3, 4	4 493,5	(2 444,8)	(222,7)	1 826,0	Montants à payer au titre de contrats d'assurance
Passifs au titre des contrats d'assurance	1, 2, 4	47 346,5	(8 062,3)	458,0	39 742,2	Passifs au titre des contrats d'assurance
Autres passifs		12 891,3	(372,7)	(25,1)	12 493,5	Autres passifs
Total du passif		65 330,1	(10 879,8)	197,9	54 648,2	Total du passif
Capitaux propres						Capitaux propres
Capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires	Voir le tableau ci-après	15 049,6	—	150,2	15 199,8	Capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires
Actions privilégiées		1 335,5	—	—	1 335,5	Actions privilégiées
Capitaux propres attribuables aux actionnaires de Fairfax		16 385,1	—	150,2	16 535,3	Capitaux propres attribuables aux actionnaires de Fairfax
Participations ne donnant pas le contrôle		4 930,2	—	10,7	4 940,9	Participations ne donnant pas le contrôle
Total des capitaux propres		21 315,3	—	160,9	21 476,2	Total des capitaux propres
		86 645,4	(10 879,8)	358,8	76 124,4	
Valeur comptable d'une action (montant de base)		630,60 \$		6,29 \$	636,89 \$	

INFORMATIONS TIRÉES DE L'ÉTAT CONSOLIDÉ DE LA SITUATION FINANCIÈRE

Au 31 décembre 2022

(en millions de dollars américains)

Poste des états financiers selon IFRS 4	Notes	Montants présentés antérieurement	Ajustements de reclassement	Ajustements de valeur	Montants retraités	Poste des états financiers selon IFRS 17
Actif						
Trésorerie et placements de la société de portefeuille		1 345,8	—	—	1 345,8	Trésorerie et placements de portefeuille
Créances découlant de contrats d'assurance	1	7 907,5	(7 214,0)	(44,6)	648,9	Créances découlant de contrats d'assurance
Frais d'acquisition de primes différés	2	2 170,3	(2 170,3)	—	—	
Montants à recouvrer des réassureurs	3	13 115,8	(3 045,6)	(378,7)	9 691,5	Actifs des contrats de réassurance détenus
Actifs d'impôt différé		492,1	—	(354,8)	137,3	Actifs d'impôt différé
Autres actifs		67 093,6	(75,2)	(23,4)	66 995,0	Autres actifs
Total de l'actif		92 125,1	(12 505,1)	(801,5)	78 818,5	Total de l'actif
Passif						
Passifs d'impôt différé		496,7	—	371,3	868,0	Passifs d'impôt différé
Montants à payer au titre de contrats d'assurance	3, 4	5 061,9	(3 561,6)	(97,6)	1 402,7	Montants à payer au titre de contrats d'assurance
Passifs au titre des contrats d'assurance	1, 2, 4	52 199,6	(8 565,2)	(3 727,8)	39 906,6	Passifs au titre des contrats d'assurance
Autres passifs		14 031,1	(378,3)	(30,3)	13 622,5	Autres passifs
Total du passif		71 789,3	(12 505,1)	(3 484,4)	55 799,8	Total du passif
Capitaux propres						
Capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires	Voir le tableau ci-après	15 340,7	—	2 439,6	17 780,3	Capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires
Actions privilégiées		1 335,5	—	—	1 335,5	Actions privilégiées
Capitaux propres attribuables aux actionnaires de Fairfax		16 676,2	—	2 439,6	19 115,8	Capitaux propres attribuables aux actionnaires de Fairfax
Participations ne donnant pas le contrôle		3 659,6	—	243,3	3 902,9	Participations ne donnant pas le contrôle
Total des capitaux propres		20 335,8	—	2 682,9	23 018,7	Total des capitaux propres
		92 125,1	(12 505,1)	(801,5)	78 818,5	
Valeur comptable d'une action (montant de base)		657,68 \$		104,60 \$	762,28 \$	

Les augmentations cumulées des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires se composent comme suit :

	31 décembre 2022	1 ^{er} janvier 2022
Capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires, montant présenté auparavant (Valeur comptable par action de 657,68 \$ au 31 décembre 2022 et de 630,60 \$ au 1 ^{er} janvier 2022)	15 340,7	15 049,6
Ajustements aux termes d'IFRS 17 :		
Actualisation de la provision pour sinistres et frais de règlement de sinistres	4 668,7	1 536,9
Inclusion d'un ajustement au titre du risque non financier associé à la provision pour sinistres et frais de règlement de sinistres	(1 635,5)	(1 421,8)
Report de coûts liés à l'acquisition et variations des charges attribuables	443,1	385,7
Élément de perte, déduction faite de l'élément de recouvrement de perte	(359,6)	(387,5)
Incidence des fluctuations des taux de change et autres ajustements de valeur	292,3	108,5
Impôt sur le résultat différé	(726,1)	(60,9)
Participations ne donnant pas le contrôle	(243,3)	(10,7)
	2 439,6	150,2
Capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires, montant retraité (Valeur comptable par action de 762,28 \$ au 31 décembre 2022 et de 636,89 \$ au 1 ^{er} janvier 2022)	17 780,3	15 199,8

Les ajustements de reclassement et de valeur présentés dans les états consolidés retraités de la situation financière ci-dessus reflètent principalement ce qui suit :

Note	Ajustements de reclassement	Ajustements de valeur
1	Les primes d'assurance à recevoir, les primes de réassurance à recevoir et les fonds retenus à recevoir sont inclus au poste « Passifs au titre des contrats d'assurance » selon IFRS 17.	Aucun ajustement de valeur significatif.
2	Les frais d'acquisition de primes différés sont inclus au poste « Passifs au titre des contrats d'assurance » selon IFRS 17.	Aucun ajustement de valeur.
3	Les montants à recouvrer des réassureurs, les montants à payer aux réassureurs (auparavant inclus au poste « Montants à payer au titre de contrats d'assurance ») et les frais d'acquisition de primes différés cédés (auparavant inclus au poste « Montants à payer au titre de contrats de réassurance ») sont pris en compte au poste « Actifs des contrats de réassurance détenus » selon IFRS 17.	Les sinistres cédés sont évalués sur une base actualisée en utilisant des courbes de rendement sans risque, ajustées pour refléter les caractéristiques des flux de trésorerie et la liquidité des contrats de réassurance, ainsi que l'application d'un ajustement au titre du risque. La société détermine les courbes de rendement en utilisant des taux établis selon la monnaie qui sont disponibles sur le marché et des primes d'illiquidité. Sont également pris en compte la comptabilisation d'une marge pour services contractuels et un élément de recouvrement de perte.
4	Divers soldes de montants à payer au titre de contrats d'assurance (commissions à payer, taxes sur les primes à payer, avances et dépôts des titulaires de police et autres éléments) sont pris en compte au poste « Passifs au titre des contrats d'assurance » selon IFRS 17.	Les sinistres, montant brut sont évalués sur une base actualisée en utilisant des courbes de rendement sans risque, ajustées pour refléter les caractéristiques des flux de trésorerie et la liquidité des contrats de réassurance, ainsi que l'application d'un ajustement au titre du risque. La société détermine les courbes de rendement en utilisant des taux établis selon la monnaie qui sont disponibles sur le marché et des primes d'illiquidité. Sont également pris en compte la comptabilisation d'une marge pour services contractuels, un élément de perte, le report de charges et un actif au titre des flux de trésorerie liés aux frais d'acquisition.

INFORMATIONS SUR L'ÉTAT CONSOLIDÉ DU RÉSULTAT NET

Trimestre clos le 31 mars 2022

(en millions de dollars américains, sauf les montants par action)

Poste des états financiers selon IFRS 4	Notes	Montants présentés antérieurement	Ajustements de reclassement	Ajustements de valeur	Montants retraités	Poste des états financiers selon IFRS 17
Primes brutes émises		6 662,9	(6 662,9)	—	—	<i>Ces postes ne figurent plus dans les états consolidés du résultat net; se reporter au rapport de gestion de la société</i>
Primes nettes émises		5 342,7	(5 342,7)	—	—	
						Assurance
Primes brutes acquises	1	6 023,3	(350,9)	(34,2)	5 638,2	Produits des activités d'assurance
	2		(5 000,2)	302,4	(4 697,8)	Charges liées aux services d'assurance
					940,4	Résultat d'assurance net
Primes cédées aux réassureurs	3	(1 245,6)	240,5	41,3	(963,8)	Coût de réassurance
	4		824,8	(133,7)	691,1	Recouvrements des charges liées aux services d'assurance
					(272,7)	Résultat de réassurance net
					667,7	Résultat des services d'assurance
	5		(190,3)	45,9	(144,4)	Autres charges d'exploitation liées à l'assurance
	6		—	513,6	513,6	Produits financiers nets tirés des contrats d'assurance
	6		—	(94,6)	(94,6)	Charges financières nettes tirées des actifs des contrats de réassurance détenus
					942,3	
Primes nettes acquises		4 777,7				
Sinistres, montant brut	2	(3 795,6)	3 795,6	—	—	
Sinistres cédés aux réassureurs	4	803,2	(803,2)	—	—	
Sinistres, montant net		(2 992,4)				
Charges d'exploitation	2, 5	(761,4)	761,4	—	—	
Commissions, montant net	1, 2, 3	(801,1)	801,1	—	—	
						Produits de placement
Intérêts et dividendes		168,9	—	—	168,9	Intérêts et dividendes
Quote-part du résultat des entreprises associées		184,1	—	(3,5)	180,6	Quote-part du résultat des entreprises associées
Pertes nettes sur placements		(214,4)	—	19,2	(195,2)	Pertes nettes sur placements
					154,3	
						Autres produits et charges
Autres produits		1 066,3	—	—	1 066,3	Produits non liés à l'assurance
Autres charges		(1 075,0)	—	—	(1 075,0)	Charges non liées à l'assurance
Charge d'intérêts		(103,9)	—	—	(103,9)	Charge d'intérêts
			(78,8)	—	(78,8)	Charges du siège social et autres
					(191,4)	
Résultat avant impôt sur le résultat		248,8	—	656,4	905,2	Résultat avant impôt sur le résultat
Charge d'impôt		(70,2)	—	(136,2)	(206,4)	Charge d'impôt
Résultat net		178,6	—	520,2	698,8	Résultat net
Attribuable aux :						Attribuable aux :
Actionnaires de Fairfax		125,5	—	463,2	588,7	Actionnaires de Fairfax
Participations ne donnant pas le contrôle		53,1	—	57,0	110,1	Participations ne donnant pas le contrôle
		178,6	—	520,2	698,8	
Résultat net par action		4,79 \$			24,23 \$	
Résultat net dilué par action		4,49 \$			22,67 \$	

Les ajustements de reclassement et de valeur présentés dans les états consolidés retraités du résultat net ci-dessus reflètent principalement ce qui suit :

Note	Ajustements de reclassement	Ajustements de valeur
1	La charge de commissions sur les contrats de réassurance acceptés est déduite des produits des activités d'assurance, alors qu'elle était auparavant incluse au poste « Commissions, montant net ».	Modifications des tendances en matière de résultat brut et autres ajustements.
2	Les éléments suivants selon IFRS 4 sont inclus au poste « Charges liées aux services d'assurance » selon IFRS 17 : <ul style="list-style-type: none"> les sinistres, montant brut; les commissions brutes, qui étaient auparavant prises en compte au poste « Commissions, montant net »; les autres frais d'acquisition et certaines charges d'exploitation, lesquels, dans les deux cas, étaient auparavant inclus dans les charges d'exploitation. 	Le montant nécessaire pour amener les sinistres, montant brut à leur valeur actuelle nette en utilisant des courbes de rendement sans risque, ajustées pour refléter les caractéristiques des flux de trésorerie et la liquidité des contrats de réassurance, ainsi que l'application d'un ajustement au titre du risque. La société détermine les courbes de rendement en utilisant des taux établis selon la monnaie qui sont disponibles sur le marché et des primes d'illiquidité. Ces ajustements de valeur représentent une différence temporaire, puisque les effets de l'actualisation et l'application d'un ajustement au titre du risque seront annulés par le biais des produits financiers nets (charges financières nettes) tirés des contrats d'assurance et des charges liées aux services d'assurance, respectivement, de manière à amener le sinistre au montant qui sera payé.
3	Compensation des produits de commissions tirés des primes cédées avec le coût de réassurance, alors que ces produits étaient auparavant inclus au poste « Commissions, montant net ».	Modifications des tendances en matière de produits tirés des primes cédées et autres ajustements.
4	Les sinistres cédés aux réassureurs selon IFRS 4 sont présentés au poste « Recouvrements des charges liées aux services d'assurance » selon IFRS 17.	Le montant nécessaire pour amener les sinistres cédés aux réassureurs à leur valeur actuelle nette en utilisant des courbes de rendement sans risque, ajustées pour refléter les caractéristiques des flux de trésorerie et la liquidité des contrats de réassurance, ainsi que l'application d'un ajustement au titre du risque. La société détermine les courbes de rendement en utilisant des taux établis selon la monnaie qui sont disponibles sur le marché et des primes d'illiquidité. Ces ajustements de valeur représentent une différence temporaire, puisque les effets de l'actualisation et l'application d'un ajustement au titre du risque seront annulés par le biais des produits financiers nets (charges financières nettes) tirés des actifs des contrats de réassurance détenus et des recouvrements des charges liées aux services d'assurance, respectivement.
5	La partie des charges d'exploitation selon IFRS 4 qui a été déterminée comme n'étant pas directement attribuable est présentée au poste « Autres charges d'exploitation liées à l'assurance » selon IFRS 17.	Aucun ajustement de valeur.
6	Aucun ajustement de reclassement.	Dénouement des effets de l'actualisation sur les sinistres, montant brut et les sinistres cédés de manière à ramener ces montants à leur valeur de règlement finale.

Données trimestrielles¹⁾

	31 mars 2023	31 décembre 2022	30 septembre 2022	30 juin 2022	31 mars 2022	31 décembre 2021	30 septembre 2021	30 juin 2021
					<i>Retraité</i>			
Produits des activités ordinaires	8 205,6	9 720,5	6 844,6	5 502,3	5 895,0	6 928,3	6 710,4	6 831,0
Résultat net	1 404,0	2 102,9	(79,3)	(915,4)	698,8	987,7	576,1	1 280,2
Résultat net attribuable aux actionnaires de Fairfax	1 250,0	1 978,2	(75,1)	(881,4)	588,7	931,3	462,4	1 201,4
Résultat net par action	53,17 \$	84,09 \$	(3,65) \$	(37,59) \$	24,23 \$	35,66 \$	17,43 \$	45,79 \$
Résultat net dilué par action	49,38 \$	78,33 \$	(3,65) \$	(37,59) \$	22,67 \$	33,64 \$	16,44 \$	43,25 \$

1) Les données trimestrielles des périodes antérieures à 2023, à l'exception de celles du trimestre clos le 31 mars 2022, n'ont pas été retraitées pour tenir compte de l'adoption d'IFRS 17 le 1^{er} janvier 2023, comme il est décrit à la note 3 (Principales méthodes comptables) des états financiers consolidés intermédiaires du trimestre clos le 31 mars 2023.

Les résultats d'exploitation des sociétés d'assurance et de réassurance de la société ont été touchés et pourraient continuer d'être touchés par l'incertitude économique découlant de la poussée inflationniste et de la hausse des taux d'intérêt. Les résultats de chaque trimestre ont été touchés (et pourraient continuer de l'être) par les sinistres liés à d'importantes catastrophes naturelles ou autres catastrophes, par l'évolution favorable ou défavorable des provisions pour sinistres et par des règlements ou des commutations, qui peuvent avoir lieu n'importe quand, et ils ont été largement influencés (et devraient continuer de l'être) par les profits nets ou les pertes nettes sur placements, lesquels peuvent se produire à un moment qu'on ne peut prédire.

Qui plus est, l'adoption d'IFRS 17 le 1^{er} janvier 2023 a eu une incidence sur les résultats d'exploitation des sociétés d'assurance et de réassurance de la société pour les premiers trimestres de 2023 et de 2022 du fait de l'introduction de l'actualisation des provisions nettes pour sinistres et d'un ajustement au titre du risque afin de tenir compte de l'incertitude liée au calendrier et au montant des flux de trésorerie découlant des risques non financiers, lesquels peuvent se produire à un moment qu'on ne peut prédire, et elle a eu (et devrait continuer d'avoir) une incidence significative sur le résultat net.

Énoncés prospectifs

Certaines informations contenues dans le présent document pourraient constituer des énoncés prospectifs et sont fournies aux termes des dispositions exonératoires de responsabilité de la Private Securities Litigation Reform Act of 1995 des États-Unis et de toute loi canadienne en valeurs mobilières applicable. Ces énoncés comportent des risques, des incertitudes et d'autres facteurs connus et inconnus pouvant faire en sorte que les résultats ou la performance réels ou les réalisations de Fairfax diffèrent de façon importante des résultats, de la performance ou des réalisations futurs exprimés ou suggérés par ces informations et énoncés prospectifs. Ces facteurs comprennent, sans s'y limiter; la réduction du résultat net si les provisions pour sinistres de la société se révélaient insuffisantes; les pertes techniques liées aux risques assurés par la société qui pourraient être plus élevées ou plus faibles que prévu; la survenance d'événements catastrophiques dont la fréquence et la gravité seraient supérieures à nos estimations; l'évolution défavorable des variables du marché, y compris les taux d'intérêt, les taux de change, les cours des actions et les écarts de crédit, ce qui pourrait influencer négativement sur notre portefeuille de placements; les cycles du marché de l'assurance et la situation économique générale qui peuvent avoir une influence considérable sur nos tarifs et ceux de nos concurrents ainsi que sur la capacité à souscrire de nouveaux contrats; des provisions insuffisantes pour les sinistres liés à l'amiante et à la pollution environnementale et autres sinistres latents; l'exposition au risque de crédit dans l'éventualité où nos réassureurs ne réussissent pas à effectuer les paiements prévus par nos contrats de réassurance; l'exposition au risque de crédit si les assurés, les assureurs ou les réassureurs intermédiaires ne nous versent pas les primes qui nous sont dues ou si nos assurés ne nous remboursent pas le montant des franchises que nous avons payées en leur nom; notre incapacité à préserver les notations de notre dette à long terme, l'incapacité pour nos filiales d'avoir une bonne note de solvabilité ou de capacité de règlement de sinistres et l'effet d'un abaissement de ces notations sur les transactions que nous ou nos filiales avons conclues sur des dérivés; les risques liés à la mise en œuvre de nos stratégies commerciales; le risque que nous réglions un sinistre plus tôt que prévu ou que nous recevions un remboursement de réassurance plus tard que prévu; les risques liés aux utilisations que nous pourrions faire d'instruments dérivés; la possibilité que les méthodes de couverture que nous pourrions employer ne permettent pas d'atteindre l'objectif voulu en matière de gestion des risques; un fléchissement dans la demande des produits d'assurance et de réassurance ou l'intensification de la concurrence dans ce secteur; l'effet des questions touchant les nouveaux sinistres et leur couverture ou l'échec de l'une des méthodes de limitation des pertes que nous employons; notre incapacité à avoir accès à la trésorerie de nos filiales; notre incapacité à obtenir les niveaux de capital requis selon des modalités favorables, s'il y a lieu; la perte d'employés clés; notre incapacité à obtenir de la réassurance pour des montants suffisants, à des prix raisonnables ou selon des modalités qui nous protègent d'une façon appropriée; l'adoption de lois soumettant nos activités à des exigences défavorables additionnelles ou à une surveillance ou à une réglementation accrue, y compris d'autres règlements de nature fiscale, aux États-Unis, au Canada ou dans d'autres territoires dans lesquels nous exerçons des activités; les risques liés aux enquêtes du gouvernement sur les pratiques ou tout autre acte du secteur de l'assurance ainsi qu'aux litiges ou à la publicité négative impliquant ce secteur; les risques liés à la situation politique et à d'autres facteurs dans les pays où nous exerçons nos activités; les risques liés aux poursuites judiciaires ou réglementaires ou à des litiges importants; les pannes de nos systèmes informatiques et de traitement des données ainsi que les atteintes à la sécurité de ces systèmes; l'influence exercée par notre principal actionnaire; les fluctuations défavorables des taux de change; notre dépendance envers des courtiers indépendants sur lesquels nous exerçons un contrôle minime; les risques associés à l'application d'IFRS 17; la dépréciation de la valeur comptable de notre goodwill, de nos immobilisations incorporelles à durée d'utilité indéterminée ou de nos participations dans les entreprises associées; notre incapacité à réaliser nos actifs d'impôt différé; les changements technologiques ou autres changements susceptibles d'avoir une incidence défavorable sur la demande ou les tarifs de nos produits d'assurance; les perturbations de nos systèmes de technologies de l'information; les évaluations et les mécanismes de partage du marché qui peuvent avoir une incidence défavorable sur nos filiales d'assurance; les risques associés à la pandémie mondiale de COVID-19 et au conflit en Ukraine. D'autres risques et incertitudes sont décrits dans notre dernier rapport annuel publié, qui peut être consulté à www.fairfax.ca, et dans notre prospectus préalable de base (sous la rubrique « Facteurs de risque ») déposés auprès des autorités en valeurs mobilières du Canada et disponibles sur SEDAR, à www.sedar.com. Fairfax décline toute intention ou obligation de mettre à jour ou de réviser les énoncés prospectifs, que ce soit en raison de l'obtention de nouveaux renseignements ou de la survenance d'événements futurs ou pour toute autre raison, sauf si la législation en valeurs mobilières applicable l'exige.

Glossaire des mesures financières non conformes aux PCGR et des autres mesures financières

La direction analyse et évalue les sociétés d'assurance et de réassurance sous-jacentes, ainsi que la situation financière de la société consolidée, de diverses façons. Parmi ces mesures et ratios, certains ont été utilisés systématiquement et présentés régulièrement dans les rapports annuels et l'information financière intermédiaire de la société, ne sont pas définis dans les IFRS et peuvent ne pas être comparables à des mesures similaires que d'autres sociétés présentent.

Mesures financières complémentaires

Produits nets des activités d'assurance – Cette mesure de l'activité de souscription correspond aux produits des activités d'assurance, moins le coût de réassurance, tels que ces deux éléments sont présentés dans l'état consolidé du résultat net.

Valeur comptable d'une action (montant de base) – La société considère que la valeur comptable d'une action (montant de base) est une mesure de performance clé puisque l'un des objectifs qu'elle s'est fixés est d'accumuler de la valeur pour les actionnaires à long terme en augmentant la valeur comptable d'une action (montant de base) au taux annuel composé de 15 % sur le long terme. La société établit cette mesure en divisant les capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires par le nombre d'actions ordinaires effectivement en circulation. Ces chiffres sont présentés dans l'état consolidé de la situation financière et à la rubrique « Actions ordinaires » de la note 11 (Total des capitaux propres), respectivement, des états financiers consolidés intermédiaires non audités du trimestre clos le 31 mars 2023. **L'augmentation ou la diminution de la valeur comptable d'une action (montant de base)** reflète le pourcentage de variation de cette valeur depuis la clôture du dernier exercice jusqu'à la clôture de la période considérée. **L'augmentation ou la diminution de la valeur comptable d'une action (montant de base) ajustée pour tenir compte du dividende de 10,00 \$ par action ordinaire** est calculée de la même manière, sauf qu'on présume que le dividende annuel de 10,00 \$ par action ordinaire payé au premier trimestre de 2023 n'a pas été payé et que la valeur comptable d'une action (montant de base) à la clôture de la période considérée serait donc plus élevée.

Positions sur titres de capitaux propres – Les positions acheteur sur titres de capitaux propres signifient les positions acheteur de la société sur des actions et des titres assimilables à des actions qu'elle détient à des fins de placement, tandis que les **positions acheteur sur titres de capitaux propres et effets financiers** signifient le total des positions acheteur de la société sur titres de capitaux propres et de leurs rendements. Les « positions acheteur sur titres de capitaux propres » ne tiennent pas compte des placements de la société dans les entreprises associées et les coentreprises du secteur de l'assurance et de la réassurance, ni des autres placements en actions et en titres assimilables à des actions, qui sont considérés comme des placements stratégiques à long terme. Ces mesures sont présentées et expliquées à la note 14 (Gestion des risques financiers), sous la rubrique « Risque de marché », des états financiers consolidés intermédiaires non audités du trimestre clos le 31 mars 2023.

Mesures de la gestion du capital

La dette nette, le total net des capitaux permanents, le total des capitaux permanents, le ratio dette nette/total des capitaux propres, le ratio dette nette/total net des capitaux permanents et le ratio dette totale/total des capitaux permanents sont des mesures et des ratios que la société utilise pour évaluer le degré de levier financier utilisé dans ses activités. La société utilise aussi un **ratio de couverture des intérêts** ainsi qu'un **ratio de couverture des intérêts et des dividendes sur actions privilégiées** afin de mesurer sa capacité de s'acquitter du service de la dette et de verser des dividendes à ses actionnaires privilégiés. Ces mesures et ces ratios sont calculés en fonction des montants présentés dans les états financiers consolidés intermédiaires non audités de la société pour le trimestre clos le 31 mars 2023, compte tenu et compte non tenu des soldes pertinents des sociétés d'assurance consolidées, et ils sont présentés et expliqués à la note 14 (Gestion des risques financiers) y afférente, sous la rubrique « Gestion du capital ».

Mesures d'un ensemble de secteurs

Assurance et réassurance de dommages – Dans le présent rapport de gestion, toute référence aux activités d'assurance et de réassurance de dommages de la société exclut les activités d'assurance vie et de liquidation de sinistres de la société. La société est d'avis que ce regroupement de données sectorielles est utile pour évaluer la performance de ses principales sociétés d'assurance et de réassurance de dommages et elle a toujours présenté les mesures financières de cette manière, notamment les primes nettes émises, les primes nettes acquises, le bénéfice (la perte) technique et le résultat d'exploitation, conformément à l'information présentée à la note 15 (Informations sectorielles) des états financiers consolidés intermédiaires non audités du trimestre clos le 31 mars 2023. Toute référence aux activités « **d'assurance et de réassurance** » inclut les activités d'assurance et de réassurance de dommages, les activités d'assurance vie et les activités de liquidation de sinistres.

Produits financiers nets (charges financières nettes) tirés des contrats d'assurance et des actifs des contrats de réassurance détenus – Cette mesure représente la variation nette de la valeur comptable des contrats d'assurance et des actifs des contrats de réassurance détenus de la société résultant de l'incidence de la valeur temps de l'argent. Elle correspond à la somme des montants respectifs présentés dans l'état consolidé du résultat net.

Résultat d'exploitation – Il s'agit d'une mesure de la performance des activités d'exploitation, avant impôt, qui exclut les produits financiers nets (charges financières nettes) tirés des contrats d'assurance et des actifs des contrats de réassurance détenus, les profits (pertes) nets sur les placements, les charges d'intérêts ainsi que les frais généraux du siège social et autres, mais qui inclut les produits d'intérêts et de dividendes et la quote-part du résultat des entreprises associées, que la société considère comme des sources de produits de placement plus prévisibles. Le résultat d'exploitation tient compte du résultat des services d'assurance et des autres charges d'exploitation liées à l'assurance des sociétés d'assurance et de réassurance, de même que des produits et des charges des sociétés autres que des sociétés d'assurance. Le tableau ci-après présente un rapprochement entre le résultat d'exploitation et le résultat avant impôt, celui-ci étant la mesure conforme aux IFRS la plus directement comparable. Tous les chiffres du tableau sont tirés de l'état consolidé intermédiaire non audité du résultat net de la société pour le trimestre clos le 31 mars 2023, sauf les produits financiers nets (charges financières nettes) tirés des contrats d'assurance et des actifs des contrats de réassurance détenus, qui sont composés de montants tirés de l'état consolidé du résultat net, comme il est décrit plus haut.

	Premier trimestre	
	2023	2022
Résultat des services d'assurance		
Sociétés d'assurance et de réassurance de dommages	977,7	661,9
Assurance vie et Liquidation de sinistres	8,3	3,9
Éliminations et ajustements	0,8	1,9
Résultat des services d'assurance	986,8	667,7
Autres charges d'exploitation liées à l'assurance	(246,1)	(144,4)
Sociétés autres que des sociétés d'assurance :		
Produits non liés à l'assurance	1 558,4	1 066,3
Charges non liées à l'assurance	(1 623,1)	(1 075,0)
Placements :		
Intérêts et dividendes	382,3	168,9
Quote-part du résultat des entreprises associées	333,8	180,6
Résultat d'exploitation	1 392,1	864,1
Produits financiers nets (charges financières nettes) tirés des contrats d'assurance et des actifs des contrats de réassurance détenus	(163,4)	419,0
Profits (pertes) nets sur placements	771,2	(195,2)
Charge d'intérêts	(124,3)	(103,9)
Charges du siège social et autres	(106,5)	(78,8)
Résultat avant impôt sur le résultat	1 769,1	905,2

Frais généraux du siège social et autres – Cette mesure s'entend des charges du siège social et autres présentées dans l'état consolidé du résultat net. Elle est constituée de charges d'exploitation hors souscription de la société de portefeuille Fairfax et des sociétés de portefeuille des activités d'assurance et de réassurance, ainsi que de la charge d'amortissement des immobilisations incorporelles qui résulte principalement de l'acquisition des filiales d'assurance et de réassurance. Sont également pris en compte les produits d'honoraires de gestion de placements et d'administration payés par les sociétés d'assurance et de réassurance en exploitation à la société de portefeuille Fairfax.

Mesures financières et ratios financiers non conformes aux PCGR

Les mesures financières et ratios financiers décrits ci-après sont présentés sur la même base qu'avant l'adoption d'IFRS 17 *Contrats d'assurance* le 1^{er} janvier 2023.

Primes nettes acquises – Les primes nettes acquises représentent la partie des primes nettes émises qui est considérée comme ayant été acquise par la société au cours d'une période donnée en contrepartie de la couverture d'assurance fournie au titulaire de police. Cette mesure est utilisée dans le secteur de l'assurance en général et par la société, surtout pour l'évaluation du volume des activités, y compris leurs tendances, et pour la gestion du risque d'assurance.

Bénéfice (perte) technique – C’est une mesure de l’activité de souscription, ajustée pour en exclure l’incidence de l’actualisation et de l’ajustement au titre du risque pour les périodes futures au titre des sinistres survenus au cours de la période considérée. Elle correspond au résultat des services d’assurance, abstraction faite de l’incidence de l’actualisation au titre des sinistres nets survenus au cours de la période considérée, des variations de l’ajustement au titre du risque et des autres charges d’exploitation liées à l’assurance, comme il apparaît dans le tableau ci-après.

Résultat d’exploitation ajusté – Correspond à la somme du bénéfice (de la perte) technique, des intérêts et dividendes ainsi que de la quote-part du résultat des entreprises associées. Cette mesure est utilisée d’une manière semblable au résultat d’exploitation.

Ratios pertinents pour l’assurance et la réassurance de dommages – Le **ratio mixte**, qui constitue la mesure traditionnelle des résultats techniques des sociétés d’assurance et de réassurance de dommages, représente la somme du **ratio des sinistres par rapport aux primes** (sinistres et frais de règlement de sinistres, exprimés en pourcentage des primes nettes acquises), du **ratio de la charge de commissions** (commissions exprimées en pourcentage des primes nettes acquises) et du **ratio des charges techniques par rapport aux primes** (autres charges techniques, y compris les frais d’acquisition de primes, exprimées en pourcentage des primes nettes acquises). La société utilise aussi d’autres ratios comme le **ratio des sinistres de l’année de survenance** (sinistres et frais de règlement de sinistres, compte non tenu de l’effet favorable ou défavorable net de l’évolution des provisions constituées pour les sinistres survenus au cours d’années de survenance antérieures, exprimés en pourcentage des primes nettes acquises) et le **ratio mixte de l’année de survenance** (la somme du ratio des sinistres de l’année de survenance et du ratio des frais par rapport aux primes). Les ratios décrits sont tirés de l’information présentée à la note 15 (Informations sectorielles) des états financiers consolidés intermédiaires du trimestre clos le 31 mars 2023, ajustée principalement pour éliminer l’incidence de l’actualisation des sinistres nets survenus au cours de la période considérée, des variations de l’ajustement au titre du risque et des autres charges d’exploitation liées à l’assurance. La société utilise ces ratios pour effectuer des comparaisons avec les résultats techniques historiques, les résultats techniques des concurrents et ceux du secteur de l’assurance de dommages en général, ainsi que pour évaluer la performance de chaque société en exploitation. La société peut aussi faire référence aux points de ratio mixte, qui expriment le montant net d’un sinistre parmi les autres sinistres, par exemple un sinistre lié à une catastrophe, ou bien une évolution favorable (ou défavorable) nette des provisions pour sinistres d’années antérieures, en pourcentage des primes nettes acquises pour la même période.

Le tableau suivant présente les montants entrant dans le calcul des ratios pertinents pour l’assurance et la réassurance de dommages, ainsi qu’un rapprochement des produits d’assurance, des primes nettes acquises et du résultat des services d’assurance avec le bénéfice technique.

	Assureurs nord-américains		Assureurs et réassureurs mondiaux		Assureurs et réassureurs internationaux		Sociétés d’assurance et de réassurance de dommages	
	2023	2022	2023	2022	2023	2022	2023	2022
Rapprochement des primes nettes acquises :								
Produits d’assurance ¹⁾	1 911,2	1 708,3	3 656,8	3 299,0	772,3	668,0	6 340,3	5 675,3
Coût de réassurance ¹⁾	(303,7)	(218,3)	(638,9)	(609,1)	(266,2)	(208,9)	(1 208,8)	(1 036,3)
Produits nets des activités d’assurance	1 607,5	1 490,0	3 017,9	2 689,9	506,1	459,1	5 131,5	4 639,0
Ajustement au titre des produits nets de commissions cédés dans le cadre des acceptations en réassurance et autres	(78,5)	(41,7)	166,9	138,3	1,8	(3,0)	90,2	93,6
Primes nettes acquises	1 529,0	1 448,3	3 184,8	2 828,2	507,9	456,1	5 221,7	4 732,6
Total des charges techniques, montant net :								
Sinistres – année de survenance	956,5	864,3	2 089,9	1 841,2	323,9	270,0	3 370,3	2 975,5
Évolution (favorable) défavorable nette des provisions pour sinistres	(15,2)	(12,3)	9,8	(7,8)	(24,9)	(1,8)	(30,3)	(21,9)
Sinistres – année civile	941,3	852,0	2 099,7	1 833,4	299,0	268,2	3 340,0	2 953,6
Commissions	237,7	239,8	523,8	477,5	92,2	79,3	853,7	796,6
Autres charges techniques	260,0	247,2	355,8	313,5	98,4	97,3	714,2	658,0
Total des charges techniques, montant net :	1 439,0	1 339,0	2 979,3	2 624,4	489,6	444,8	4 907,9	4 408,2
Bénéfice technique	90,0	109,3	205,5	203,8	18,3	11,3	313,8	324,4
Ratio mixte	94,1 %	92,5 %	93,5 %	92,8 %	96,4 %	97,5 %	94,0 %	93,1 %
Rapprochement du bénéfice technique :								
Résultat des services d’assurance ¹⁾	275,8	211,6	625,3	399,1	76,6	51,2	977,7	661,9
Autres charges d’exploitation liées à l’assurance ¹⁾	(65,1)	(60,9)	(96,3)	(74,4)	(36,2)	(34,7)	(197,6)	(170,0)
Actualisation des pertes et des pertes cédées au titre des sinistres comptabilisés pour la période	(108,7)	(30,5)	(302,3)	(128,0)	(11,4)	(17,2)	(422,4)	(175,7)
Variations de l’ajustement au titre du risque et autres	(12,0)	(10,9)	(21,2)	7,1	(10,7)	12,0	(43,9)	8,2
Bénéfice technique	90,0	109,3	205,5	203,8	18,3	11,3	313,8	324,4

1) Les chiffres tels qu’ils sont présentés à la note 15 (Informations sectorielles) des états financiers consolidés intermédiaires du trimestre clos le 31 mars 2023.

Excédent (ou insuffisance) de la juste valeur par rapport à la valeur comptable – Ces montants avant impôt, bien qu'ils ne soient pas pris en compte dans le calcul de la valeur comptable d'une action (montant de base), sont régulièrement scrutés par la direction en tant qu'indicateurs du rendement des placements dans les entreprises associées n'appartenant pas au secteur de l'assurance et dans les filiales consolidées cotées en bourse n'appartenant pas au secteur de l'assurance que la société considère comme des placements de portefeuille.

	31 mars 2023			31 décembre 2022		
	Juste valeur	Valeur comptable	Excédent (insuffisance) de la juste valeur sur la valeur comptable	Juste valeur	Valeur comptable	Excédent (insuffisance) de la juste valeur sur la valeur comptable
Entreprises associées n'appartenant pas au secteur de l'assurance	5 732,3	5 333,9	398,4	5 684,3	5 418,0	266,3
Sociétés autres que des sociétés d'assurance	1 031,7	991,0	40,7	1 052,9	1 009,2	43,7
	<u>6 764,0</u>	<u>6 324,9</u>	<u>439,1</u>	<u>6 737,2</u>	<u>6 427,2</u>	<u>310,0</u>

Entreprises associées n'appartenant pas au secteur de l'assurance et prises en compte dans la mesure de performance

Les justes valeurs et les valeurs comptables des entreprises associées n'appartenant pas au secteur de l'assurance qui ont servi à l'établissement de cette mesure de performance sont celles qui ont été établies conformément aux IFRS et qui figurent dans les états consolidés de la situation financière au 31 mars 2023 et au 31 décembre 2022, et elles excluent les participations dans les entreprises associées détenues par les sociétés consolidées de Fairfax qui ne sont pas des sociétés d'assurance, car les montants de ces participations sont déjà pris en compte dans la valeur comptable de ces sociétés consolidées lors du calcul de cette mesure de performance.

	31 mars 2023		31 décembre 2022	
	Juste valeur	Valeur comptable	Juste valeur	Valeur comptable
Participations dans des entreprises associées telles qu'elles sont présentées dans les états consolidés de la situation financière	7 139,4	6 035,4	6 772,9	6 093,1
Moins :				
Participations dans des entreprises associées appartenant au secteur de l'assurance et de la réassurance ¹⁾	1 387,8	675,3	1 069,0	649,1
Entreprises associées détenues par des sociétés consolidées qui ne sont pas des sociétés d'assurance ²⁾	19,3	26,2	19,6	26,0
Entreprises associées n'appartenant pas au secteur de l'assurance et prises en compte dans la mesure de performance	<u>5 732,3</u>	<u>5 333,9</u>	<u>5 684,3</u>	<u>5 418,0</u>

1) Comme présenté à la note 6 (Participations dans des entreprises associées) des états financiers consolidés intermédiaires non audités du trimestre clos le 31 mars 2023.

2) Essentiellement les entreprises associées détenues par Thomas Cook India (compte tenu de sa quote-part dans Quess), Dexterra Group et Boat Rocker.

Sociétés autres que des sociétés d'assurance prises en compte dans la mesure de performance

La juste valeur des sociétés consolidées cotées en bourse autres que des sociétés d'assurance est calculée au prorata des participations de la société dans la capitalisation boursière de chaque filiale, établie en fonction du prix de leurs actions coté en bourse à la date des états financiers. La valeur comptable de chaque filiale représente la quote-part de Fairfax dans l'actif net de cette filiale, qui correspond au total de l'actif de la filiale, diminué du total de son passif et de ses participations ne donnant pas le contrôle. La valeur comptable est comprise dans les capitaux propres attribuables aux actionnaires de Fairfax figurant dans les états consolidés de la situation financière de la société au 31 mars 2023 et au 31 décembre 2022, tels qu'ils figurent dans le tableau ci-dessous qui rapproche l'état consolidé de la situation financière des sociétés cotées en bourse n'appartenant pas au secteur de l'assurance de celui du secteur comptable Sociétés autres que des sociétés d'assurance qui est pris en compte dans l'état consolidé de la situation financière de la société.

	31 mars 2023			31 décembre 2022		
	Sociétés cotées en bourse n'appartenant pas au secteur de l'assurance	Autres sociétés n'appartenant pas au secteur de l'assurance ²⁾	Total des sociétés n'appartenant pas au secteur de l'assurance ¹⁾	Sociétés cotées en bourse n'appartenant pas au secteur de l'assurance	Autres sociétés n'appartenant pas au secteur de l'assurance ²⁾	Total des sociétés n'appartenant pas au secteur de l'assurance ¹⁾
Placements de portefeuille	2 114,3	55,6	2 169,9	2 099,4	19,9	2 119,3
Actifs d'impôt différé	30,0	22,9	52,9	37,5	17,0	54,5
Goodwill et immobilisations incorporelles	761,1	1 532,4	2 293,5	759,9	1 524,5	2 284,4
Autres actifs ³⁾	1 314,0	2 940,1	4 254,1	1 279,2	2 874,0	4 153,2
Total de l'actif	4 219,4	4 551,0	8 770,4	4 176,0	4 435,4	8 611,4
Dettes d'exploitation et charges à payer ³⁾	974,8	1 562,3	2 537,1	929,4	1 583,7	2 513,1
Obligations au titre de dérivés	—	56,3	56,3	—	58,2	58,2
Passifs d'impôt différé	31,3	220,9	252,2	28,5	223,9	252,4
Emprunts – sociétés autres que des sociétés d'assurance	836,9	1 242,7	2 079,6	845,8	1 151,1	1 996,9
Total du passif	1 843,0	3 082,2	4 925,2	1 803,7	3 016,9	4 820,6
Capitaux propres attribuables aux actionnaires de Fairfax ⁴⁾	991,0	1 184,0	2 175,0	1 009,2	1 091,2	2 100,4
Participations ne donnant pas le contrôle	1 385,4	284,8	1 670,2	1 363,1	327,3	1 690,4
Total des capitaux propres	2 376,4	1 468,8	3 845,2	2 372,3	1 418,5	3 790,8
Total du passif et des capitaux propres	4 219,4	4 551,0	8 770,4	4 176,0	4 435,4	8 611,4

- 1) Le secteur comptable Sociétés autres que des sociétés d'assurance, tel qu'il est présenté à l'état de la situation financière par secteur comptable dans le présent rapport de gestion.
- 2) Les placements de portefeuille comprennent les titres de créance intragroupe qu'une société n'appartenant pas au secteur de l'assurance a émis à l'intention de sociétés affiliées de Fairfax et qui ont été éliminés lors de la consolidation.
- 3) Les autres actifs comprennent les montants à recevoir de sociétés affiliées, tandis que les dettes d'exploitation et charges à payer comprennent les montants à payer à des sociétés affiliées.
- 4) Les chiffres en gras représentent la valeur comptable des filiales cotées en bourse n'appartenant pas au secteur de l'assurance.

Les entrées ou les sorties de trésorerie liées aux activités d'exploitation (exclusion faite des flux de trésorerie d'exploitation liés aux placements comptabilisés à la juste valeur par le biais du résultat net) sont présentées dans le présent rapport de gestion pour chacune des plus importantes filiales d'assurance ou de réassurance de dommages puisque la direction est d'avis que ces mesures représentent une estimation utile de la trésorerie générée ou utilisée par les activités de souscription d'une filiale. Chacune de ces mesures est une composante des flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation tels qu'ils sont présentés dans le tableau consolidé des flux de trésorerie et qui constituent la mesure conforme aux IFRS la plus directement comparable.

	Premier trimestre	
	2023	2022
Entrées (sorties) de trésorerie liées aux activités d'exploitation (exclusion faite des flux de trésorerie d'exploitation liés aux placements comptabilisés à la juste valeur par le biais du résultat net) :		
Assureurs nord-américains et Assureurs et réassureurs mondiaux	1 112,7	1 126,8
Tous les autres secteurs comptables	43,4	(34,9)
Achats de participations classées comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net, montant net	(2 281,1)	(2 073,2)
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation tels qu'ils sont présentés dans le tableau consolidé des flux de trésorerie	(1 125,0)	(981,3)

Participations intragroupe – Dans les états de la situation financière sectoriels, les participations intragroupe dans les filiales d'assurance et de réassurance sont présentées en tant que « **participations dans des sociétés d'assurance et de réassurance affiliées de Fairfax** », les participations intragroupe dans les filiales hors du secteur de l'assurance sont présentées en tant que « placements de portefeuille », et le total des participations intragroupe dans les filiales est présenté en tant que « **participations dans les sociétés affiliées de Fairfax** » à la rubrique « Capitaux permanents ». Les participations intragroupe dans des filiales sont comptabilisées au coût dans les états de la situation financière sectoriels, car la direction est d'avis qu'un tel traitement fournit une meilleure comparaison à la longue, compte tenu du fait que ces participations sont éliminées lors de la consolidation dans les états financiers consolidés sans avoir de mesure conforme aux IFRS qui soit directement comparable.

FAIRFAX
FINANCIAL HOLDINGS LIMITED
